

Rapport sur le développement durable 2023 du Groupe ROCKWOOL





Sommaire

Introduction

- 3 Faits marquants 2023
- 4 Message du PDG
- 6 Villes résilientes aux changements climatiques

Le développement durable comme priorité stratégique

- 7 Sensibilisation : L'équipe ROCKWOOL Denmark SailGP à la tête du classement de l'Impact League
- 8 Les ODD des Nations unies guident notre action en faveur du développement durable
- 10 Maximiser notre empreinte écologique positive, limiter notre empreinte écologique négative
- 11 Résumé des performances en matière de développement durable
- 13 L'impact de notre chaîne de valeur

Protéger le climat et l'environnement

- 15 Résumé
- 16 Plaidoyer mondial pour l'efficacité énergétique
- 17 Des temps de retour énergétique courts
- 18 Électrification de nos usines
- 19 Poursuivre notre engagement pour la décarbonation
- 20 Vers une société sans déchets
- 21 Recyclage dans encore plus de pays
- 22 Le travail visant à boucler la boucle
- 24 La production alimentaire du futur
- 26 Réduire l'intensité de la consommation d'eau
- 27 Initiatives en matière de biodiversité

Accroître le pouvoir de la société et des citoyens

- 29 Résumé
- 30 Une approche globale de la santé et de la sécurité
- 31 Améliorer les performances en matière de sécurité par le biais de formations, de meilleures procédures et d'échanges de bonnes pratiques
- 32 Créer des bâtiments sûrs, attrayants et plus sains
- 33 Aider nos clients à atteindre les standards de durabilité les plus exigeants
- 34 Des toits résistants au feu, pour l'efficacité énergétique et la protection
- 36 Travailler pour le Groupe ROCKWOOL
- 37 Diversité, équité et inclusion
- 38 Nous nous engageons à avoir un impact positif partout où nous opérons

Pratiques commerciales responsables

- 41 Résumé
- 42 Durabilité fermement ancrée à tous les niveaux de notre groupe
- 43 La durabilité fait partie intégrante de notre politique d'approvisionnement et d'achats
- 44 Forte intégrité opérationnelle

À propos du rapport et des données sur le développement durable

- 47 Résumé
- 48 Évaluation de la double importance relative
- 49 Matrice d'importance relative de la durabilité : 15 thèmes
- 50 À propos de ce rapport
- 51 Indicateurs d'impact produits
- 52 Indicateurs de performance opérationnelle
- 54 Taxonomie de l'UE
- 60 Principes comptables
- 64 Déclaration de la Direction
- 65 Rapport d'assurance limitée indépendant



Faits marquants 2023

La laine de roche est un matériau recyclable, polyvalent qui forme la base de notre activité. Avec environ 12 000 collègues passionnés dans 40 pays et des distributeurs dans plus de 120 pays, nous sommes le leader mondial des produits en laine de roche utilisés pour l'isolation des bâtiments, les plafonds acoustiques, les revêtements extérieurs de façade, les solutions pour l'horticulture, les fibres composites destinées à une utilisation industrielle, l'isolation pour l'industrie de transformation ou la construction navale et l'industrie offshore.

Le Groupe ROCKWOOL rassemble 5 marques qui travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun : révéler le pouvoir naturel de la roche pour enrichir les modes de vie moderne. Nous aidons nos clients et les communautés à relever les plus grands défis actuels en termes de durabilité et de développement : la consommation d'énergie, la pollution sonore, la résilience au feu, la pénurie d'eau ou les inondations. Notre gamme de produits répond aux différents besoins de la planète tout en aidant nos partenaires à réduire leur empreinte carbone.

3620 millions d'euros

de chiffre d'affaires dont 57 % sont alignés sur la taxonomie de l'UE

317 millions d'euros

de dépenses d'investissement dont 71 % sont alignées sur la taxonomie de l'UE

+120

Nombre de pays dans lesquels nous vendons nos produits

51

Sites de production

12 000

collaborateurs de 83 nationalités différentes

14 %

Amélioration annuelle du taux d'accidents avec arrêt de travail

1937

l'année de la création du Groupe ROCKWOOL

200

est le nombre moyen de jours après lesquels nos produits d'isolation des bâtiments commencent à économiser plus d'énergie que celle utilisée pendant leur phase de fabrication

23 %

de nos dividendes sont versés à la Fondation ROCKWOOL



Le leader mondial des produits d'isolation en laine de roche incombustible pour tous les principaux domaines d'application, y compris l'isolation technique et l'isolation intégrée dans les produits finis.



Fournisseur de solutions acoustiques intérieures pour les plafonds et les murs.



Fournisseur de solutions de substrats de culture en laine de roche innovantes et économes en ressources pour le secteur de l'horticulture professionnelle.



Fabricant de panneaux principalement utilisés dans les constructions ventilées, pour le revêtement de façades, les détails et rives de toiture.



Fournisseur de produits en laine de roche dans quatre domaines clés : l'adaptation au climat dans les villes, la construction de préfabriqués résidentiels, l'acoustique urbaine et le marché de l'automobile et de l'équipement industriel d'origine.

Message du PDG



Le Groupe ROCKWOOL a un rôle essentiel à jouer dans la vague de rénovation et nous sommes prêts à agir

Selon le dernier rapport de l'ONU sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions (Emissions Gap Report), le monde est sur une trajectoire de hausse de la température de 2,9 °C. Dans le scénario le plus optimiste, il serait possible de limiter l'augmentation de la température à 2,0 °C si, entre autres, tous les pays respectaient leurs engagements en matière de neutralité carbone.

Le problème est que les engagements de neutralité carbone ne sont pas considérés comme crédibles, selon le rapport, qui constate qu'« aucun des pays du G20 ne réduit actuellement ses émissions à un rythme cohérent avec ses objectifs de neutralité carbone ».¹

À présent, nous devrions tous être habitués à ce que les autorités nous ramènent périodiquement face à la réalité du changement climatique, tout comme nous sommes habitués à des engagements à long terme qui semblent toujours aussi éloignés que lorsqu'ils ont été annoncés. L'action et les progrès réels sont indispensables.

Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous restons convaincus de la valeur des actions à court terme qui contribuent concrètement à la décarbonation. Par exemple, la rénovation de bâtiments à grande échelle est le type d'action que nous devons tous soutenir parce que tout le monde y gagne. Elle réduira les émissions, améliorera la

santé, limitera la dépendance énergétique et la précarité énergétique et créera des emplois, précisément là où certaines économies ralentissent ou sont en récession.

Nous mettons tout en œuvre pour aller dans ce sens. Ces dernières années, nous avons essayé d'obtenir une législation européenne plus ambitieuse en matière d'efficacité énergétique et de rénovation de bâtiments, et je suis heureux des avancées réalisées. L'objectif d'économies énergétiques de l'UE pour 2030 est désormais obligatoire, ce qui le place sur un pied d'égalité avec les objectifs en matière de gaz à effet de serre et d'énergies renouvelables. En décembre, les négociateurs à Bruxelles se sont mis d'accord sur des objectifs de rénovation des immeubles résidentiels, commerciaux et de bureaux. C'est une bonne nouvelle. L'étape suivante, et pas des moindres, consistera à mettre en place les financements, le développement de projet, la production et la capacité de la main-d'œuvre pour apporter un réel changement sur le terrain.

Le Groupe ROCKWOOL a un rôle essentiel à jouer dans cette transition et nous sommes prêts à agir. L'isolation des bâtiments que nous avons vendue en 2023 permettra d'économiser 818 TWh d'énergie sur toute sa durée de vie, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de plus de 68 millions de foyers.

¹ Rapport des Nations unies sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 2023 : Record battu – Les températures atteignent de nouveaux sommets, mais le monde ne parvient pas à réduire les émissions, page 20 (Emissions Gap Report 2023 | UNEP - UN Environment Programme)

Priorité à la sécurité

Après avoir atteint tous les objectifs intermédiaires de développement durable en 2022, nos performances liées aux cinq objectifs de développement durable fixés pour 2030 respectent ou sont en avance sur le calendrier. À partir de cette année, nous modifions l'objectif de sécurité du Groupe qui devient « zéro accident mortel et zéro accident grave ». Comme toujours, nous continuerons à viser un faible taux d'accidents avec arrêt de travail.

Nous avons connu deux accidents graves en 2023, mais aucun accident mortel. En outre, nous avons réduit notre taux d'accidents avec arrêt de travail de 14 %. En 2023, nous avons axé nos efforts dans deux directions : la responsabilité accrue de notre leadership et une plus grande attention portée à la responsabilité de tous les collaborateurs pour leur propre sécurité. Ma devise simple, « si ce n'est pas sûr, cela ne vaut pas la peine de le faire », doit être rappelée régulièrement.

Décarbonation

Nous soutenons depuis de nombreuses années la transformation de l'Europe vers une économie climatiquement neutre, concurrentielle et durable d'ici 2050. Il était donc naturel en 2023 de s'engager à atteindre la neutralité carbone pour nos émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, 2 et 3) d'ici 2050. Toutefois, à court et moyen terme, l'atteinte de nos objectifs pour 2034 doit nous

servir de tremplin pour accomplir notre objectif pour 2050.

Cette année nous a permis d'avancer vers ce but. Nous avons achevé la conversion du charbon au gaz naturel de l'une de nos lignes de production allemandes et nous avons reçu l'approbation du conseil d'administration pour l'électrification de quatre lignes de production.

La réussite de notre stratégie de décarbonation dépend d'une alimentation suffisante en électricité verte haute tension. Cependant, les longs temps d'attente pour se raccorder au réseau électrique sont une réalité qui risque de retarder la transition écologique pour les entreprises de fabrication énergivores comme ROCKWOOL. Pour éviter de perdre de l'élan, les gouvernements doivent rationaliser le processus d'octroi de permis pour étendre l'infrastructure verte tout en veillant à ce que des financements soient disponibles pour son développement, tant en termes de production d'électricité que de transmission aux utilisateurs finaux, y compris aux entreprises manufacturières.

S'engager en faveur d'une société sans déchets

La circularité est au cœur de notre stratégie de développement durable, soutenue par les caractéristiques remarquables de la laine de roche. Sa recyclabilité et sa durabilité permettent à la laine de roche de conserver ses propriétés thermiques pendant au moins 65 ans.²

En 2023, nous avons développé des indicateurs pour guider notre stratégie de circularité dans les années à venir. L'objectif majeur est d'augmenter l'utilisation de matières non vierges de deux manières. Tout d'abord, en remplaçant encore plus de roche vierge par des déchets provenant d'autres industries – une forme de symbiose industrielle. Nous pensons que cette forme de recyclage fait partie intégrante d'une économie circulaire et peut augmenter la teneur en matériaux recyclés des produits.

Deuxièmement, en augmentant davantage la quantité de matériaux récupérés sur les sites de construction, de rénovation et de démolition grâce à notre service de recyclage Rockcycle®. En 2023, nous avons étendu Rockcycle® à 21 pays avec l'ajout de la Slovaquie, de l'Inde et de la Chine, et nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 30 pays d'ici 2030.

L'océan et la biodiversité

Notre partenariat avec la ligue mondiale de la voile, SailGP, nous a permis d'en nouer un autre dont nous sommes très fiers, avec One Ocean Foundation, fer de lance de la défense des océans. Grâce à leurs conseils et à la collaboration avec des universités et d'autres experts, nous aidons à faire passer le message sur l'importance de la protection et de la préservation de nos océans. On estime qu'environ la moitié de la production d'oxygène sur terre provient des océans et que ces derniers ont absorbé 90 % de l'augmentation de température de la planète.³

Étant peut-être notre ressource partagée la plus importante, le message de la Fondation à propos de l'océan met l'accent sur la responsabilité, soulignant que même les entreprises terrestres comme la nôtre ont un lien et un impact sur l'océan. Nous sommes impatients d'unir nos forces et d'explorer ce que nous pouvons faire ensemble en termes de projets et d'initiatives.

Le monde est confronté à de nombreux défis, mais cela a toujours été le cas. Nous avons une idée claire de ce qu'il faut faire pour les relever. En tant qu'entreprise de matériaux de construction, nous sommes convaincus que notre rôle dans la construction d'un avenir plus sûr, plus sain, plus durable et plus pérenne sur le plan énergétique est plus important que jamais.

Jens Birgersson, CEO

² Des études récentes (Tests réalisés à l'Institut technique danois (DTI) en 2023 ; FIW, Durability Project Mineral Wool (2016), Chapter 4,3 « Roof insulation » Gentoft (Danemark), p. 14) ont montré que si nous comparons la propriété thermique (valeur lambda) de nos produits après plus de 65 ans d'utilisation, la valeur reste la même. Les produits ROCKWOOL ne souffrent pas du vieillissement et offrent une performance constante sans subir de dégradation.

³ <https://www.unep.org/technical-highlight/ocean-life-can-help-mitigate-climate-change-new-study>

Villes résilientes aux changements climatiques

Construire de meilleurs bâtiments et améliorer le parc immobilier existant est essentiel pour protéger les villes et garantir leur avenir. Nos modes de constructions et les matériaux que nous utilisons sont tout aussi importants que la quantité de ressources que nous consommons et la gestion des déchets de construction qui en résultent. Les solutions durables, résistantes au feu et à l'humidité, acoustiques et circulaires du Groupe ROCKWOOL sont un moyen majeur de contribuer à la résilience urbaine. En outre, nos solutions sont également écoénergétiques et servent à réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

Les villes côtières, où vivent plus de 40 % de la population mondiale, sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique

Si nous n'atteignons pas les objectifs de l'Accord de Paris, quelque 800 millions de personnes pourraient être touchées par l'élévation du niveau de la mer et les tempêtes d'ici 2050¹.



qq Tarante se détourne de l'industrie lourde pour devenir une ville plus diversifiée, résiliente, innovante et circulaire. Notre expérience, ainsi que tout ce qui a été réalisé dans le « laboratoire de Tarante », peut être partagée avec de nombreuses villes européennes qui se trouvent ou pourraient se trouver un jour dans la situation dans laquelle nous étions. Nous sommes fiers d'être soutenus par ROCKWOOL, One Ocean Foundation, l'Université de Bari et d'accueillir la course SailGP qui met en avant la qualité de l'eau de mer et donc la qualité de vie dans notre communauté qui travaille dans le domaine maritime », explique Rinaldo Merucci, maire de Tarante, Italie.

Q Rockflow : une solution pour la gestion des eaux pluviales urbaines

La construction de villes résilientes nécessite également des solutions innovantes aux défis d'adaptation au climat, tels que le problème croissant des inondations dues à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents. La plupart des villes gèrent les eaux pluviales via leurs systèmes d'égouts. C'est particulièrement vrai dans les zones urbaines où l'asphalte et le béton recouvrent une grande partie du sol, empêchant la pluie de s'évacuer. Si un phénomène de précipitations extrêmes submerge les systèmes d'évacuation et d'égouts d'une ville, l'excès d'eau peut inonder les rues, les bâtiments et autres infrastructures. Pour faire face à ce défi, nous avons développé Rockflow, un système de gestion des eaux pluviales souterraines en laine de roche conçu pour absorber l'eau. Lorsqu'il pleut, l'eau est transportée à travers un réseau de tuyaux dans des tampons souterrains en laine de roche qui l'absorbent rapidement et la libèrent lentement dans le sol ou le système d'égouts environnant. Comme la laine de roche est solide et stable, même lorsqu'elle est complètement remplie d'eau, Rockflow peut être installé sous toutes les surfaces, y compris les routes et les parkings fréquentés, les aires de jeux et les champs.

qq Le tampon d'infiltration est une solution pratique et durable aux problèmes actuels de gestion de l'eau auxquels les municipalités sont de plus en plus confrontées. Il présente une perméabilité à l'eau et une vitesse d'absorption élevées et peut absorber jusqu'à 95 % de son propre volume en eau ». - explique Joop Schagen, conseiller en développement régional et participation des citoyens aux Pays-Bas.



La photo ci-dessus montre une place publique rénovée à Frederiksberg, au Danemark, appelée Langelands Plads, sous laquelle Rockflow est installé.

La photo ci-dessous montre comment Rockflow a été installé sous la surface de la place. Contrairement à l'isolation, la laine de roche du système Rockflow est spécialement conçue pour absorber et retenir l'eau. Un système de tuyaux et d'égouts amène l'eau de pluie dans le tampon en laine de roche où elle est absorbée rapidement et libérée lentement, soit dans les égouts, soit dans le sol environnant.



¹ <https://www.weforum.org/agenda/2019/01/the-world-s-coastal-cities-are-going-under-here-is-how-some-are-fighting-back/>



Sensibilisation : L'équipe ROCKWOOL Denmark SailGP à la tête du classement de l'Impact League

L'Impact League est un deuxième classement attribué en parallèle du championnat de la saison qui suit les actions positives entreprises par les équipes pour réduire leur empreinte globale et accélérer l'inclusion dans la voile. C'est un trophée à part dans le monde du sport.

En 2023, l'équipe du Danemark a remporté le trophée de l'Impact League. Cette victoire a permis à l'équipe danoise de remporter 100 000 USD pour son partenaire Race For the Future, One Ocean Foundation. Pendant la 3e saison, l'équipe danoise a intégré One Ocean Foundation en tant que partenaire de la Race for the Future et a été pionnière dans plusieurs initiatives majeures, notamment la réduction de l'empreinte carbone et plastique des activités de l'équipe.

L'équipe SailGP du Danemark a lancé « More Speed Less Plastic » pour récompenser les athlètes pour ce qu'ils font de mieux – courir vite – en associant les performances de pointe de la SailGP à la collecte de plastique lors des courses. Dans le cadre de l'initiative, l'équipe danoise a déjà détourné plus de cinq tonnes de déchets marins, ce qui en fait la première équipe sportive à contribuer au nettoyage de l'océan tout en courant à des vitesses proches de 100 km/h.



L'équipe ROCKWOOL Denmark SailGP avec le trophée Impact League dans la baie de San Francisco.

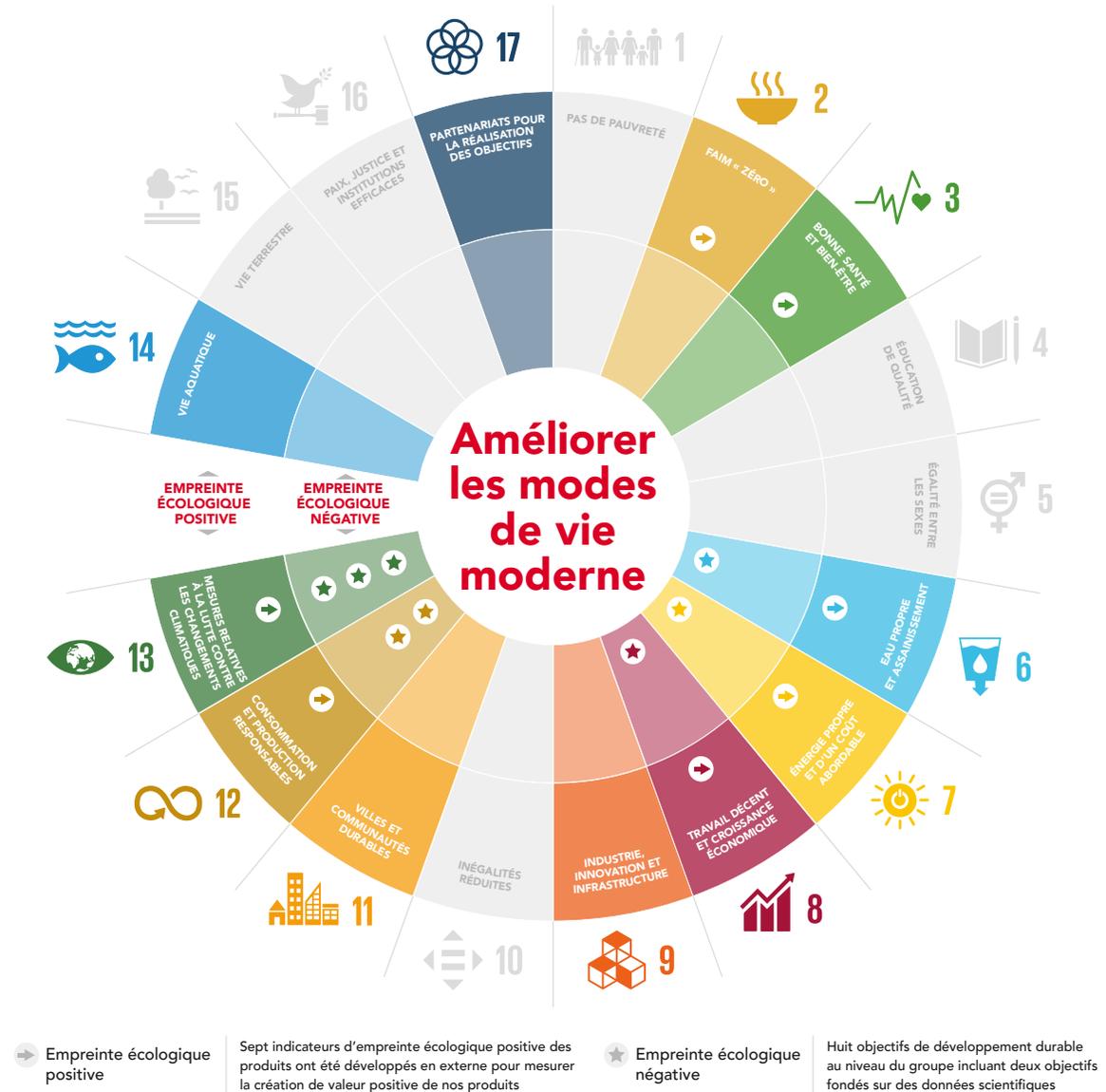
Les ODD des Nations unies guident notre action en faveur du développement durable

Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Notre objectif est de transformer les défis du développement durable en opportunités pour l'entreprise, en créant des produits innovants qui répondent à certains des défis les plus urgents de notre société moderne.

Le Groupe ROCKWOOL contribue au cadre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Depuis 2016, nous utilisons le cadre pour définir les objectifs du Groupe et pour mesurer de manière quantifiable nos progrès et nos réalisations. Nous appuyant sur de nombreuses consultations avec des parties prenantes internes et externes, nous avons donné la priorité à 11 ODD sur 17. Nous considérons ces 11 ODD comme les plus pertinents pour notre entreprise. Cela est confirmé par l'évaluation de la double importance relative que nous avons effectuée en 2023 (voir page 48).

Notre approche est fondée sur le cycle de vie

Les 11 ODD fournissent le cadre pour nos 8 objectifs de développement durable au sein du Groupe, dont deux sont fondés sur des données scientifiques, vérifiées et approuvées par l'initiative Science Based-Targets initiative (SBTi). Toutefois, la véritable durabilité dépasse la réduction de l'empreinte opérationnelle. Pour 7 des 11 ODD prioritaires, nous utilisons des indicateurs de l'empreinte positive de nos produits développés en externe afin de suivre l'impact positif de nos produits pendant leur utilisation. Pour en savoir plus sur les progrès de notre empreinte positive et de notre empreinte, consultez les pages 51-53. La page 13 présente la répartition de nos indicateurs de produits à empreinte positive et des objectifs de développement durable dans la chaîne de valeur du Groupe ROCKWOOL.





Les produits ROCKWOOL ont été choisis, entre autres raisons, pour leurs propriétés de résistance au feu dans le bâtiment résidentiel bas carbone.

« Le bâtiment doit son excellent bilan énergétique principalement à son enveloppe. » - Fabrice Bär, architecte Giuseppe Fent AG.

Fahrwangen, Suisse

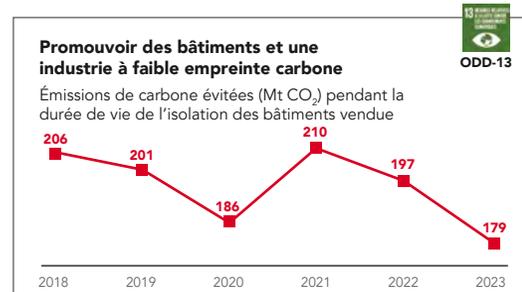
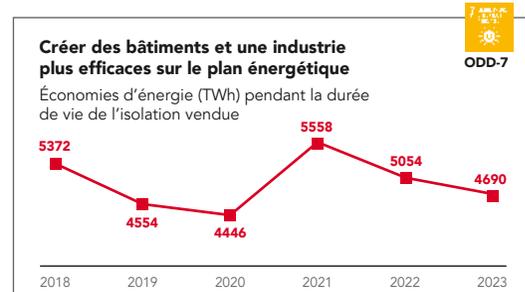
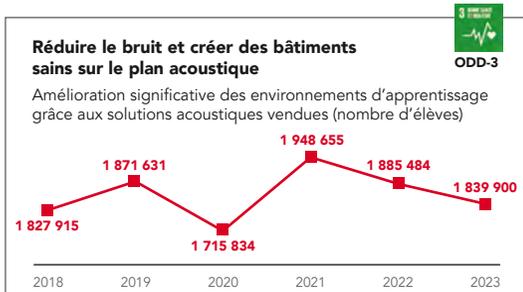
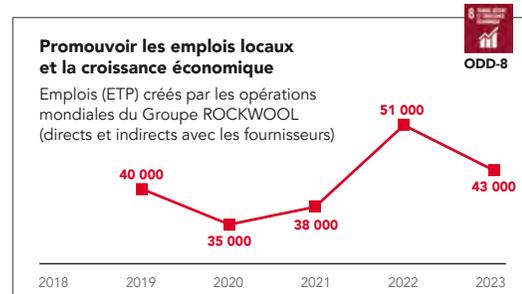
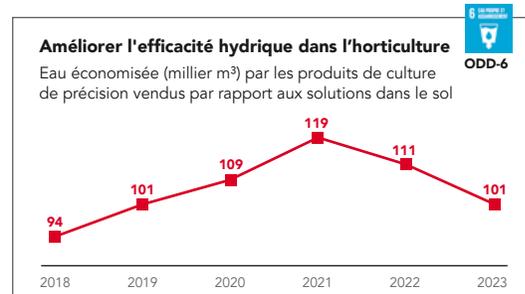
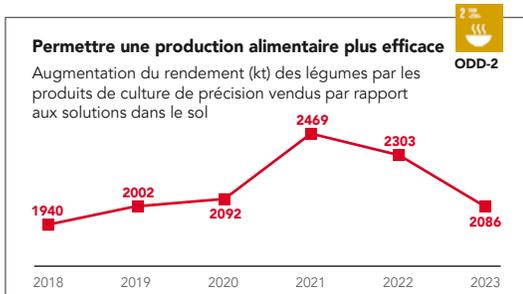
Maximiser notre empreinte écologique positive, limiter notre empreinte écologique négative

Une approche fondée sur les données guide nos actions pour le développement durable.

Nous mesurons les progrès accomplis dans les 11 Objectifs de développement durable des Nations unies pour lesquels nous nous sommes engagés à travers une combinaison d'indicateurs d'empreinte écologique positive et négative et incluant nos propres objectifs de durabilité. À travers l'utilisation de nos produits en 2023, nous avons continué

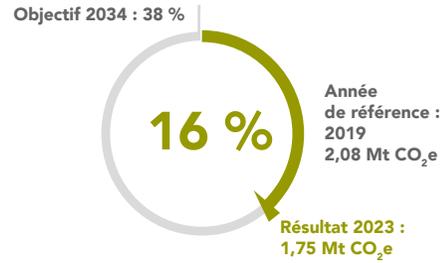
à avoir un impact positif significatif, notamment en créant des bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique et à faible empreinte carbone, une production alimentaire à meilleur rendement et des bâtiments sains sur le plan acoustique. Pour avoir une vue d'ensemble complète de l'évolution de nos impacts écologiques positifs, consultez la page 51.

Après avoir atteint tous les objectifs de durabilité immédiats en 2022, nos performances liées aux cinq objectifs de durabilité qui ont un horizon temporel de 2030 restent conformes ou en avance sur le calendrier (voir page suivante).



Usine ROCKWOOL à Roermond, Pays-Bas

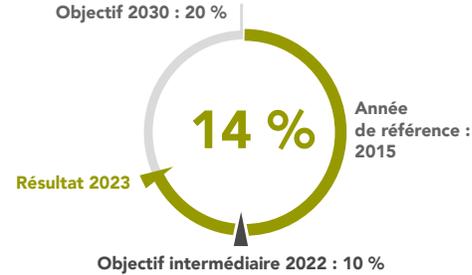
Émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e)* Scope 1 et 2



Réduire les émissions absolues de GES Scope 1 et 2 de 38 % d'ici 2034

Tendance : progrès dus aux efforts de décarbonation et à la baisse de la production

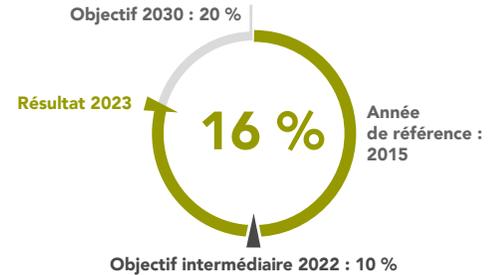
Intensité des émissions de CO₂* Scope 1 et 2



Réduire le CO₂/t de laine de roche de nos sites de production de laine de roche de 20 %

Tendance : diminution due à la baisse de la production alors que les usines fonctionnent

Intensité de la consommation d'eau*



Réduire l'intensité de la consommation d'eau (m³/t de laine de roche) de nos sites de production de laine de roche de 20 %

Tendance : progrès

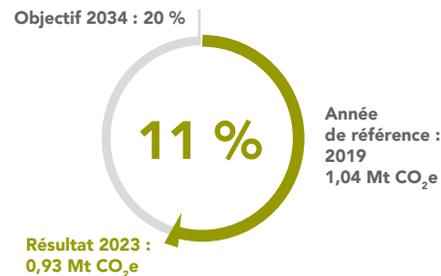
Matériaux recyclés*



Étendre le nombre de pays dans lesquels nous offrons des services de recyclage pour nos produits à 30 pays

Tendance : progrès

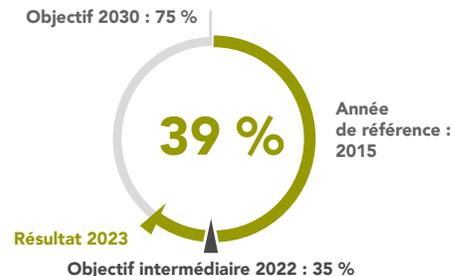
Émissions absolues de gaz à effet de serre (CO₂e) Scope 3



Réduire les émissions absolues de GES Scope 3 de 20 % d'ici 2034

Tendance : progrès dus aux efforts de décarbonation et à la baisse de la production

Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments*



Réduction en kWh/m² dans nos bureaux (non rénovés) de 75 %

Tendance : stable

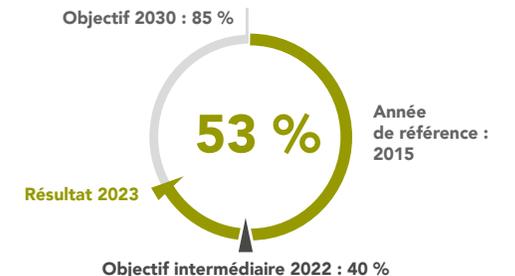
Santé et sécurité au travail*



Zéro accident mortel et zéro accident grave

Tendance : progrès

Déchets en décharge*



Réduire les déchets mis en décharge (tonnes) de nos sites de production de laine de roche de 85 %

Tendance : progrès

Scope 1, 2 et 3 sont définis selon le Protocole sur les gaz à effet de serre. Scope 3 inclut d'autres émissions indirectes provenant des activités d'une entreprise qui résultent de sources qu'elle ne possède pas ou ne contrôle pas (catégories : 1,2,3,4,5 et 9).

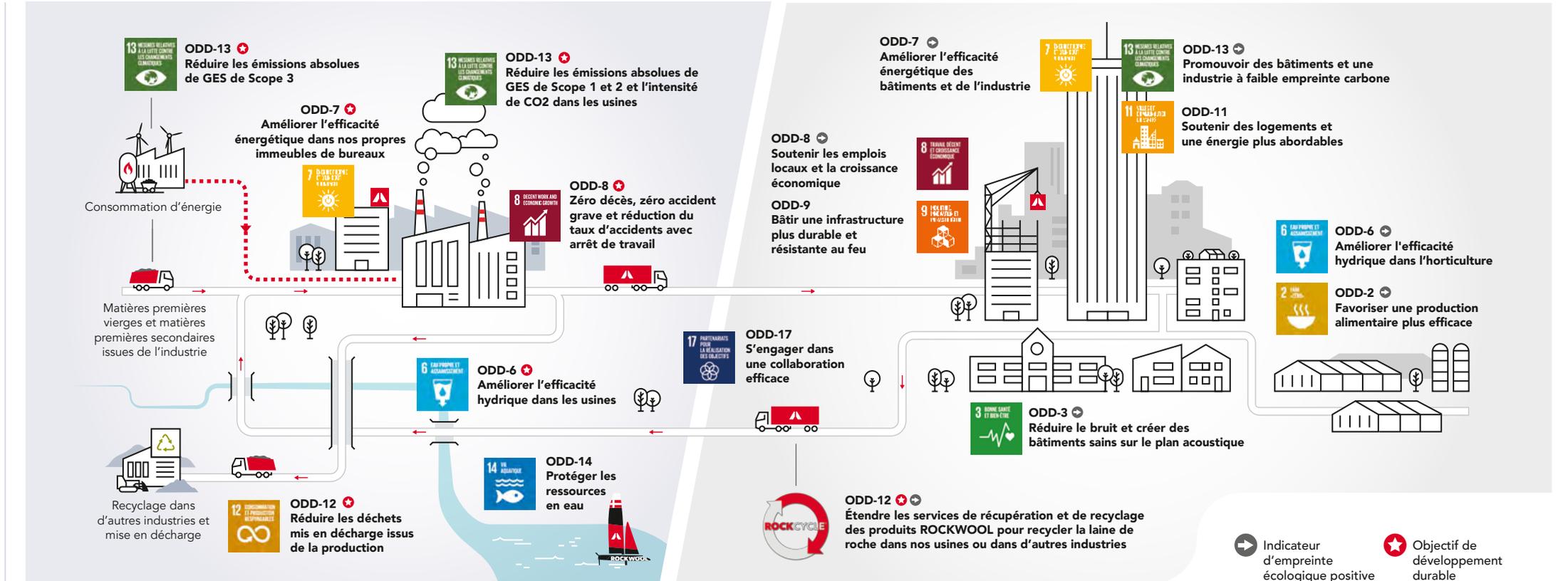
* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.



Les coquilles ProRox de ROCKWOOL représentent une isolation industrielle de nouvelle génération qui prévient la corrosion sous isolation (CUI), un problème majeur dans l'industrie qui entraîne des coûts de maintenance élevés et des risques de fuites et de ruptures de tuyaux. Geert Vriesacke travaille chez BASF Anvers pour garantir cette sécurité et cette fiabilité des processus, en se spécialisant dans la protection des tuyaux de la plus grande usine de production chimique de Belgique avec des politiques d'atténuation de la corrosion sous isolation.

Anvers, Belgique

L'impact de notre chaîne de valeur



Protéger le climat et l'environnement

Dans cette partie du rapport, vous découvrirez comment nous contribuons aux Objectifs de développement durable des Nations unies liés au climat et à l'environnement :

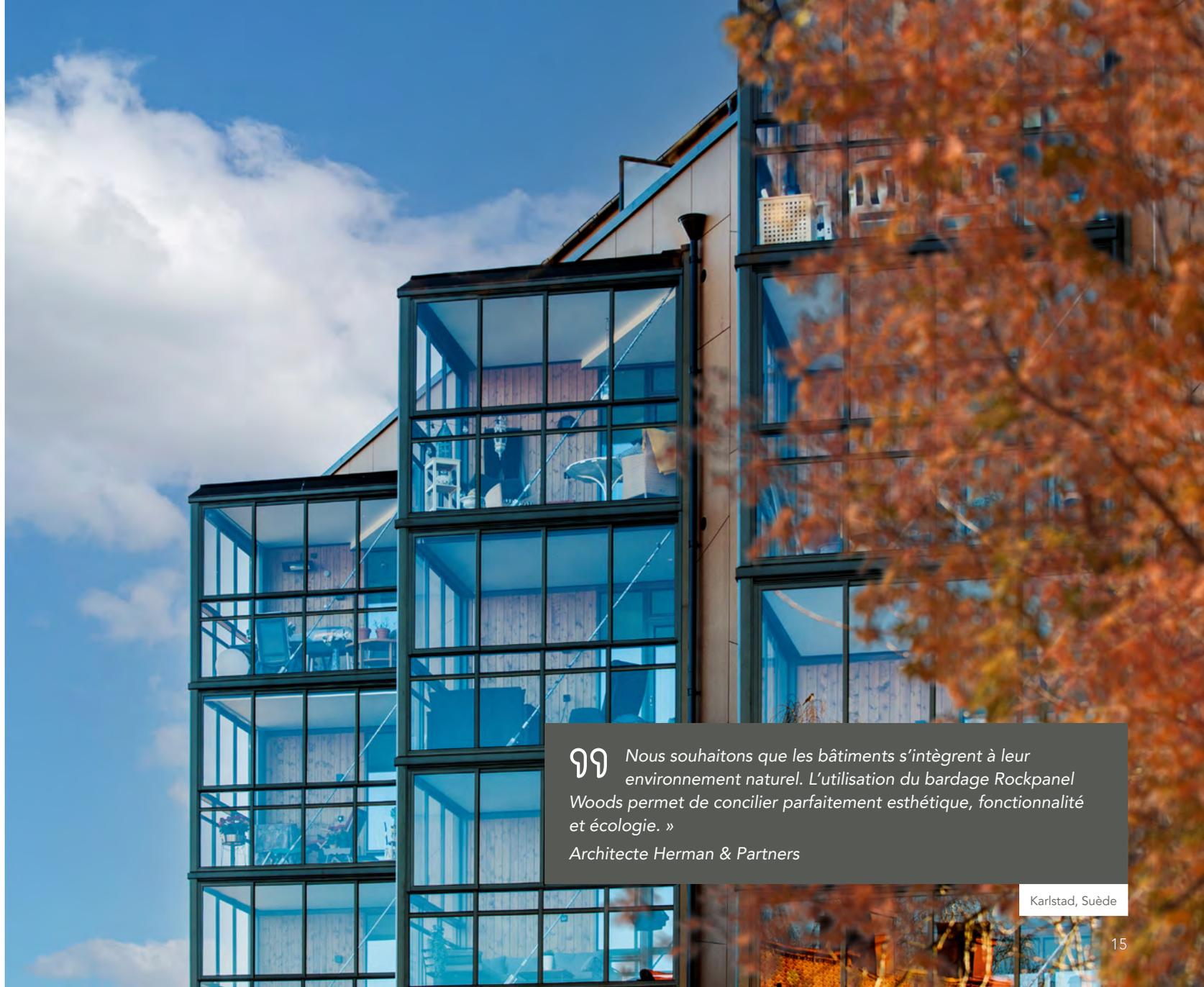




Protéger le climat et l'environnement

Dans ce chapitre, vous découvrirez comment nos produits, services et initiatives participent à la transition vers une société plus durable :

- L'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2023 permettra d'économiser pendant sa durée de vie 100 fois l'énergie consommée dans sa phase de production
- Plaidoyer mondial pour l'efficacité énergétique
- Poursuivre notre engagement pour la décarbonation
- Électrification de nos usines : une approche en cinq étapes
- Vers une société sans déchets
- Extension de notre service de recyclage Rockcyle® à trois pays supplémentaires (Chine, Inde et Slovaquie)
- Le travail visant à boucler la boucle : nos initiatives en faveur de la circularité et en matière d'emballage
- La production alimentaire du futur : Grodan permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau, 75 % des terres et 25 % d'engrais
- Réduction de notre consommation d'eau de 16 %
- Initiatives de biodiversité : un hôtel pour hippocampes en laine de roche



Nous souhaitons que les bâtiments s'intègrent à leur environnement naturel. L'utilisation du bardage Rockpanel Woods permet de concilier parfaitement esthétique, fonctionnalité et écologie. »

Architecte Herman & Partners

Karlstad, Suède

Plaidoyer mondial pour l'efficacité énergétique

Le Groupe ROCKWOOL joue un rôle clé dans la promotion d'une législation européenne ambitieuse en matière d'efficacité énergétique qui accélérera la rénovation des bâtiments et, par conséquent, la transition écologique. Grâce à des politiques bien conçues et à des approches éprouvées en matière de rénovation écoénergétique, les communautés locales et les gouvernements nationaux peuvent réaliser des économies immédiates et bénéficier d'avantages environnementaux et sociaux significatifs : un triple avantage.

Cependant, l'adoption d'une législation n'est que la première étape. La mise en œuvre de changements à grande échelle dans l'environnement urbain nécessite des programmes de rénovation qui donnent la priorité à un accès facile au financement, à l'aide au développement des projets et de la main-d'œuvre, à la sensibilisation des consommateurs et aux matériaux de construction durables, recyclables et résistants au feu. La collaboration entre les différents secteurs pour étendre les travaux de rénovation est cruciale.

À l'échelle internationale, le Groupe ROCKWOOL promeut l'efficacité énergétique en tant que moyen d'atteindre les objectifs climatiques dans le cadre d'initiatives mondiales telles que la Semaine du climat de New York et la Conférence des parties des Nations Unies sur le changement climatique ou COP, où « utiliser moins, verdifier le reste » est notre premier principe d'efficacité énergétique.

Nous pensons que l'efficacité énergétique est la base d'une transition écologique réussie. Au sein du Groupe ROCKWOOL, nous faisons notre part pour nous assurer que l'environnement urbain atteint son potentiel de réduction de la consommation d'énergie et des émissions,

et pour aider les communautés du monde entier à être prêtes pour l'avenir.



Il y a environ 250 millions de bâtiments dans l'UE – maisons, bureaux, magasins, écoles, hôpitaux – et il est clair depuis des années qu'il faut faire plus pour les

rendre plus efficaces sur le plan énergétique, réduire les factures d'énergie et améliorer les conditions de vie. La directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) est une proposition législative très attendue et indispensable. Au cours des années qui viennent, nous nous attendons à ce que les pays de l'UE mettent en place des programmes de rénovation, des mesures de financement et un soutien pratique qui devraient doubler les taux de rénovation et offrir des avantages tangibles aux personnes, à l'économie et à l'environnement », explique Brook Riley, ROCKWOOL Public Affairs Manager.



De gauche à droite : Mirella Amalia Vitale – Vice-présidente senior du marketing, de la communication et des affaires publiques du Groupe ROCKWOOL intervenant à la COP28 lors de la table ronde du Prix de la durabilité Zayed sur le rôle des villes dans la lutte contre les modèles de changement climatique pour la décarbonation des villes.

Les recommandations climatiques du Groupe ROCKWOOL :

- Soutenir pleinement la transformation de l'Europe vers une économie climatiquement neutre, concurrentielle et durable d'ici 2050.
- Augmenter nettement les taux de rénovation complète via la Directive sur l'efficacité énergétique et la Directive sur la performance énergétique des bâtiments et d'autres outils politiques selon les cas.
- Promouvoir des objectifs d'économies d'énergie dans l'ensemble de l'UE pour 2030, en plus d'objectifs annuels pour chaque pays alignés sur l'objectif climatique « Fit for 55 » de l'Europe.
- Recommander des normes minimales de performance énergétique au niveau paneuropéen afin de créer des standards communs à l'instar de ceux qui existent pour les véhicules et les appareils électroménagers.

Des temps de retour énergétique courts

Sur la durée de vie de son utilisation (50 ans en moyenne), l'isolation technique et l'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2023 économisera 4 690 TWh d'énergie.¹ Ainsi, bien que notre production consomme beaucoup d'énergie, nous en économisons bien plus, à savoir 100 fois plus que l'énergie qui est consommée pour la fabrication de ces produits.²

En moyenne, l'isolation ROCKWOOL dans les bâtiments commence à économiser plus d'énergie que ce qui a été consommé pendant sa fabrication seulement six à sept mois après son installation. Ce court temps de retour énergétique est l'une des raisons pour lesquelles la laine de roche ROCKWOOL a tant de sens sur le plan économique, environnemental et social.

Pendant toute sa durée de vie, l'isolation des bâtiments ROCKWOOL vendue en 2023 permettra d'économiser 100 fois l'énergie consommée pendant sa production.

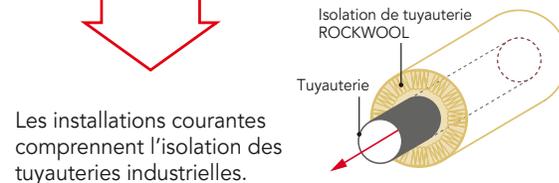
On estime que l'économie d'un kWh grâce à l'isolation en laine de roche a une empreinte carbone 25 fois inférieure à celle de la production d'un kWh à partir de l'énergie solaire et 17 fois inférieure à celle de l'énergie éolienne.³

1 <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>

2 <https://ghgprotocol.org/estimating-and-reporting-avoided-emissions>

3 Sources : Nugent, Daniel, and Benjamin Sovacool 'Assessing the Lifecycle Greenhouse Gas Emissions from Solar PV and Wind Energy: A Critical Meta Survey' Energy Policy 65 (1er février 2014) 229-244. Rapport Ecofys, avec participation d'experts du LCA (life cycle assessment). Calcul de l'empreinte de la laine de roche : diviser les émissions totales de CO₂ requises pour produire une tonne de laine de roche (1 020 000 g de CO₂ tonne de laine de ligne) par les économies d'énergie d'une tonne de laine ROCKWOOL pendant sa durée de vie (485 599 kWh/tonne de laine de ligne).

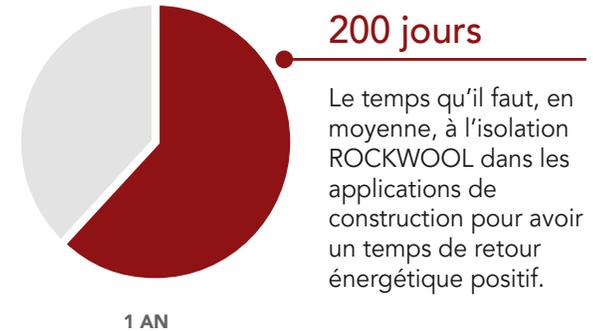
Isolation technique



Un large éventail d'industries utilisent l'isolation ROCKWOOL, y compris les centrales électriques et les postes de parcs éoliens offshore.



Isolation des bâtiments



Tous les types de bâtiments utilisent l'isolation ROCKWOOL : maisons, bureaux, écoles, hôpitaux.



Électrification de nos usines

L'électrification de nos processus de fusion constitue l'un des moyens les plus importants pour décarboner notre entreprise.



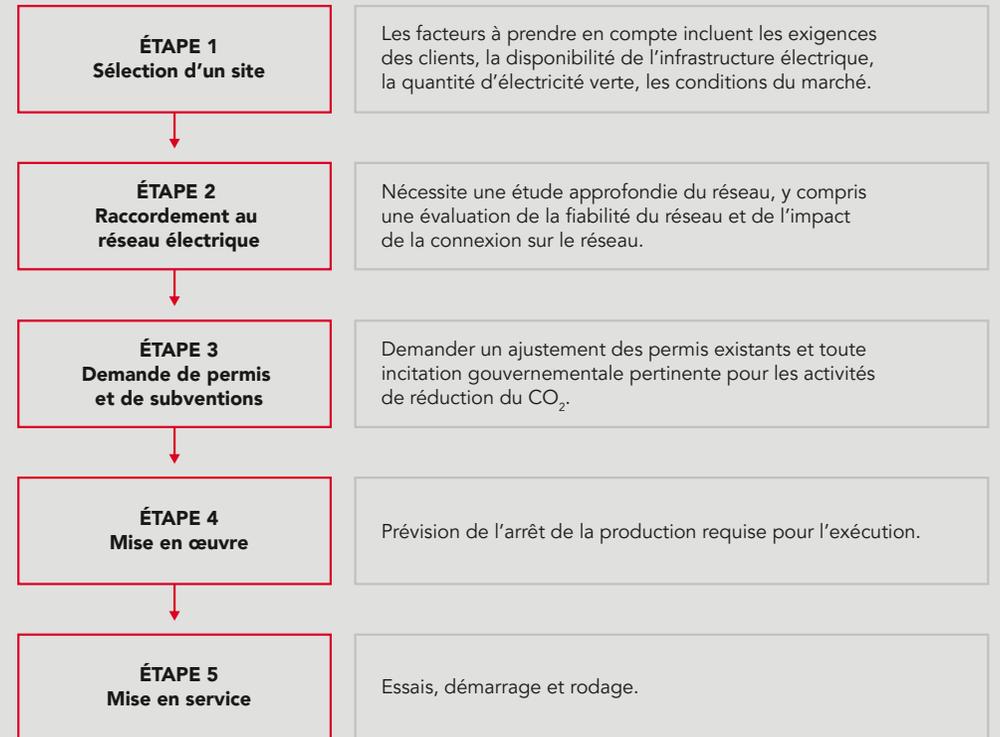
Morten Skovby Thomsen – Directeur Processus de Fusion durables, Group Technology, parle des facteurs qui influencent la réussite de l'électrification de nos usines et explique pourquoi les progrès risquent d'être inégaux au fil du temps.

« Pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux, l'industrie doit décarboner autant que les autres secteurs économiques. Dans le cas du Groupe ROCKWOOL, l'électrification de nos processus de fusion aura le plus grand impact.

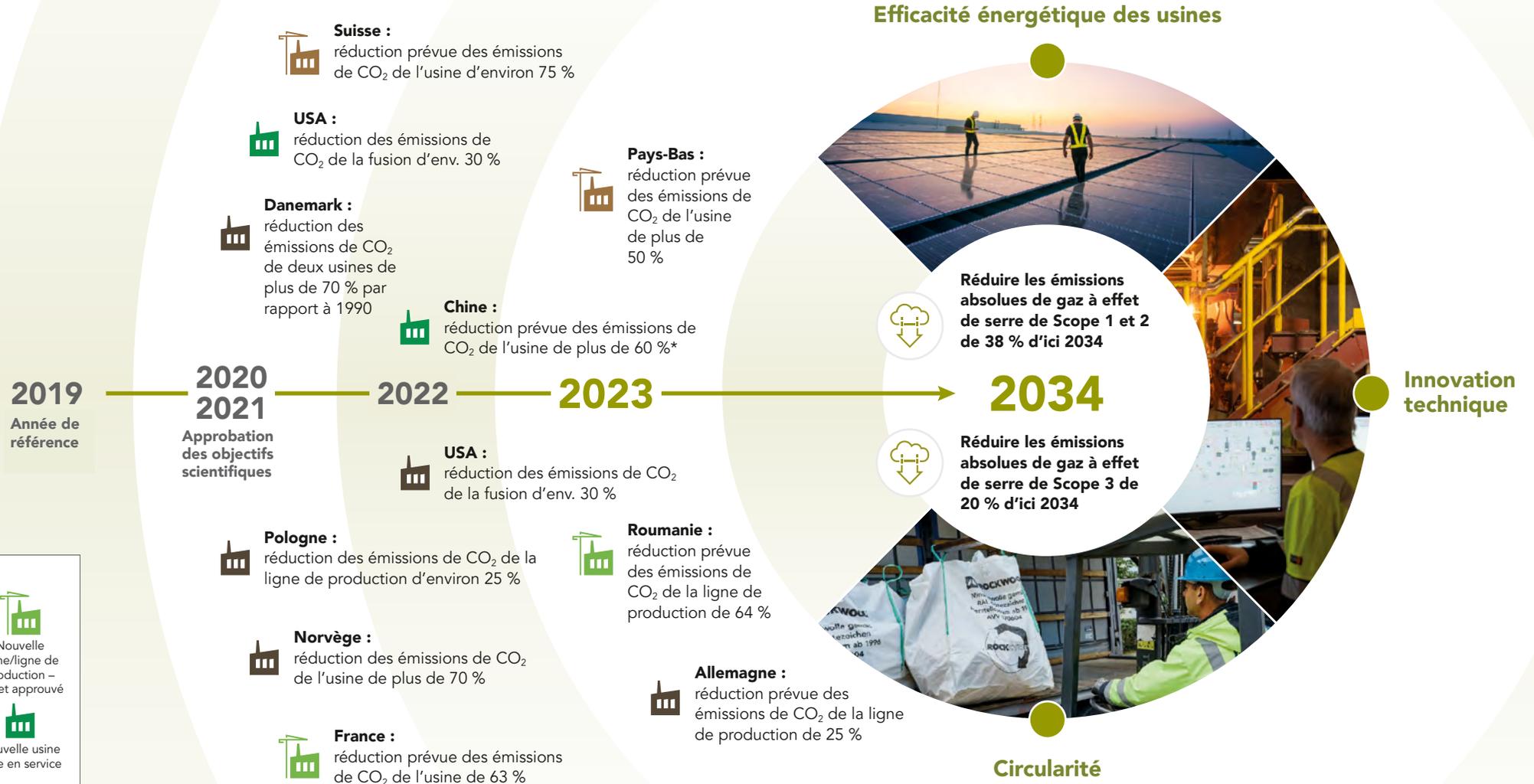
Le Groupe ROCKWOOL possède des sites de production dans 23 pays, chacun présentant des environnements politiques, des conditions économiques et commerciales, des degrés de préparation de l'infrastructure, des contraintes de la chaîne d'approvisionnement et des préférences des clients différents. Tous ces facteurs ont une influence sur nos plans et nos priorités en matière d'électrification. L'un des facteurs les plus importants est la disponibilité du réseau électrique d'une région. Peut-il gérer une grande usine comme la nôtre ? Les lignes de transmission sont-elles en place ? Y a-t-il un approvisionnement suffisant en électricité bas carbone dans le réseau électrique ? Pouvons-nous nous connecter au réseau ?

Même pour les pays ayant des stratégies d'électrification claires, il peut s'écouler un certain temps avant que l'infrastructure ne rattrape son retard. Par exemple, nous avons constaté que dans quelques cas, les temps d'attente pour se connecter au réseau pouvaient aller jusqu'à 10 ans. Cela a une incidence sur la manière dont nous priorisons les investissements. La décarbonation est essentielle pour le Groupe ROCKWOOL, et l'échelle de notre besoin d'électrification est énorme. Je sais que nous y parviendrons, mais ce ne sera pas un chemin linéaire ».

CONVERSION D'UNE USINE EXISTANTE



Poursuivre notre engagement pour la décarbonation



* Lorsque l'usine utilisera des sources renouvelables certifiées

Vers une société sans déchets

Nous sommes de fervents défenseurs de l'économie circulaire

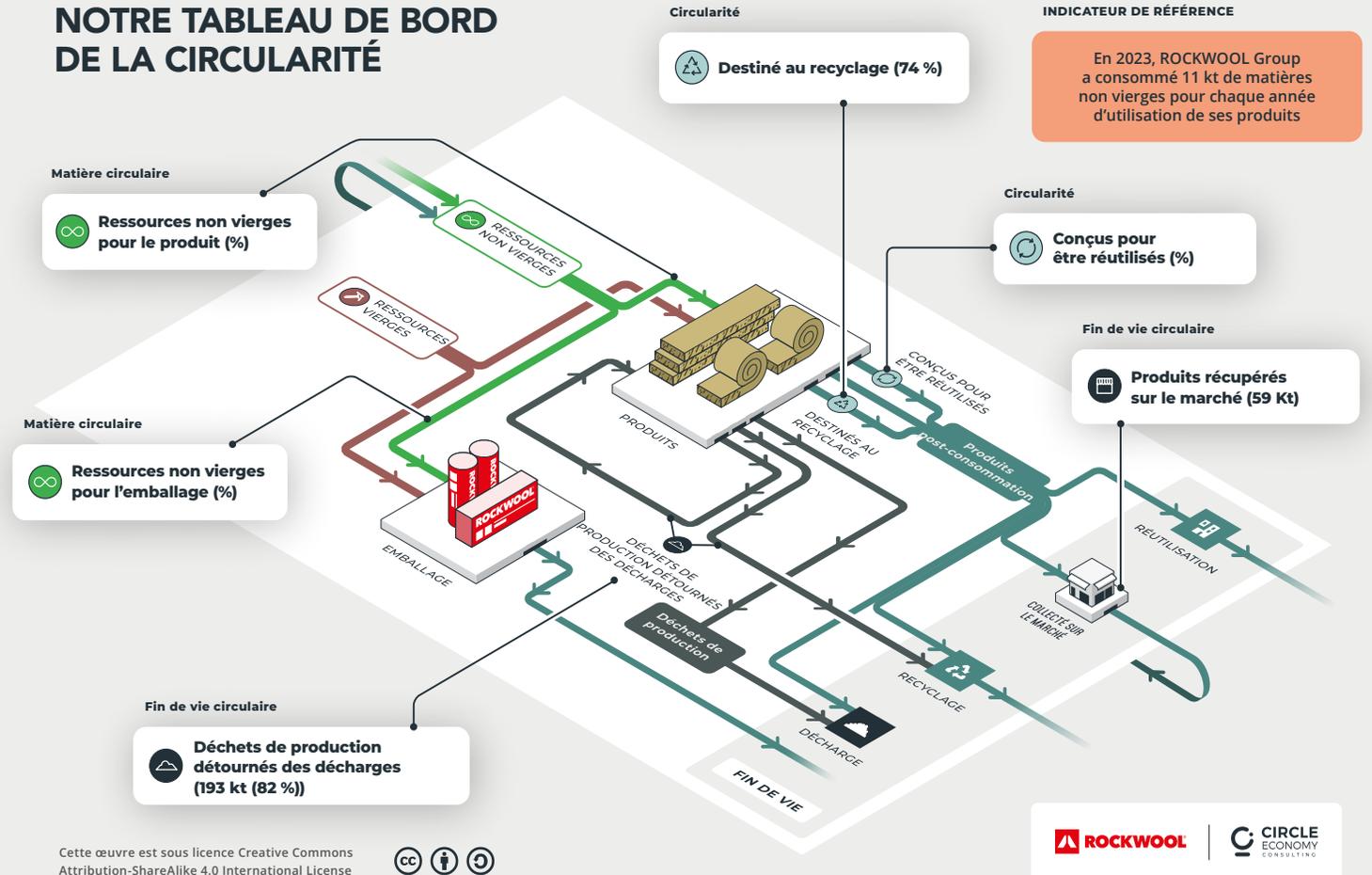
Nos produits et processus de production sont alignés sur les principes de l'économie circulaire : limiter les déchets et la pollution, conserver les matériaux à leur valeur la plus élevée et restaurer les systèmes naturels. C'est essentiel, car le secteur de la construction consomme environ la moitié des ressources vierges dans le monde¹, et l'environnement urbain est responsable de 30 à 40 % de la production mondiale de déchets².

Utiliser les données pour favoriser une plus grande circularité

En 2023, nous avons commencé à collaborer avec Circle Economy Consulting afin de développer un tableau de bord de la circularité qui soutient notre volonté d'aller plus loin sur la voie de la circularité et, en particulier, de maximiser l'utilisation de matières non vierges dans la mesure du possible. L'indicateur principal du tableau de bord est l'utilisation de matières vierges pendant la durée de vie prévue des produits, reconnaissant ainsi l'importance de la durabilité d'un produit³. Cet indicateur est soutenu par plusieurs paramètres de performance tels que le pourcentage de ressources non vierges, la quantité de laine de roche que nous recyclons sur le marché et le pourcentage de nos produits destinés au recyclage. La durabilité de nos produits ainsi que ces indicateurs sont alignés sur les normes internationales et européennes, y compris la Taxonomie de l'UE et le cadre des indicateurs de transition circulaire (CTI).

Nos produits contiennent en moyenne 23 % de matières non vierges⁴. Nous nous efforçons en permanence d'augmenter ce montant, par exemple en recherchant de nouvelles sources de matières secondaires.

NOTRE TABLEAU DE BORD DE LA CIRCULARITÉ



1 IFC, World Bank Group, Construction Industry Value Chain report, 2018, p. 1

2 World Business Council for Sustainable Development, 2021, p. 3

3 Des études récentes (Tests réalisés à l'Institut technique danois (DTI) en 2023 ; FIW, Durability Project Mineral Wool (2016), Chapter 4,3 « Roof insulation » Gentofte (Danemark), p. 14) ont montré que si nous comparons la propriété thermique (valeur lambda) de nos produits après plus de 65 ans d'utilisation, la valeur reste la même. Les produits ROCKWOOL ne souffrent pas du vieillissement et offrent une performance constante sans subir de dégradation.

4 Teneur en matières recyclées annuelle moyenne

Recyclage dans encore plus de pays

Depuis plus de vingt ans, le Groupe ROCKWOOL récupère la laine de roche sur le marché. Notre programme de recyclage Rockcycle® aide le secteur de la construction à exploiter pleinement la recyclabilité de la laine de roche, évitant ainsi qu'elle finisse dans les décharges. Lorsqu'elle est disponible, nous récupérons la laine de roche des sites de construction, de rénovation et de démolition pour la transporter dans nos usines à des fins de recyclage en circuit fermé, où elle sera transformée en nouveaux produits en laine de roche.

Étendre le service Rockcycle® à trois pays supplémentaires

En 2023, nous avons étendu Rockcycle® à trois pays supplémentaires : l'Inde, la Chine et la Slovaquie. Ce service est maintenant disponible dans 21 pays¹. Nous sommes donc sur la bonne voie pour atteindre notre objectif visant à proposer Rockcycle® dans au moins 30 pays d'ici 2030.

Nous avons recyclé 59 000 tonnes en 2023, ce qui constitue une baisse par rapport à l'année précédente en raison d'une activité de marché plus faible. Nous attendons une hausse de ce chiffre dans les années à venir à mesure que nous étendons Rockcycle® à d'autres pays et que l'écosystème global de recyclage évolue vers une plus grande circularité.

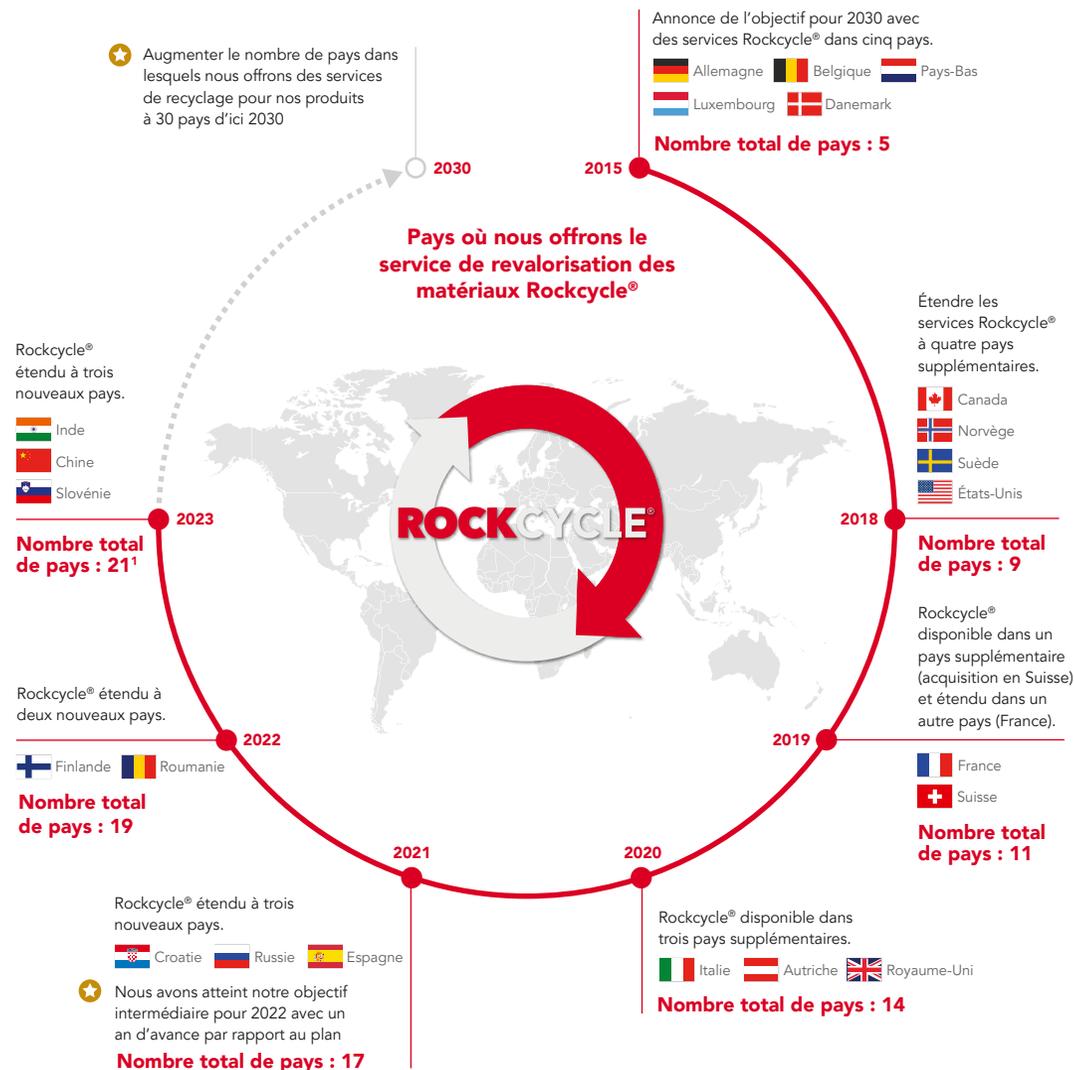
Apporter aux clients des services attendus

Pour SMAC, une entreprise française spécialisée dans les projets de façades complexes et les procédés d'imperméabilisation de haute technologie, la circularité était un facteur clé avant de commencer le projet de rénovation d'une usine d'embouteillage à Prahecq, en France.



« Pour moi, il est fondamental de recycler autant de produits que possible. C'est une valeur essentielle pour SMAC et il était donc important de le faire sur ce site de rénovation. Chez SMAC,

le recyclage est pris en compte sur chaque site de construction », c'est ainsi que Julien Raison, expert en approvisionnement chez SMAC, explique le choix de ROCKWOOL comme fournisseur.



¹ Hors Russie

Le travail visant à boucler la boucle

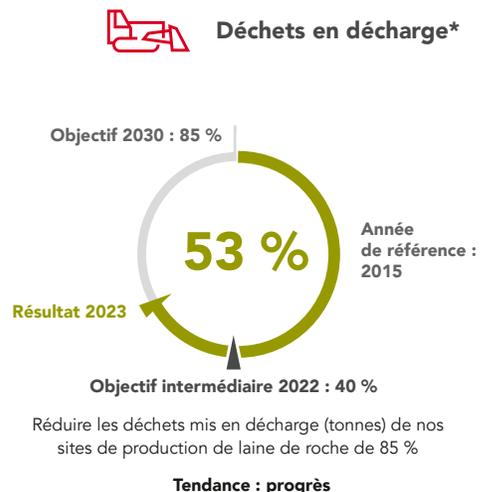
Les recommandations du Groupe ROCKWOOL en matière de circularité

Nous plaillons pour des politiques plus proactives visant à accroître le recyclage et la recyclabilité des produits et des matériaux. Nous promovons la circularité à travers les axes suivants :

- Promouvoir les pratiques de déconstruction (plutôt que de démolition) et le tri des différents flux de déchets ;
- Mettre progressivement en place des interdictions de mise en décharge des matériaux recyclables ainsi que des exigences visant à augmenter l'utilisation de matériaux recyclés ;
- Intégrer la durabilité et la recyclabilité comme caractéristiques fondamentales des produits de construction ;
- Considérer la laine de roche usagée comme une ressource ;
- Réglementer le transport des déchets de laine de roche de la même manière que d'autres ressources précieuses, ce qui facilitera à son tour les exigences relatives à l'autorisation de gestion et de recyclage des matériaux dans l'usine.

Réduction de l'utilisation de matériaux grâce à l'amélioration des Big Bags Rockcycle® pour la collecte de la laine de roche usagée

En 2023, nous avons testé et commencé à déployer des sacs de collecte Rockcycle® plus durables. En France et en Allemagne, par exemple, le service Rockcycle® a remplacé les sacs de collecte de laine de roche ordinaires par des sacs plus grands (ce qui signifie moins de trajets aller-retour) fabriqués avec 30 % de matières recyclées et 55 % de matériaux en moins.



« Depuis quelque temps, nous constatons une demande pour l'introduction de Rockcycle® en Inde. Nous avons désormais mis ce service à la disposition de certains clients et nous nous réjouissons de l'étendre encore davantage. Avec nos clients, nous travaillerons à promouvoir l'économie circulaire en veillant à ce que les matériaux en laine de roche usagés nous soient renvoyés », explique Vinay Pratap Singh, Business Unit Director India & SAARC countries chez ROCKWOOL Asie.

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.



Les produits d'isolation ROCKWOOL sont sélectionnés pour différentes applications, car ils réunissent des caractéristiques de performance telles que la résistance à l'humidité, la résistance au feu et l'efficacité énergétique. Par exemple, l'isolation CVC pour le système de refroidissement urbain du Punggol Digital District (PDD) à Singapour aide à réduire la consommation d'énergie d'un système crucial pour le confort thermique de l'environnement intérieur.

PDD est un quartier de parc d'affaires innovant et durable qui exploite des technologies de pointe pour minimiser l'impact environnemental, réduire la consommation d'énergie et améliorer la qualité de vie des occupants. Inauguré progressivement à partir de 2024, PDD vise à atteindre la neutralité carbone opérationnelle d'ici 2045. ©JTC

Punggol Digital District, Singapour

La production alimentaire du futur

Grodan propose des solutions innovantes de substrats en laine de roche pour le secteur professionnel de l'horticulture basées sur les principes de la culture de précision, fournissant aux plantes exactement ce dont elles ont besoin, pas plus et pas moins. Cette méthode de culture permet d'accroître l'efficacité tout en améliorant la gestion de certaines de nos ressources les plus précieuses : l'eau et la terre.

Conçu pour absorber l'eau

Le substrat en laine de roche de Grodan est conçu pour absorber l'eau, ce qui crée des conditions de culture idéales dans des serres à grande échelle, mais également dans des fermes intérieures et verticales dans plus de 70 pays à travers le monde. Le substrat est utilisé pour de nombreuses cultures, telles que celle de la tomate, du poivron, des fleurs, des baies et du cannabis médical.

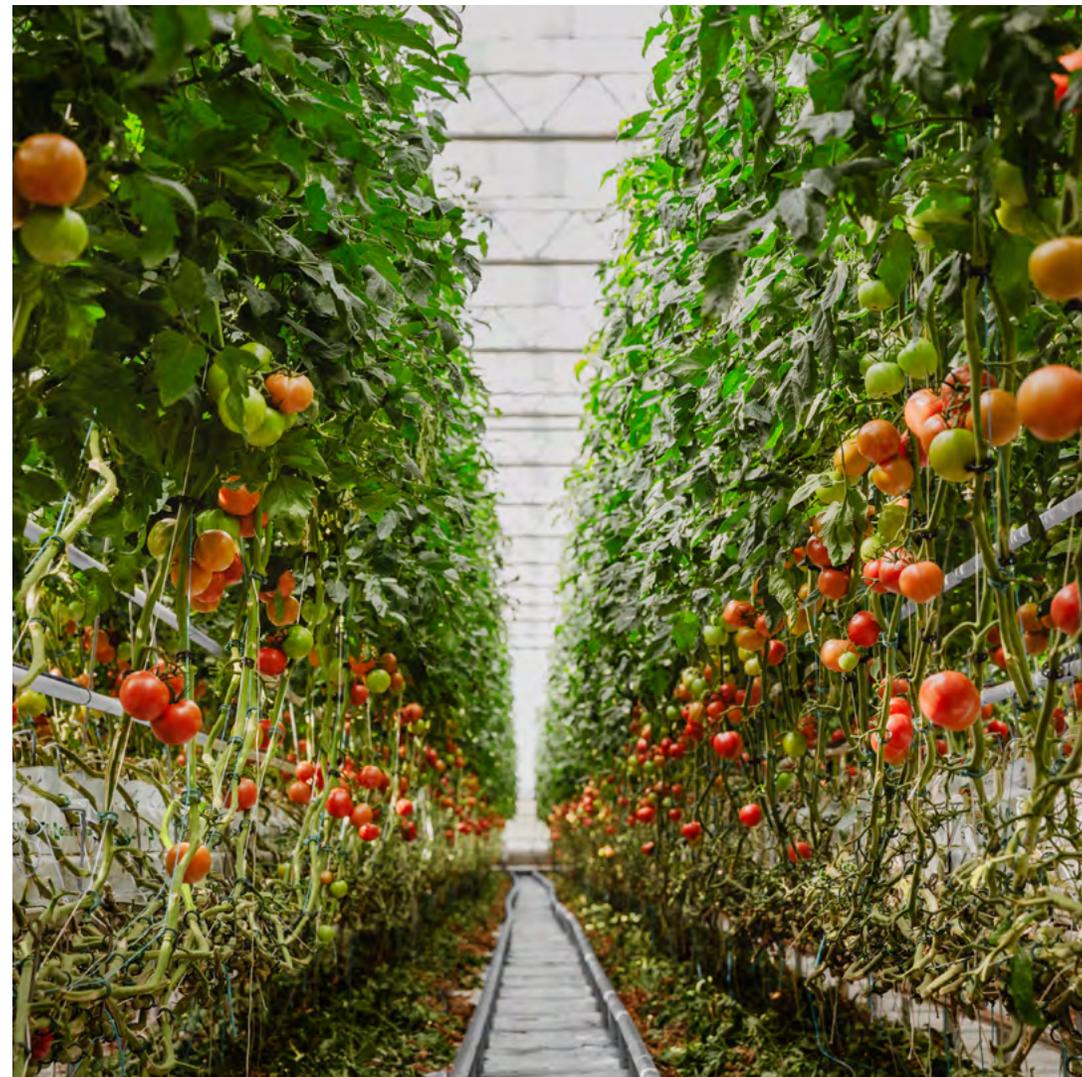
**Utiliser jusqu'à 50 %
d'eau en moins,
75 % de terre
en moins et 25 %
d'engrais en moins**

Les producteurs qui utilisent l'agriculture en environnement contrôlé (CEA) peuvent augmenter les rendements tout en utilisant moins d'eau, de terre et d'engrais.¹ En outre, avec Grodan, ils peuvent réduire ou éliminer les produits chimiques pour la protection des plantes.

Développement d'une solution de film compostable

En 2023, Grodan a développé une solution de film compostable pour remplacer le film plastique standard. Le film, composé à plus de 65 % de matériaux biosourcés, peut conserver ses caractéristiques opérationnelles pendant au moins un an dans des conditions de serre, ce qui est suffisant pour le cycle traditionnel de culture et de récolte.

« Grodan possède les meilleures solutions et se distingue par son service de recyclage basé sur la durabilité, ce qui nous garantit que les produits en fin d'utilisation sont pris en charge de manière appropriée et responsable. Nous travaillons avec Grodan depuis longtemps et nous ne voulons pas d'autre fournisseur », - explique Wilfred Barendse, coordinateur des installations et du service technique chez Red Harvest, un producteur de tomates et de concombres aux Pays-Bas.



¹ <https://p-cdn.rockwool.com/globalassets/sustainability/quantitative-comparison-between-soil-based-cultivation-systems-and-mineral-wool-systems.pdf?f=20180611063206>



Nos efforts mondiaux de promotion de l'agriculture en environnement contrôlé (CEA)

Grodan est le leader de l'agriculture en environnement contrôlé depuis plus de 50 ans, en grande partie grâce à notre R&D et à notre transfert de connaissances dans l'ensemble du secteur. En 2023, nous avons contribué aux deux études suivantes, en collaboration avec des partenaires du secteur et le Resource Innovation Institute :

- « The Water Circularity Best Practices Guide » (Le guide des meilleures pratiques en matière de circularité de l'eau) fournit des conseils techniques sur la réduction, la récupération et la recirculation de l'eau dans les installations de culture en environnement contrôlé².
- Le « Controlled Environment Agriculture Energy & Water Benchmarking Report: Establishing Preliminary Benchmarks » (Rapport d'analyse comparative de l'énergie et de l'eau dans l'agriculture en environnement contrôlé : établissement de références préliminaires).³ Il s'agit d'un document réalisé pour le service de conservation des ressources naturelles (NRCS) du ministère américain de l'Agriculture dans le cadre du projet financé par la subvention Conservation Innovation intitulé Transformation du marché basée sur les données pour une agriculture efficace en environnement contrôlé (CEA). Le rapport valide le potentiel d'économies d'eau et de qualité de l'eau de l'agriculture en environnement contrôlé, qui a prouvé que **les stratégies de circularité de l'eau peuvent générer des économies d'eau supérieures à 90 % par rapport aux références de l'agriculture de champ commune.**



« Il est essentiel que nous continuions à travailler avec des partenaires du secteur et des organisations à but non lucratif pour valider les revendications d'économies d'eau. Nous sommes heureux de constater que nos propres recherches correspondent à des données de tiers. Maintenant que des références ont été établies dans le secteur, nous pouvons travailler avec les décideurs politiques pour nous assurer que des mesures de bon sens en matière de durabilité sont intégrées dans les réglementations », déclare Madison Walker, responsable des affaires publiques, Grodan Amérique du Nord.

Avec le lancement de la campagne Designed to Grow en 2023 au salon Greentech de l'horticulture en Europe et à l'occasion de l'événement Cultivate à Columbus, Ohio, États-Unis, Grodan promeut activement son rôle positif dans le secteur de l'agriculture en environnement contrôlé.

Conçu pour pousser de la racine au fruit

Améliorez vos cultures grâce à nos connaissances et à nos solutions numériques



Grodan®

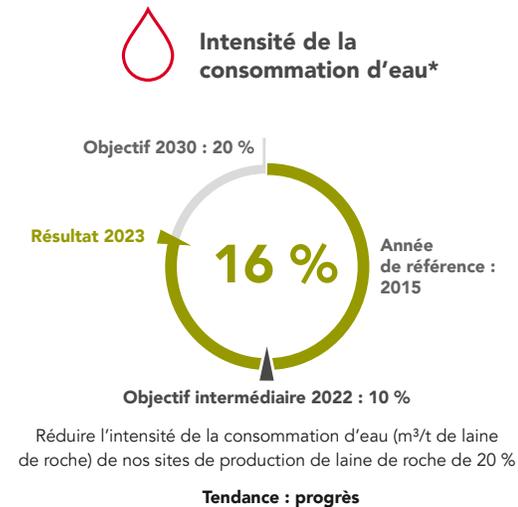


² Les installations CEA sont des installations agricoles à environnement contrôlé, y compris l'agriculture intérieure et verticale dans le but de fournir une protection contre les éléments extérieurs et de maintenir des conditions optimales tout au long du développement de la culture.

³ <https://www.grodan.com/siteassets/downloads/downloads-en/whitepapers-en/CEA-Energy-and-Water-Benchmarking-Report/>

Réduire l'intensité de la consommation d'eau

Le Groupe ROCKWOOL a pour objectif de réduire de 20 % l'intensité de la consommation d'eau dans les usines de laine de roche entre 2015 et 2030. Pour atteindre cet objectif, les sociétés d'exploitation ROCKWOOL (filiales) ont des objectifs annuels en matière de consommation d'eau. La direction surveille l'évolution sur une base trimestrielle. Et, dans le cadre du système de management de la sécurité, de la santé et de l'environnement (SHE) qui est aligné, entre autres, sur la norme ISO 14001, nous partageons en interne les meilleures pratiques de gestion de l'eau.



Évaluation sur la rareté de l'eau

Suite aux évaluations sur la rareté de l'eau réalisées en 2017 et 2022, sept sites de fabrication sont classés comme étant situés dans des zones de stress hydrique élevé ou extrêmement élevé. Toutefois, dans tous les cas, la consommation d'eau des usines est considérée comme étant négligeable, avec une utilisation de moins d'un pour mille d'eau disponible dans le bassin concerné. Néanmoins, nous continuons à prioriser la mise en œuvre d'améliorations de l'efficacité de l'eau dans ces usines.

Initiatives contribuant à réduire la consommation d'eau

En 2023, nous avons mis en œuvre plusieurs améliorations afin d'optimiser la consommation d'eau dans nos usines. Nous avons ainsi largement progressé vers notre objectif de réduction de 20 % de l'intensité de la consommation d'eau pour 2030. Pour l'année 2023 complète, nous avons réduit l'intensité de la consommation d'eau dans notre production de 16 % par rapport à l'année de référence 2015.

Réduction de 95 % de la demande en eau pour l'installation de fusion grâce à la technologie ORC

L'usine ROCKWOOL au Pays de Galles, au Royaume-Uni, a installé une unité Organic Rankine Cycle (ORC), qui utilise un liquide organique à bas point d'ébullition pour produire de l'électricité à partir de sources de chaleur de faible qualité qui ne peuvent pas entraîner les turbines traditionnelles. Cette technologie générera 1042 MWh par an et renverra l'eau réfrigérante dans le processus, réduisant ainsi de 95 % la demande en eau brute du système de refroidissement à coupleur sur lequel elle est installée.



* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Initiatives en matière de biodiversité

Saviez-vous qu'en collaboration avec SailGP, One Ocean Foundation et l'Université de Bari en Italie, nous avons construit un hôtel pour hippocampes innovant en laine de roche ?

La mer du Piccolo est une lagune côtière de 20 km² qui est reliée à la mer par un canal qui traverse le centre de Tarante, en Italie. Dotée d'une riche biodiversité (et déclarée parc naturel régional par la région des Pouilles en 2020), cette mer sert d'habitat à l'une des plus grandes colonies d'hippocampes d'Europe. Néanmoins, une longue histoire d'activité industrielle lourde dans cette région a eu des impacts négatifs sur la qualité de l'eau de mer et la population d'hippocampes. C'est pourquoi le Groupe ROCKWOOL, en collaboration avec SailGP, One Ocean Foundation et l'Université de Bari, a lancé un projet de repopulation des hippocampes en 2023.

Le projet consiste à créer une colonie artificielle en laine de roche pour les hippocampes. Aux côtés des biologistes marins, nous observerons au cours des deux prochaines années le comportement des hippocampes et l'impact de l'initiative sur leur développement.

Pour plus d'informations sur notre travail d'atténuation des risques liés à la biodiversité, veuillez consulter le paragraphe « DNSH pour la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes » à la page 55.



Italie, commune de Tarante : Installation de l'hôtel pour hippocampes en laine de roche.





Accroître le pouvoir de la société et des citoyens

Dans cette partie du rapport, vous découvrirez comment nous contribuons aux Objectifs de développement durable des Nations unies liés aux personnes et à la société :

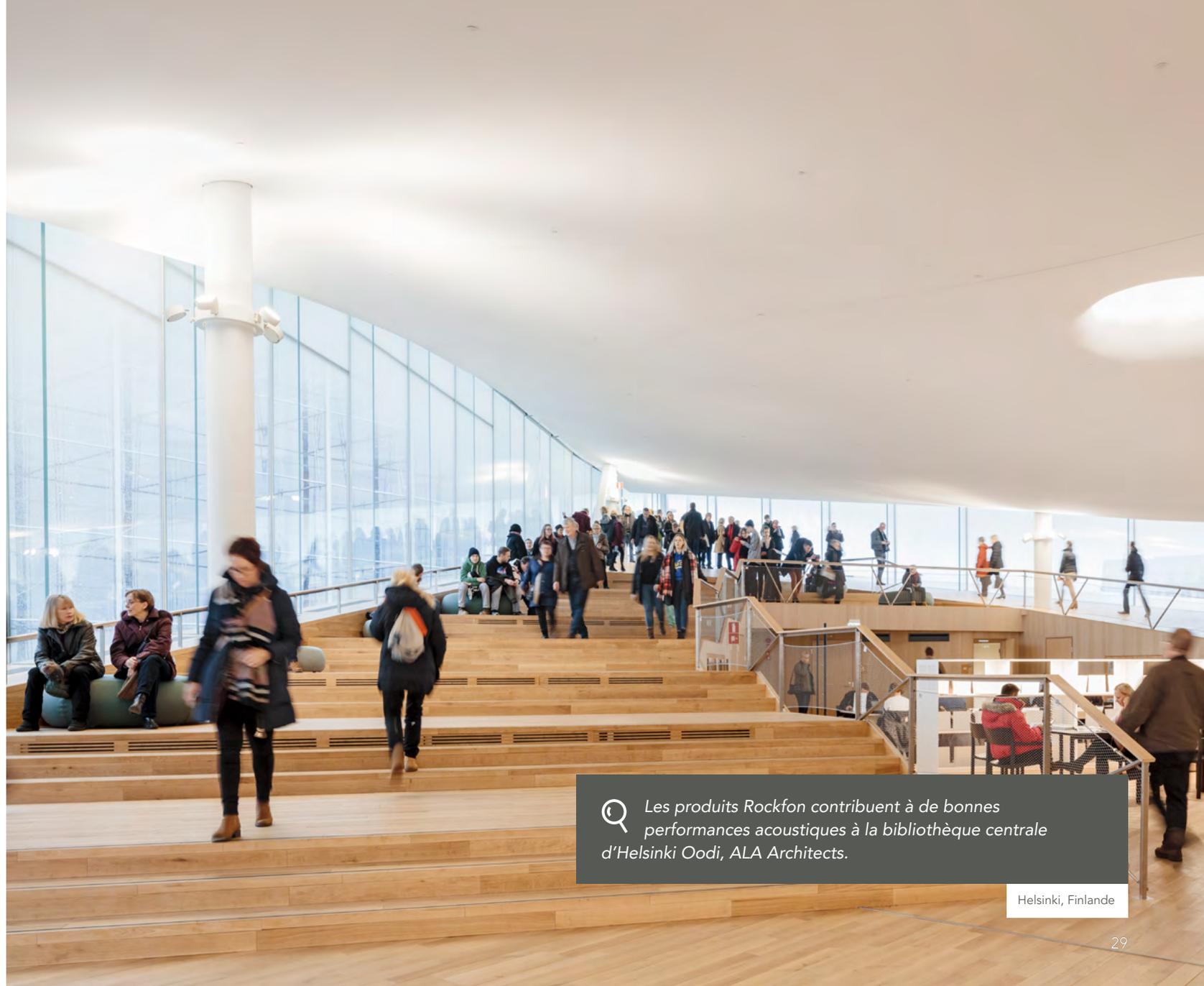




Accroître le pouvoir de la société et des citoyens

Dans ce chapitre, vous découvrirez dans quelle mesure nos produits, services et initiatives ont un impact sur les personnes et participent à la transition vers une société plus inclusive et moderne :

- Une approche globale de la santé et de la sécurité : notre objectif est d'atteindre zéro accident mortel et zéro accident grave
- Améliorer les performances en matière de sécurité par le biais de formations, de meilleures procédures et d'échanges de bonnes pratiques
- Créer des bâtiments sûrs, sains et attrayants avec des produits certifiés « Cradle to Cradle »
- Des toits résistants au feu, pour l'efficacité énergétique et la protection
- Aider les clients à obtenir les standards de durabilité les plus exigeants (BREEAM, LEED, DGNB, Taxonomie de l'UE)
- Travailler pour le Groupe ROCKWOOL
- Diversité, équité et inclusion : 33 % de femmes au Conseil d'administration, 27 % aux postes de cadres intermédiaires et de direction et une nouvelle politique DEI ROCKWOOL
- Nous nous engageons à avoir un impact positif partout où nous opérons : 43 000 emplois créés localement en 2023



Les produits Rockfon contribuent à de bonnes performances acoustiques à la bibliothèque centrale d'Helsinki Oodi, ALA Architects.

Helsinki, Finlande

Une approche globale de la santé et de la sécurité

En tant qu'entreprise de fabrication employant environ 12 000 personnes, notre objectif est d'avoir zéro accident mortel et zéro accident grave. En outre, nous nous efforçons de réduire continuellement le taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI).

Une approche globale de la culture de la sécurité

La politique et le manuel de sécurité, de santé et d'environnement (SSE) du Groupe ROCKWOOL définissent les responsabilités, les standards et les procédures pour la santé et la sécurité de notre personnel dans tous nos sites. Notre manuel du Groupe reflète les exigences de la norme ISO 45001 et définit les exigences minimales obligatoires du Groupe (MMR) que tous les sites ROCKWOOL doivent respecter. La politique SSE guide toutes nos entités sur la manière de prévenir, d'atténuer et de gérer les risques et/ou les impacts négatifs liés aux blessures ou accidents du travail. 82 % de nos installations sont certifiées ISO 45001, ISO 14001 et/ou ISO 50001.

Au niveau de la direction du Groupe, le vice-président senior responsable des opérations et de la technologie du Groupe dirige notre approche stratégique pour la sécurité et la santé de notre personnel. La fonction Sécurité, Santé et Environnement du Groupe soutient la mise en œuvre de nos politiques et le respect des standards définis. Les directeurs généraux responsables des usines dans leurs régions sont responsables de la mise en œuvre et de la gestion quotidienne de la politique et du manuel SSE.



Les usines ROCKWOOL à Istrie (Croatie), à Ploesti (Roumanie) et à Dahej (Inde) ont atteint 1 000 jours sans accidents avec arrêt de travail (LTI) en 2023.

Notre système de gestion de la santé et de la sécurité couvre tous les collaborateurs ROCKWOOL.



Améliorer les performances en matière de sécurité par le biais de formations, de meilleures procédures et d'échanges de bonnes pratiques

En 2023, nous avons travaillé sur l'augmentation de la responsabilité de notre leadership et de la responsabilité de tous les collaborateurs pour leur propre sécurité. Une simple devise de notre PDG Jens Birgersson, « si ce n'est pas sûr, cela ne vaut pas la peine de le faire », doit servir de guide au quotidien. Nous avons également mis en place une série d'initiatives dans nos installations de production qui incluent des visites de sécurité de la direction, des campagnes locales pour prévenir les accidents tels que les chutes ou les glissades et des visites par les fonctions SSE du Groupe dans des usines sélectionnées pour renforcer notre culture de la sécurité et consolider un sentiment collectif de devoir et de sensibilisation.

Outre le suivi des indicateurs clés de performance tels que le nombre d'incidents, nous mettons également l'accent sur les « indicateurs de performance de pointe » tels que les comportements dangereux, les quasi-accidents et les visites de détection des dangers sur nos sites pour aider à réduire les risques.

Améliorer nos performances globales en matière de sécurité

Depuis 2023, l'objectif de sécurité du Groupe est le suivant : « zéro accident mortel et zéro accident grave ». Comme toujours, nous continuerons à viser un faible taux d'incidents avec arrêt de travail. Nous avons connu deux accidents graves en 2023, mais aucun accident mortel. En outre, nous avons réduit notre taux d'accidents avec arrêt de travail de 14 %.

* Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.



Les responsables de la sécurité se rencontrent en face à face : en mai, tous les responsables de la sécurité du Groupe ROCKWOOL se sont retrouvés pour partager leurs connaissances et les meilleures pratiques et apprendre de nouvelles idées.

Prévention par des visites de sécurité

Au cours de l'année 2023, le SSE du Groupe a effectué des visites de sécurité dans trois usines pour examiner le travail en matière de sécurité, recueillir les meilleures pratiques, mettre à jour les processus SSE et mettre en place de nouvelles initiatives dans l'ensemble du Groupe afin d'améliorer nos performances en matière de sécurité.

Journée de la sécurité du Groupe

Le 28 avril, nous avons célébré notre journée mondiale annuelle de la sécurité au sein du Groupe ROCKWOOL. L'événement a permis de souligner les problèmes de sécurité pertinents, d'effectuer des formations et d'évaluer le travail consacré à l'amélioration des standards de santé et de sécurité.



Santé et sécurité au travail*

Objectif : zéro accident mortel et zéro accident grave



Résultat 2023 :
(Taux d'accidents avec arrêt de travail de 2,4, soit une amélioration de 14 %)

Zéro accident mortel et zéro accident grave

Tendance : progrès

Créer des bâtiments sûrs, attrayants et plus sains

Plus de 90 % des produits Rockfon en Europe ainsi que la gamme de produits d'isolation Futura de notre entreprise suisse, Flumroc, sont certifiés Cradle to Cradle® v3.1. En 2023, nous avons travaillé à la recertification avec une extension de la certification selon la nouvelle norme Cradle to Cradle® v4.0 et nous prévoyons d'obtenir la certification en 2024.

Pourquoi est-ce important ? Lorsqu'un produit est certifié Cradle to Cradle®, il est reconnu internationalement comme un produit sûr et durable qui favorise des bâtiments plus sains.

Les investisseurs, les entreprises de construction et d'autres s'appuient sur ces informations lorsqu'ils choisissent, par exemple, des produits qui leur permettront de gagner plus de points dans les systèmes de notation du bâtiment en matière de durabilité tels que LEED, BREEAM et WELL. Par exemple, nous avons utilisé des produits ROCKWOOL pour rénover un siège de filiale au Danemark, et nous avons obtenu la certification WELL Platinum la plus élevée – la première du pays.

Moins de bruit, plus de confort

Les propriétés thermiques de la laine de roche améliorent le confort des logements en facilitant le contrôle de la température. Et comme les produits en laine de roche permettent d'atténuer le bruit et les vibrations, ils aident à limiter le bruit qui traverse les murs et rebondit à travers les pièces, ce qui peut provoquer du stress et d'autres effets néfastes pour la santé.

Hydrofuge, meilleure qualité de l'air et éclairage

L'isolation ROCKWOOL et le revêtement de façade

Rockpanel sont hydrofuges et perméables à la vapeur, ce qui signifie qu'ils ne piègent pas l'humidité, ce qui aide à prévenir la moisissure et la prolifération de champignons. Outre l'atténuation du son, les panneaux acoustiques pour le plafond Rockfon blanc clair améliorent également la qualité de l'éclairage en équilibrant la réflexion à la lumière et la diffusion, réduisant ainsi les symptômes courants liés à la lumière tels que la fatigue, les maux de tête et la fatigue oculaire.

Sécurité chimique pour les personnes et l'environnement

Les produits ROCKWOOL sont fabriqués à partir de matériaux naturels et sont sûrs pour les utilisateurs finaux, les ouvriers et l'environnement. Notre laine de roche ne contient pas de retardateurs de flamme et est certifiée EUCEB (European Certification Board of mineral products). EUCEB est un programme de certification volontaire, dans le cadre duquel des échantillons de nos produits de chaque usine sont testés par des laboratoires indépendants deux fois par an.

Ces tests ont pour but de vérifier que les fibres fabriquées sont biosolubles et respectent les exigences les plus strictes à travers le monde dans ce domaine (<https://www.euceb.org/>).

Les solutions Rockfon vendues en 2023 améliorent les conditions d'apprentissage de 1,8 million d'élèves dans le monde.¹



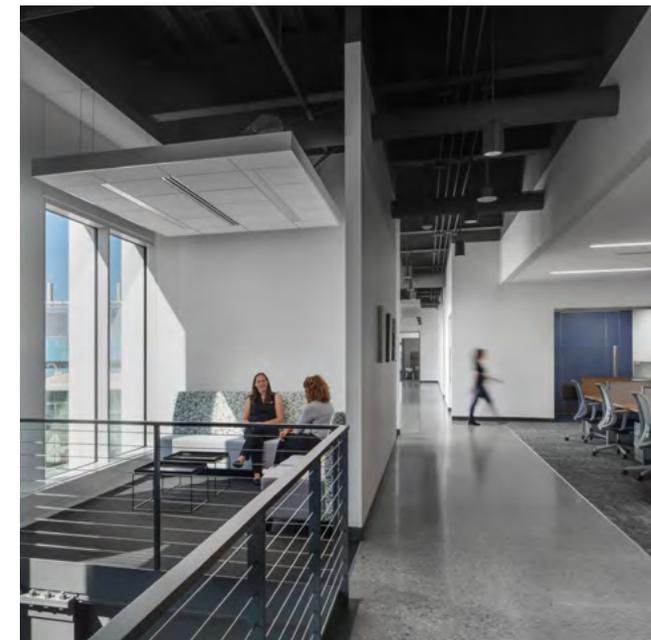
Siège social de ROCKWOOL Nordics et Rockfon Europe-Asie : Le premier bâtiment certifié WELL Platinum au Danemark qui a également obtenu DGNB-Gold



¹ Voir <https://www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/social/healthy-living-environments/>



Aider nos clients à atteindre les standards de durabilité les plus exigeants



Les produits ROCKWOOL contribuent à l'obtention de crédits dans les programmes de construction durable tels que LEED® (Leadership in Energy and Environmental Design), BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen), HQE (Haute Qualité Environnementale) et la taxonomie de l'UE et sont donc très appréciés par les clients du monde entier.

Komatsu Mining Corp. a récemment ouvert son nouveau siège social South Harbor à Milwaukee, dans le Wisconsin, aux États-Unis. Réflétant l'accent mis par l'entreprise sur la durabilité et son objectif de neutralité carbone, cet immeuble de bureaux est le seul projet LEED® v4 Building Design and Construction (BD+C) New Construction (NC) Gold de la ville de Milwaukee et celui qui a obtenu la note la plus élevée LEED v4 BD+C dans l'État du Wisconsin. Il peut accueillir plus de 1 000 personnes

dans ses espaces de bureaux, son musée et son centre de formation, et comprend 38 000 m² d'espace de fabrication.

Eppstein Uhen Architects (États-Unis) qui a conçu le nouveau siège a spécifié cinq types de panneaux de plafond acoustiques en laine de roche Rockfon qui ont contribué à répondre aux exigences du projet en matière de durabilité, de performance et d'esthétique.

99 *Nos nouvelles installations sont conçues pour améliorer la sécurité, l'efficacité et la durabilité environnementale – correspondant aux priorités absolues de Komatsu à travers le monde, ce qui nous permet de mieux servir nos clients et de fournir des solutions innovantes », a expliqué Jeff Dawes, président et PDG de Komatsu Mining Corp basé à Milwaukee.*



Des toits résistants au feu, pour l'efficacité énergétique et la protection

Lorsque la chaîne de supermarchés néerlandaise PLUS a regroupé ses quatre centres de distribution en un mégacentre, la sécurité incendie et la certification BREEAM Outstanding étaient les principales exigences pour ce nouveau bâtiment.

Et ce, à juste titre. Non seulement toute la centrale de distribution PLUS pour les Pays-Bas allait se trouver sous un toit géant (un espace de la taille de 19 terrains de football), mais ce toit serait couvert par 11 000 panneaux solaires, ajoutant une précieuse source d'énergie verte au bâtiment – mais constituant également un risque d'incendie.

L'installation d'un isolant incombustible ROCKWOOL pour toitures-terrasses sous les panneaux solaires aide PLUS à atteindre ces deux priorités. L'isolant incombustible protège les activités de PLUS en réduisant le risque d'incendie supplémentaire ainsi que les besoins énergétiques du bâtiment.



Centre de distribution pour les supermarchés PLUS, © Walter Frisart FOTOwerk



« Nous passons de quatre centres de distribution à un seul, la sécurité incendie doit donc être maximale. En choisissant la laine de roche et en installant des extincteurs, nous avons pris cela en compte », explique Tinie Dorresteyn, Property Manager chez Plus Retail.

Alors que les installations de panneaux solaires sur toiture sont de plus en plus courantes, l'installation d'un isolant incombustible comme la laine de roche en dessous contribue à protéger les personnes, les biens et les actifs contre le risque d'incendie supplémentaire.

ARC (Allianz Risk Consulting) déconseille fortement d'installer des systèmes photovoltaïques sur des bâtiments industriels et commerciaux dotés de toits combustibles (entièrement combustibles ou avec une isolation combustible). »¹ Allianz Risk Consulting.

¹ <https://www.agcs.allianz.com/news-and-insights/risk-advisory/tech-talk-volume-8-fire-hazards-of-pv-systems.html>



Collaborateurs de l'usine ROCKWOOL de Ranson, Virginie-Occidentale, États-Unis



Travailler pour le Groupe ROCKWOOL

Engagement des collaborateurs par la satisfaction et la motivation

Notre enquête annuelle sur l'engagement, *RockPulse*, est l'un des principaux moyens de donner la parole à nos employés. Cette enquête porte sur des domaines variés, y compris la satisfaction des employés, la fidélité, leur opinion sur leur responsable direct et la direction, la coopération avec les collègues et les conditions de travail.

Principaux résultats de l'enquête 2023

En 2023, près de 12 000 collaborateurs ROCKWOOL ont été invités à partager leurs opinions. Plus de 85 % des participants ont répondu, soit le taux de réponse le plus élevé jamais enregistré. Plus encourageant encore, notre score global de fidélité, de satisfaction et de motivation est resté à un niveau élevé. Les thèmes les mieux notés étaient la « sécurité », la « gestion des performances » et la « diversité et l'inclusion ».

Campagne interne pour la durabilité

En 2023, nous avons lancé pour tous les employés ROCKWOOL une campagne interne sur la durabilité. L'idée était de créer des activités amusantes, autour d'événements où les collègues pouvaient partager leurs histoires et leurs engagements tout en participant aux activités et jeux en rapport avec la durabilité qui ont été créés pour améliorer leur compréhension des ODD auxquels le Groupe ROCKWOOL s'engage. Des employés de 25 pays ont participé.

Les activités et idées abordaient des questions variées telles que la gestion des déchets alimentaires, les marchés de troc de vêtements et de livres, le nettoyage des plages et bien plus encore.

Inde : Nous sommes un excellent lieu de travail

ROCKWOOL Inde est fier de recevoir le prix Great Place to Work pour la 2e année consécutive.

La certification Great Place to Work est un symbole de notre engagement continu en faveur du bien-être, du développement professionnel et de la satisfaction au travail des collaborateurs. Le Groupe ROCKWOOL a reçu cette reconnaissance pour son engagement à fournir un lieu de travail sûr, favorable et gratifiant, où les employés peuvent s'épanouir et contribuer au mieux au succès de l'entreprise.

Responsabiliser les collaborateurs par le développement

Nous aidons nos collaborateurs à développer leurs talents et à progresser dans leur carrière. Par exemple, via le programme mondial de formation au leadership Diplôme de direction d'usine (PMD).



« C'est un plaisir de faire partie du programme mondial de formation en leadership Diplôme de direction d'usine (PMD). Pour moi personnellement, le diplôme PMD représente trois parties élémentaires : La mise en réseau – pour avoir un aperçu plus approfondi d'autres façons d'envisager les défis ou les processus, une connaissance plus vaste des autres départements et usines et, bien sûr, le développement personnel pour la croissance - à la fois le mien et celui de l'entreprise », explique Johanna Weisser, Supply Chain & Logistics Management, ROCKWOOL Allemagne.



« Au début, j'avais des doutes quant à l'engagement en termes de temps lorsque l'on m'a demandé de suivre le cours PMD. Cependant, j'étais curieux de voir ce que représentait la fonction de directeur d'usine et j'ai décidé de le faire. Ma promotion au poste de directeur d'usine s'est déroulée plus rapidement que prévu. Je suis reconnaissant d'avoir suivi le programme PMD, qui m'a également offert d'excellentes opportunités de réseautage, de réflexion et de soutien à la fois professionnellement et personnellement », ajoute Martin Dokoupil, Directeur d'usine ROCKWOOL en République tchèque.

Diversité, équité et inclusion

Le groupe ROCKWOOL est depuis longtemps un lieu de travail diversifié où des employés d'origines, de nationalités et de compétences différentes travaillent côte à côte. Par exemple, nous employons 83 nationalités différentes dans le monde entier (79 nationalités en 2022), dont 38 au siège social de Hedehusene. En 2023, 27 % de tous les responsables à des postes de cadres de direction et intermédiaires étaient des femmes. Une femme fait partie de la Direction du Groupe, et deux femmes ont été élues par les actionnaires pour entrer au Conseil d'administration, ce qui nous permet déjà d'atteindre notre objectif de 33 % de femmes au Conseil pour 2024.

En 2023, nous avons également augmenté la proportion de femmes parmi les nouvelles embauches pour les postes de cadres de direction et intermédiaires à 32 % (une augmentation de trois points de pourcentage par rapport à 2022) et nous travaillons activement à l'élargissement de nos recrutements diversifiés. De plus, comme nous vendons des produits dans plus de 120 pays à travers le monde, nous nous efforçons également d'avoir différentes nationalités parmi les membres de la direction du Groupe. En 2023, cinq nationalités différentes étaient représentées parmi les membres de la Direction du Groupe.

Nous reconnaissons que chacun d'entre nous apporte au travail ses propres capacités, expériences, compétences et perspectives uniques, quelles que soient nos différences. Nous sommes convaincus que des équipes diversifiées et bien coordonnées qui travaillent ensemble créent des opportunités d'efficacité, de productivité et de créativité accrues parmi les employés et que le respect de l'individualité augmente la satisfaction au travail. Cette diversité reflète également l'engagement de longue date de ROCKWOOL en faveur de l'égalité d'accès aux ressources et aux



Giorgia Rollo, cofondatrice d'Io Posso, s'exprime lors de l'étape SailGP à Tarante, en Italie

opportunités pour tous les employés. Nous souhaitons que chacun se sente valorisé en tant que membre de la grande famille ROCKWOOL.

Nouvelle politique de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) du Groupe ROCKWOOL

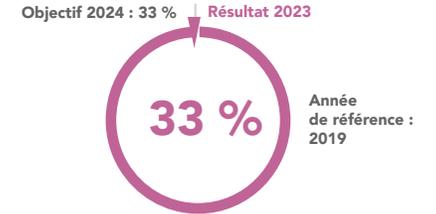
C'est pourquoi - également en réponse à l'évolution des attentes des parties prenantes parmi les employés, les investisseurs, les décideurs politiques, les régulateurs et autres acteurs, ROCKWOOL a introduit en 2023 une politique formelle de DEI.

Dans le cadre de la nouvelle politique de DEI, nous avons lancé un programme pour rendre le lieu de travail plus inclusif et accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous souhaitons également porter cet effort en dehors du Groupe ROCKWOOL, et en 2023, nous avons fait un premier petit pas dans cette direction. Lors du sommet sur l'impact organisé par ROCKWOOL à Tarante, en Italie, nous avons collaboré avec une organisation inspirante, Io Posso (qui se traduit par « Je peux »), pour sensibiliser et souligner la nécessité de s'assurer que des événements tels que SailGP soient accessibles à tous. Io Posso s'efforce de rendre les plages plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Leur initiative « Terrasses sur la mer » offre aux personnes à mobilité réduite la possibilité de profiter de l'océan grâce à leur infrastructure sur mesure et aux nombreux bénévoles qui travaillent avec l'association.



Diversité et inclusion

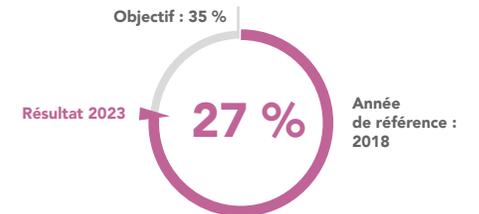


33 % de femmes membres du Conseil d'administration élues par les actionnaires d'ici 2024

Tendance : stable



Diversité et inclusion



27 % de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires

Tendance : stable

Nous nous engageons à avoir un impact positif partout où nous opérons

Avec 51 sites de production dans 23 pays, nous contribuons à la prospérité de communautés à travers le monde.

Nous sommes une entreprise mondiale, mais notre activité est locale, ce qui signifie que nous produisons au plus près de nos clients et que nous embauchons et nous achetons des produits et services au sein des communautés où nous opérons. Étant donné que notre objectif est de produire et de vendre des produits à proximité immédiate de nos usines, le Groupe ROCKWOOL génère de l'emploi, des investissements, des revenus fiscaux et des activités pour les entreprises locales directement au sein des communautés d'accueil où nous sommes situés.

La construction et l'exploitation d'une usine de production constituent un investissement à long terme dans notre entreprise, nos employés et dans les communautés où nous opérons.

Nous avons contribué à créer environ 43 000 emplois locaux, à la fois dans nos propres installations dans le monde entier et chez nos fournisseurs¹

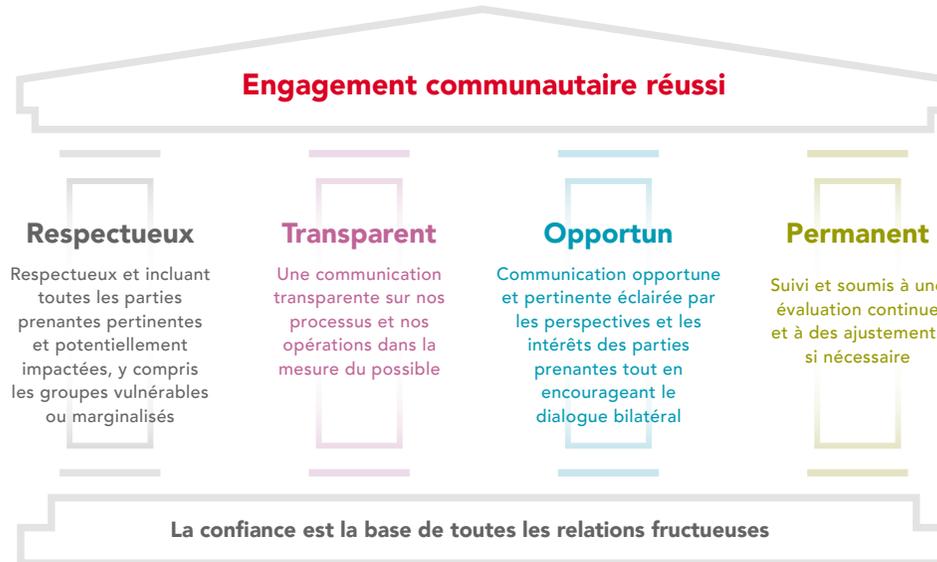
¹ Consulter <https://www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/social/socioeconomic-impact/>

Nos produits d'isolation vendus en 2023 permettront aux clients d'économiser environ 83 MEUR sur leur facture d'énergie¹

La conscience sociale et le fait d'être un bon voisin ont toujours fait partie intégrante de notre culture au sein du Groupe ROCKWOOL.

Dans le cadre de nos efforts pour améliorer continuellement notre engagement auprès des

communautés où se situent nos usines et où vivent bon nombre de nos employés, nous avons mis à jour et étendu notre Manuel d'engagement communautaire en 2023. Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ce manuel interne définit une approche en cinq étapes de l'engagement communautaire. Son objectif est d'assurer un dialogue bidirectionnel avec les communautés locales couvrant les multiples phases de l'existence d'une usine, de la planification et de l'étape de pré-investissement à la construction et à l'exploitation complète.



L'usine canadienne ROCKWOOL à Milton, en Ontario, remporte le prix « Grande entreprise de l'année » organisé par la Chambre de commerce de Milton.



Nous sommes un membre actif de la Chambre de commerce de Milton, qui organise un gala annuel des prix communautaires où les organisations et les individus sont reconnus pour leur contribution à la communauté de Milton.

Cette année, le Groupe ROCKWOOL a remporté le prix « Grande entreprise de l'année ».





ROCKWOOL Inde promeut des communautés saines en soutenant le marathon local

En collaboration avec le club de course à pied de Bharuch (à proximité de notre usine) et pour promouvoir les principes de l'ODD 11 (Rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables), ROCKWOOL a organisé un marathon pour la deuxième année consécutive. L'événement a attiré près de 3 000 coureurs et a fait l'objet d'une large couverture médiatique.

En plus de promouvoir le bien-être communautaire, ROCKWOOL Inde a également défendu l'inclusion. Plusieurs marathoniens souffrant de handicap ont participé au marathon.



Un don de matériaux d'isolation ROCKWOOL a contribué à la création d'une colonie de vacances pour les enfants atteints de cancer en Roumanie.

L'un de nos dons a été fait à l'ONG roumaine The Magic Association, qui organise des colonies pour les enfants souffrant de cancer afin qu'ils puissent profiter d'ateliers d'équitation, de natation, de peinture et de théâtre. Le matériau d'isolation, que nous avons également installé, a contribué à la création d'un nouveau Magic Camp dans la municipalité de Branesti près de Bucarest. Plus de 1 000 enfants ont séjourné dans les Magic Camps et plus de 50 colonies de vacances ont été organisées.

»» Les enfants atteints de cancer n'ont pas le temps d'attendre. Chaque jour de leur vie pourrait être le dernier. Leur donner la possibilité de passer du temps dans un environnement agréable, joyeux et confortable a été très gratifiant pour nous », explique Valeriu Tatu de l'association roumaine MagiCAMP.



Milton, Canada : Les employés de ROCKWOOL Amérique du Nord participent au grand événement mondial de nettoyage qui se déroule sur deux jours !

Plus de 45 employés du siège social et des ventes ont participé aux deux journées de nettoyage communautaire ROCKWOOL organisées en avril 2023 dans les parcs locaux et les plans d'eau à Milton, et autour de notre bâtiment de bureaux.

»» Voir et entendre sur le terrain l'appréciation de la communauté locale et faire partie de la Great Global Clean-up initiative d'EarthDay.org est motivant et permet à l'équipe ROCKWOOL de prendre en compte ses contributions à un environnement plus durable », explique Alejandra Nieto, Sustainability Manager pour ROCKWOOL Amérique du Nord.



Pratiques commerciales responsables

Dans cette partie du rapport, vous découvrirez comment nous contribuons aux Objectifs de développement durable des Nations unies suivants liés à la gouvernance :

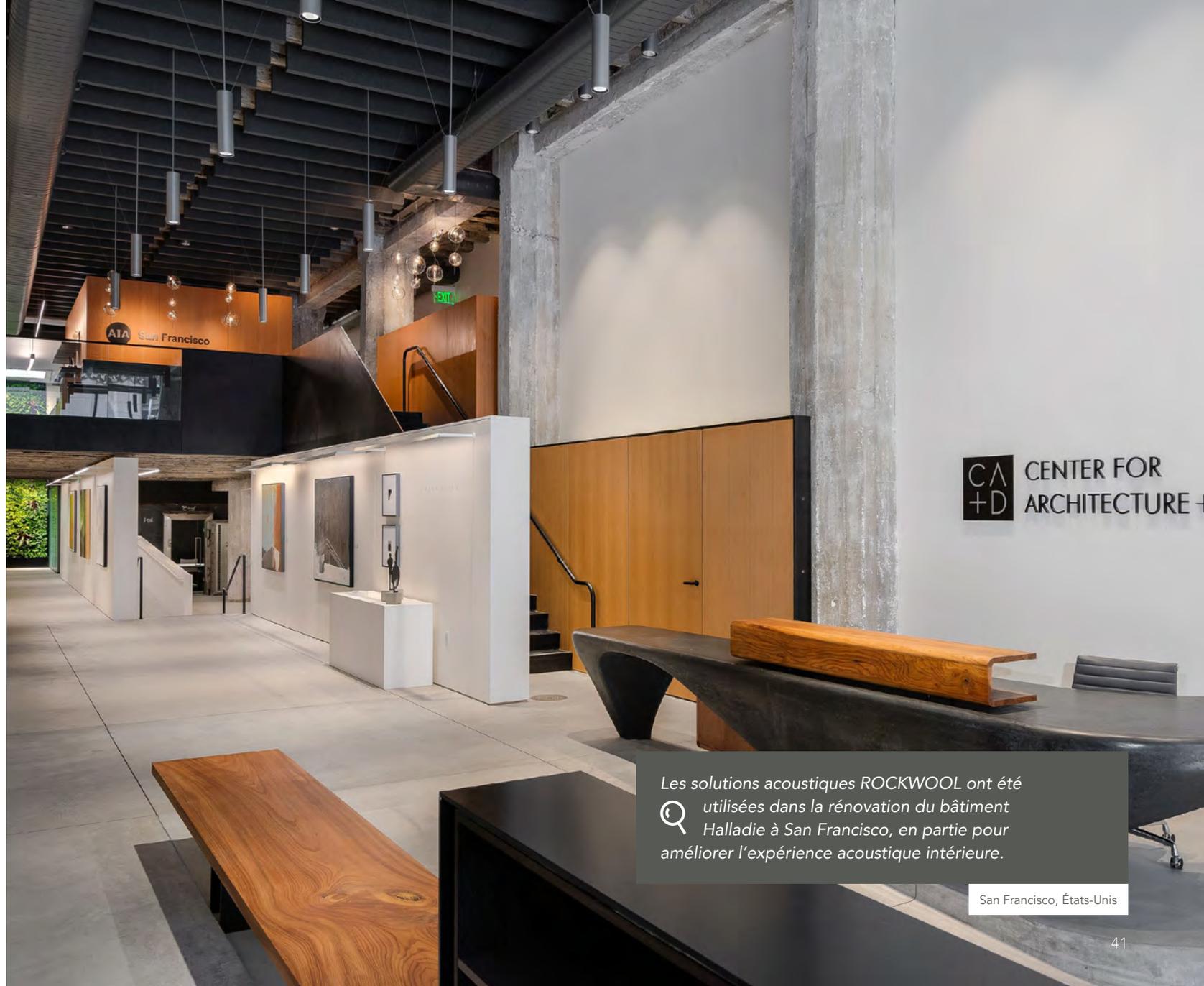




Pratiques commerciales responsables

Dans ce chapitre, vous découvrirez comment nous intégrons la durabilité à nos activités principales et comment nous menons nos activités :

- La durabilité est fermement ancrée à tous les niveaux de notre groupe
- La durabilité fait partie de notre état d'esprit et de la manière dont nous travaillons avec nos fournisseurs : mise en œuvre du Code de conduite des fournisseurs et d'un outil de supervision des risques en matière de durabilité dans notre chaîne d'approvisionnement
- Forte intégrité opérationnelle : formations continues et sensibilisation



Les solutions acoustiques ROCKWOOL ont été utilisées dans la rénovation du bâtiment Halladie à San Francisco, en partie pour améliorer l'expérience acoustique intérieure.

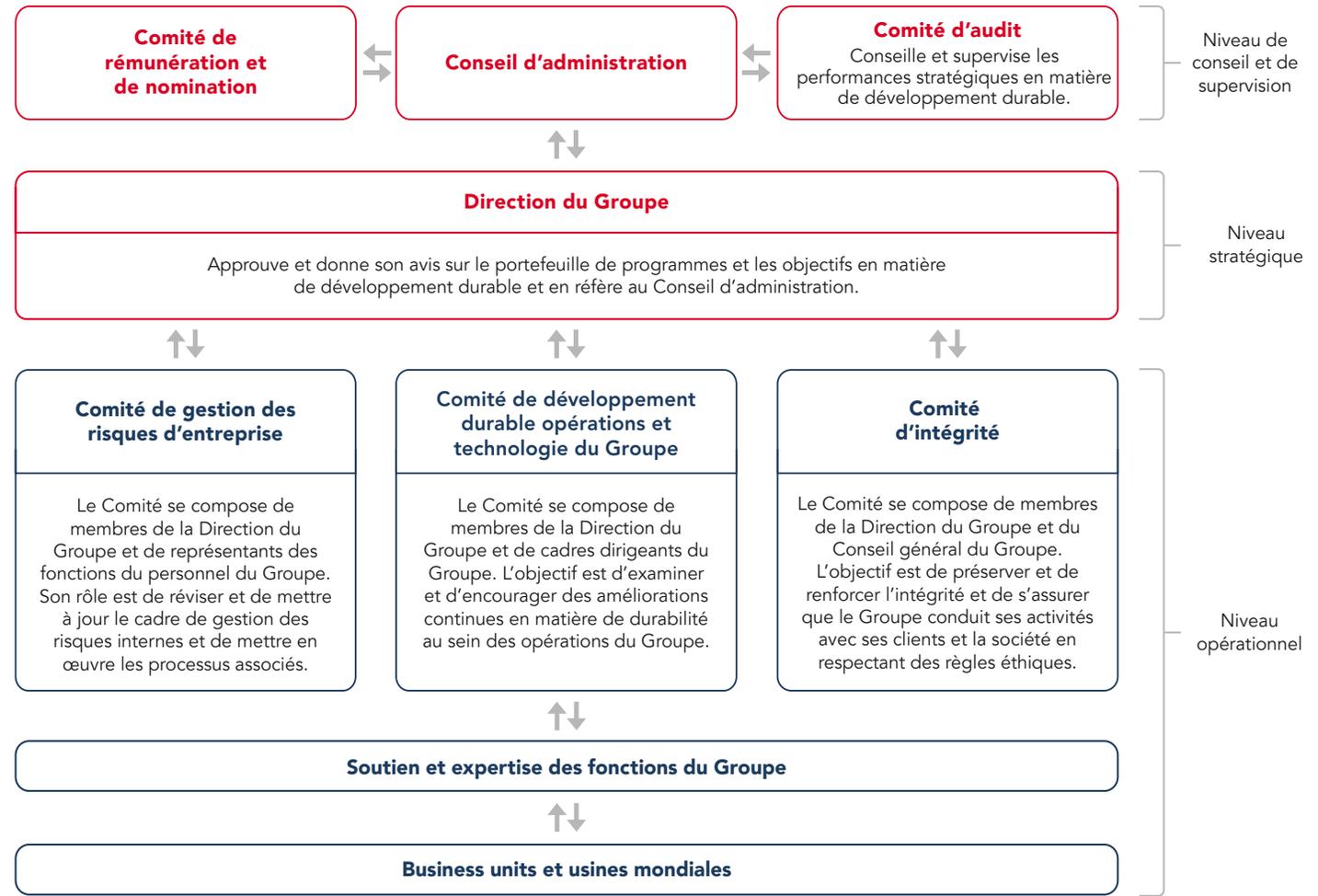
San Francisco, États-Unis

Durabilité fermement ancrée à tous les niveaux de notre groupe

La durabilité est fermement ancrée au niveau du Conseil d'administration, de la Direction du Groupe et au niveau opérationnel afin d'assurer les ressources et les données de haut niveau nécessaires pour collaborer avec les parties prenantes internes et externes et d'améliorer en continu les performances. La gouvernance et les initiatives de développement durable stratégiques sont un thème récurrent des réunions du Conseil d'administration et de la direction du Groupe.

Préparer ROCKWOOL aux nouvelles exigences en matière de durabilité

En 2023, une évaluation exhaustive de la double importance relative a été réalisée en impliquant les cadres supérieurs et exécutifs, la Direction du Groupe et le Conseil d'administration (voir page 48). La Direction du Groupe et le Conseil d'administration sont régulièrement informés des changements réglementaires, des tendances et des exigences du marché en matière de durabilité.



La durabilité fait partie intégrante de notre politique d'approvisionnement et d'achats

En tant qu'acteur mondial, le Groupe ROCKWOOL est conscient que ses activités internationales de sourcing et d'approvisionnement ont une influence considérable sur l'environnement et les communautés locales dans les pays où nous opérons et sourçons les matériaux et les services. Nous coopérons étroitement avec les fournisseurs et nous les considérons comme des partenaires majeurs de notre chemin commun vers une chaîne d'approvisionnement plus durable.

En 2023, nous avons renforcé nos pratiques d'approvisionnement durable dans deux des cinq étapes de l'approvisionnement responsable :

1. Mise à jour du Code de conduite des fournisseurs sur les sujets importants de durabilité

Nous avons mis à jour notre Code de conduite des fournisseurs, en intégrant des exigences et des attentes supplémentaires en matière de droits de l'homme et d'environnement dans les domaines du travail des enfants et du travail forcé, des droits du travail, de la santé et de la sécurité, de la décarbonation, de la corruption et du système de lancement d'alerte.

Le Code de conduite des fournisseurs ouvre la possibilité d'enquêter sur les fournisseurs par le biais de questionnaires, d'audits internes de durabilité sur site préalablement convenus et/ou par le biais d'auditeurs tiers indépendants accrédités.

Une formation concernant les nouvelles attentes et exigences envers les fournisseurs est en cours pour tous les Responsables catégories, les Directeurs d'approvisionnement et autres postes travaillant avec les fournisseurs. Avant la fin 2024, tous nos fournisseurs contractuels recevront le Code de conduite des fournisseurs révisé. À partir de début 2024, tous les nouveaux fournisseurs avec lesquels nous avons l'intention de signer un contrat recevront le Code de conduite des fournisseurs révisé. Nous nous efforcerons d'obtenir 100 % de signature du Code de conduite révisé par les fournisseurs à haut risque.

2. Supervision des fournisseurs à haut risque

En 2023, nous avons piloté avec succès un outil de gestion des risques en matière de durabilité basé sur le cloud. Cet outil est utilisé pour la supervision de nos fournisseurs et la réalisation d'autres évaluations des risques en matière de durabilité. En 2024, nous continuerons à déployer cet outil, en adoptant une approche basée sur les risques lors de la sélection de nouvelles catégories à intégrer.

Notre approche en cinq étapes de l'approvisionnement responsable



Signature du Code de conduite des fournisseurs



Évaluation de la durabilité du fournisseur par le biais des risques liés aux produits et/ou services ou du niveau de risque du pays



Inscription à l'outil de gestion des risques en matière de durabilité ROCKWOOL



En fonction de l'évaluation des risques en matière de durabilité : audit interne ou externe et/ou certification par une tierce partie



Dialogue avec les fournisseurs et mise en place d'actions correctives

Forte intégrité opérationnelle

Le Code de conduite ROCKWOOL

Notre Code de conduite fournit le cadre de nos engagements éthiques, applicable à tous les employés. La responsabilité du Code de conduite incombe au Conseil d'administration. Les principaux éléments sont les suivants :

- approche de tolérance zéro en matière de fraude, de corruption et de pots-de-vin, y compris la politique en matière de cadeaux et d'invitations ;
- définit des principes pour lutter contre les conflits d'intérêts ;
- récapitule notre respect des lois nationales et internationales sur la concurrence et le droit antitrust ;
- confidentialité et sécurité des données, y compris l'engagement de confidentialité des renseignements ;
- lutte contre le blanchiment d'argent ;
- droits de l'homme et droits du travail ;
- santé et sécurité ;
- climat et environnement.

Nos quatre valeurs alimentent le ROCKWOOL Way : Ambition – intégrité – responsabilité – efficacité



Renforcer l'intégration de l'éthique dans notre culture d'entreprise

En 2023, les efforts du Groupe se sont concentrés sur la sensibilisation en Asie par le biais de formations au Code de conduite ROCKWOOL dispensées à environ 150 managers à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande. Ces sessions de formation ont abordé les thèmes suivants : l'intégrité du Groupe, les politiques et manuels du Groupe, la conduite des collaborateurs, le Comité d'intégrité, le principe de tolérance zéro, ce qu'il faut signaler et comment signaler les actes ou les soupçons de corruption, et la présentation de la Politique en matière de cadeaux et d'invitations.

En outre, nous avons mobilisé les collaborateurs travaillant dans les usines par le biais de formations en présentiel présentant le Code de conduite et sensibilisant à des questions telles que les valeurs ROCKWOOL et la conduite des collaborateurs.



Politique d'alerte

Les cas de non-respect du Code de conduite peuvent être signalés par le biais des différents canaux de communication suivants pour les parties prenantes internes et externes :

- Système d'alerte global ROCKWOOL disponible sur notre page web d'entreprise pour les parties prenantes externes et internes avec la possibilité de rester anonyme : Politique d'alerte¹ ;
- Courrier ordinaire adressé à ROCKWOOL A/S, Hovedgaden 584, Entrance C, 2640 Hedehusene, Danemark (Attn : Group Integrity Officer) ;
- Les collaborateurs ROCKWOOL peuvent également faire un signalement en personne.

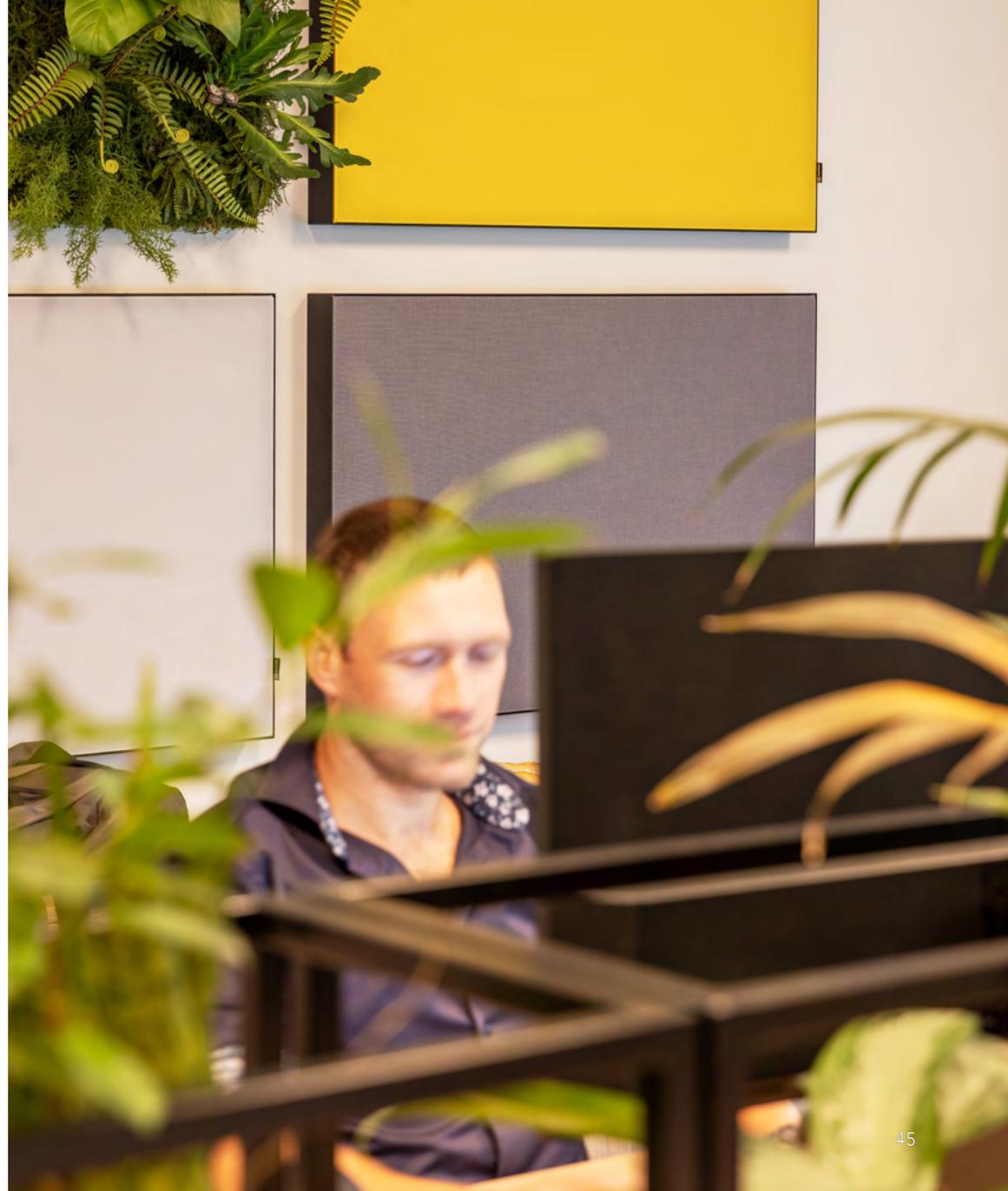
Toutes les notifications d'alertes professionnelles sont portées à l'attention du Chief Integrity Officer du Groupe ROCKWOOL. En fonction de la nature et de la gravité du cas signalé, les services concernés du Groupe et/ou les fonctions locales sont contactés.

En outre, le Comité d'intégrité ROCKWOOL comprend le PDG, le directeur financier, un vice-président directeur d'une unité commerciale et le directeur juridique. L'objectif du Comité est de préserver et de renforcer l'intégrité et de s'assurer que le Groupe conduit ses activités avec ses clients et la société en respectant des règles éthiques.

En 2023, 49 cas potentiels ont été signalés sur la plateforme d'alerte. Parmi ces cas, 36 remplissaient les conditions visées par la politique d'alerte et ont été traités suivant la procédure établie, incluant une évaluation par le Comité d'intégrité. 13 cas ne constituaient pas des cas d'alerte professionnelle.

Six cas de corruption confirmée ont été enregistrés et des mesures disciplinaires ont été prises.

¹ <https://www.rockwool.com/group/about-us/corporate-governance/whistleblower-policy/>





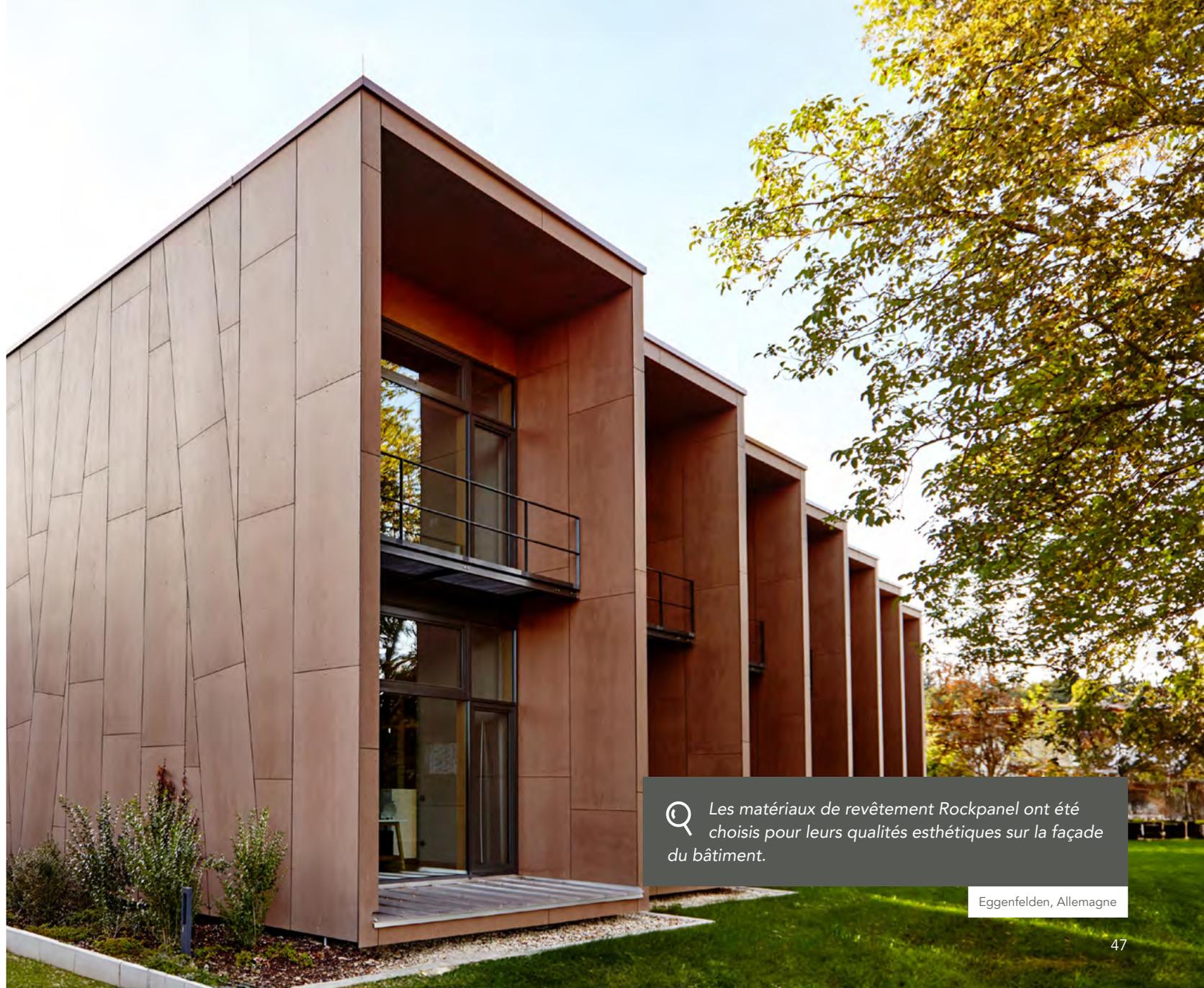
À propos du rapport et des données sur le développement durable



À propos du rapport et des données sur le développement durable

Dans cette section

- 48 Évaluation de la double importance relative
- 50 À propos de ce rapport
- 51 Indicateurs d'impact produits
- 52 Indicateurs de performance opérationnelle
- 54 Taxonomie de l'UE
- 60 Principes comptables
- 64 Déclaration de la direction
- 65 Rapport d'assurance limitée indépendant



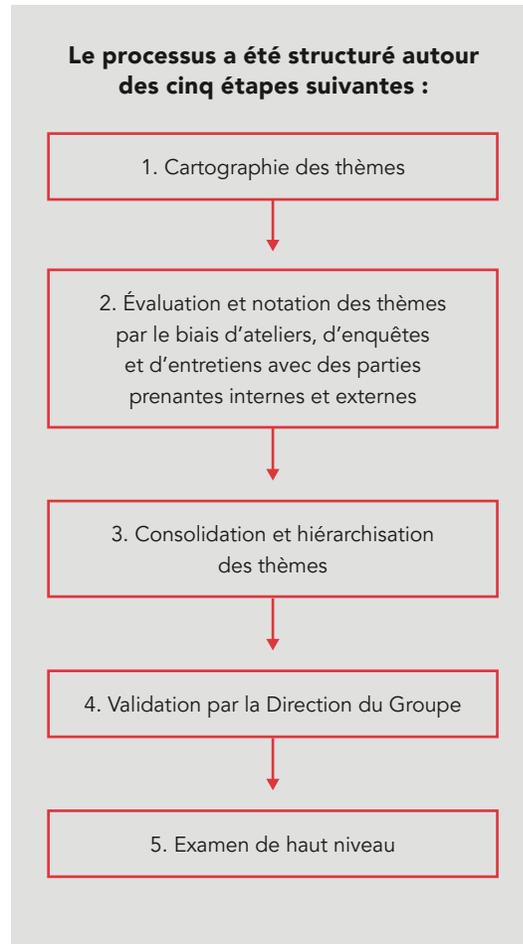
Les matériaux de revêtement Rockpanel ont été choisis pour leurs qualités esthétiques sur la façade du bâtiment.

Eggenfelden, Allemagne

Évaluation de la double importance relative

Une évaluation de la double importance relative (DMA) a été effectuée entre juin et septembre 2023 en préparation des normes européennes de déclaration de durabilité (ESRS). La DMA identifie les **impacts** importants sur la durabilité ainsi que les **risques et les opportunités**, ce qui donne lieu à une liste de thèmes importants liés à la durabilité dans toute la chaîne de valeur ROCKWOOL. Plus de 50 thèmes liés à la durabilité ont été évalués en utilisant le principe de la double importance relative, ce qui signifie que les impacts mais aussi les risques et les opportunités ont été notés en utilisant la méthode suivante :

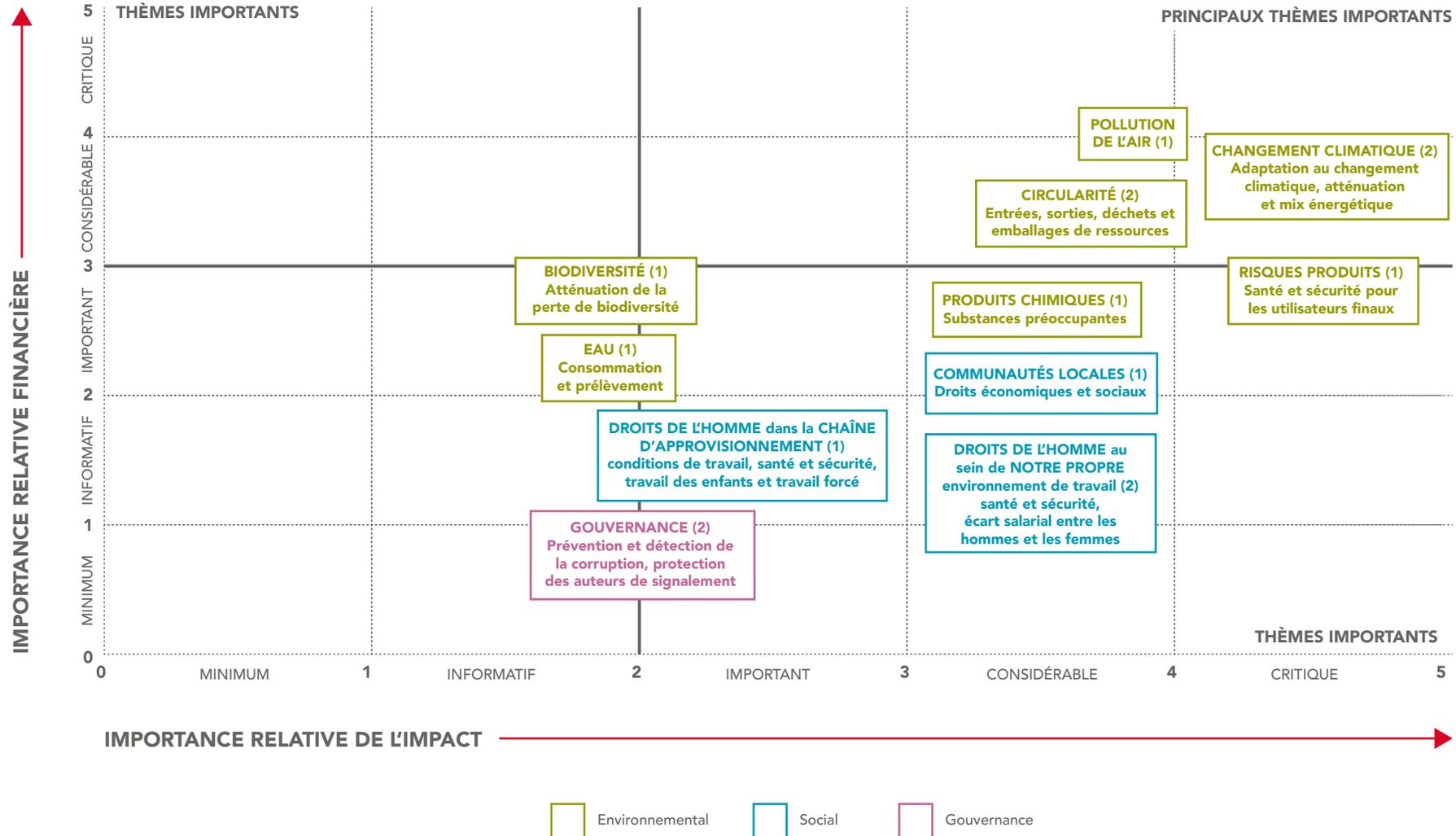
- du point de vue de l'importance relative de l'impact, les impacts ont été notés avec les paramètres suivants : échelle, portée et caractère irréversible des impacts négatifs réels et échelle et portée des impacts positifs réels. Dans le cas des impacts positifs, la probabilité est également prise en compte ;
- du point de vue de l'importance relative financière, les risques et opportunités ont été notés en utilisant les paramètres suivants : probabilité d'occurrence et importance potentielle des effets financiers.



Liste des thèmes importants en matière de durabilité

Environnement	Adaptation et atténuation du changement climatique Énergie Pollution de l'air Substances préoccupantes Utilisation des ressources Sorties de ressources, y compris déchets, emballage et principes de circularité Facteurs d'impact direct de la perte de biodiversité Consommation d'eau
Social	Santé et sécurité de notre main-d'œuvre Équité entre les sexes et écart salarial entre les sexes de notre main-d'œuvre Personnes qui travaillent dans notre chaîne de valeur : travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement (conditions de travail, santé et sécurité, lutte contre le travail forcé et le travail des enfants) Communautés concernées : droits économiques et sociaux des communautés Santé et sécurité des consommateurs et des utilisateurs finaux
Gouvernance	Prévention de la corruption Protection des auteurs de signalement

Matrice d'importance relative de la durabilité : 15 thèmes



À propos de ce rapport

Le Groupe ROCKWOOL s'engage à être transparent et à fournir des informations précises et fiables. Chaque année, nous publions nos différents rapports : rapport annuel, rapport sur la rémunération, la gouvernance d'entreprise et le développement durable afin de communiquer avec nos parties prenantes. Vous pouvez télécharger ces rapports sur notre site : www.rockwool.com.

Normes en matière de reporting :

Ce rapport est préparé en référence à la Directive européenne sur la déclaration non financière et sert de moyen de communiquer notre contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui sont décrits dans la section sur les priorités stratégiques de ce rapport (voir page 8).

Portée et limites du rapport :

Il couvre les activités du Groupe ROCKWOOL au cours de l'année civile 2023 et a notamment pour but de vous informer sur la façon dont les produits ROCKWOOL aident les communautés à s'adapter et à accroître leur résilience face aux impacts du changement climatique et sur les actions que nous menons pour réduire les impacts négatifs de notre production et de notre chaîne de valeur.

Le rapport d'assurance limitée indépendant se trouve aux pages 65-66.

Données et indicateurs de durabilité :

Les données sur le développement durable sont étayées par des indicateurs clés de performance indiquant les progrès que nous accomplissons

concernant nos indicateurs d'impact des produits et de performance opérationnelle liés aux ODD. Vous trouverez des informations concernant la taxonomie de l'UE aux pages 54-59.

Conformité avec la loi danoise sur les états financiers :

Ce document fait partie de la revue de la direction du Groupe ROCKWOOL couvrant :

- Les rapports légaux sur la responsabilité sociale d'entreprise (exigés par la section 99a de la loi danoise sur les états financiers), y compris le Règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission européenne sur la taxonomie de l'UE (pages 54-59), l'approche de la direction, les performances et les attentes futures en matière de droits de l'homme, de lutte contre la corruption et les pots-de-vin sont divulgués aux pages 37 (paragraphe « Diversité, équité et inclusion »), 43-45 (chapitre « Pratiques commerciales responsables ») et 55 (voir tableau « Analyse du respect des garanties minimales ») ;
- Les informations requises par la section 107d de la loi danoise sur les états financiers sont divulguées à la page 37 (paragraphe « Diversité, équité et inclusion »).

Contact :

Si vous avez des questions, des commentaires ou des recommandations concernant ce rapport ou tout sujet lié au développement durable au sein du Groupe ROCKWOOL, veuillez contacter sustainability@rockwool.com.

Autres rapports ↓



Rapport annuel 2023



Rapport de rémunération 2023



Rapport sur la gouvernance d'entreprise 2023

Indicateurs d'impact produits

Le suivi de multiples indicateurs nous permet de quantifier la façon dont les produits ROCKWOOL sont utiles à la société, et plus spécifiquement, font progresser les ODD des Nations unies.

Performance des ODD : Indicateurs des impacts produits et autres impacts indirects

Indicateur	Unité	2023	2022	2021	2020	Note	ODD
Émissions de carbone évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	Millions de tonnes de CO ₂	179	197	210	186	1	13
Émissions de carbone évitées pendant la durée de vie de l'isolation industrielle vendue	Millions de tonnes de CO ₂	868	922	1 026	796	1	13
Énergie économisée pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	TWh	818	931	987	874	1	7
Énergie économisée pendant la durée de vie de l'isolation technique vendue	TWh	3 872	4 123	4 571	3 572	1	7
Émissions de particules dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	milliers de tonnes	57	68	70	62	2	3
Émissions de dioxyde de soufre dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	milliers de tonnes	209	240	253	224	2	3
Émissions d'oxydes d'azote dans l'air évitées pendant la durée de vie de l'isolation des bâtiments vendue	milliers de tonnes	254	274	297	264	2	3
Eau économisée par les produits de culture de précision vendus	milliers de m ³	101	111	119	109	3	6
Engrais économisé grâce aux produits de culture de précision vendus	milliers de tonnes	17	19	20	18	3	2
Réduction de l'utilisation des sols grâce aux produits de culture de précision vendus	ha	29 562	32 630	34 973	31 910	3	2
Augmentation du rendement des légumes par les produits de culture de précision vendus	milliers de tonnes	2 086	2 303	2 469	2 092	3	2
Laine de roche collectée et recyclée par les services de recyclage du Groupe ROCKWOOL	milliers de tonnes	59	68	64	52	4	12
Amélioration significative des environnements d'apprentissage grâce aux solutions acoustiques vendues	Nombre d'élèves	1 839 900	1 885 484	1 948 655	1 715 834	5	3
Amélioration significative des environnements d'apprentissage grâce aux solutions acoustiques vendues	Nombre d'enseignants	88 340	90 464	93 436	82 190	5	3
Emplois créés par les opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL (directs et indirects avec les fournisseurs)	ETP	43 000	51 000	38 000	35 000	6	8
Valeur économique créée par les opérations mondiales du Groupe ROCKWOOL (directe et indirecte)	MEUR	3 620	3 907	3 088	2 602	6	8
Valeur économique de l'énergie économisée par les produits d'isolation ROCKWOOL	MEUR	83 156	70 740	68 470	55 000	6	8

¹ Les économies d'énergie et d'émissions de carbone pendant la durée de vie de nos produits d'isolation des bâtiments et d'isolation technique vendus sont calculées à l'aide de la méthode développée par Guidehouse, qui valide également les résultats annuels. Le calcul est fondé sur le principe de ceteris paribus.

Voir <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

² Total annuel d'émissions atmosphériques dues à la production d'énergie de chauffage évitées grâce à notre isolation des bâtiments vendue, calculé à l'aide de la méthode développée par Guidehouse, qui valide également les résultats annuels. Le calcul est fondé sur le principe de ceteris paribus.

Voir <https://www.rockwool.com/group/carbon-impact/#methodology>

³ Comparaison quantitative entre les systèmes de culture sur sol et les systèmes en laine de roche effectuée à l'aide de la méthode développée par l'université de Wageningen.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/social/>

⁴ Isolation des bâtiments en laine de roche reçue dans nos usines pour le recyclage et poids sec estimé de substrat en laine de roche recyclée.

⁵ L'impact des produits acoustiques vendus sur les conditions d'apprentissage est calculé à l'aide de la méthode développée par Rambøll, qui valide également les résultats annuels.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/social/healthy-living-environments/>

⁶ La contribution à l'emploi et à la croissance des activités globales du Groupe ROCKWOOL est calculée à l'aide d'une méthode mise au point par Copenhagen Economics.

Consulter <https://www.rockwool.com/group/about-us/sustainability/social/socioeconomic-impact/>

Indicateurs de performance opérationnelle

Nous suivons plusieurs indicateurs qui quantifient notre empreinte opérationnelle.

Climat et énergie

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de gaz à effet de serre (GES) totales directes et indirectes	305-1, 305-2	Millions de tonnes CO ₂ e	1,75	2,01	2,08	1,87	1, A
	Réduction totale des GES directs et indirects (Scope 1+2), (SBT)	305-1, 305-2	Index	84	97	100	90	1, A
	Émissions de CO ₂ directes et indirectes totales	305-2	Millions de tonnes de CO ₂	1,44	1,65	1,73	1,57	A
	CO ₂ direct (Scope 1)	305-1	Millions de tonnes de CO ₂	1,23	1,45	1,51	1,35	A
	CO ₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur le marché	305-2	Millions de tonnes de CO ₂	0,22	0,20	0,22	0,21	A
	CO ₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur la localisation	305-2	Millions de tonnes de CO ₂	0,29	0,33	0,35	0,34	
	Intensité des émissions de CO ₂ directes (Scope 1) par tonne de laine de roche	305-4	Index	91	91	91	97	A
	Intensité des émissions de CO ₂ indirectes (Scope 2) par tonne de laine de roche	305-4	Index	67	52	57	64	A
	Intensité des émissions de CO ₂ directes et indirectes (Scope 1+2) par tonne de laine de roche	305-4	Index	86	83	85	91	A
	Émissions GES indirectes totales (Scope 3)	305-3	Millions de tonnes CO ₂ e	0,93	1,02	1,04	0,92	
Réduction totale des GES indirects (Scope 3), (SBT)	305-3	Index	89	99	100	89		
Énergie	Consommation d'énergie	302-1	GWh	4 732	5 561	5 685	4 876	A
	Énergie par tonne de laine de roche	302-3	Index	100	100	99	100	A
	Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments	s.o.	Index	61	61	81	95	A

1 Changement méthodologique pour inclure d'autres GES. L'impact est une augmentation d'environ 1,5 % pour 2019-2022.
A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Gestion de l'environnement

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note	
Lois et réglementations environnementales – non-conformité	Usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001	s.o.	Nombre	23	27	27	24	4, A	
	Pourcentage d'usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001	s.o.	%	82	84	84	77	4, A	
	Audits pour l'environnement, la santé et la sécurité	s.o.	Nombre	94	100	181	183	4	
	Amendes – valeur monétaire	307-1	MILLIERS D'EUROS	4,2	75	1	20	4	
Émissions atmosphériques	Sanctions non monétaires	s.o.	Nombre	25	26	8	4	4	
	NOx	305-7	tonne	1 846	2 243	x	x	A	
	SO ₂	305-7	tonne	5 425	7 021	x	x	A	
	CO	305-7	tonne	424	882	x	x	3, A	
	Ammoniac	305-7	tonne	2 446	2 822	x	x	A	
	Phénol	305-7	tonne	330	375	x	x	A	
	Formaldéhyde	305-7	tonne	128	123	x	x	A	
	Matière particulaire (PM ₁₀)	305-7	tonne	994	1 306	x	x	A	
	Consommation d'eau	Consommation d'eau totale	303-5	Mm ³	3,08	3,65	3,69	3,26	
		Intensité de la consommation d'eau (m ³ /t laine de roche)	303-5	Index	84	86	85	90	A
Consommation d'eau excluant les eaux pluviales		303-5	Mm ³	2,78	3,35	3,44	3,08	A	
Consommation d'eau totale de toutes les régions de stress hydrique		303-5	Mm ³	0,77	0,90	0,25	0,22	2, A	
Prélèvement d'eau	Propre prélèvement des nappes phréatiques	303-3	Mm ³	0,82	1,07	1,04	0,99	A	
	Eau municipale et autres services publics	303-3	Mm ³	1,73	2,01	2,13	1,77	A	
	Propre prélèvement des eaux pluviales	303-3	Mm ³	0,31	0,30	0,25	0,18	A	
	Propre prélèvement des eaux de surface	303-3	Mm ³	0,23	0,27	0,26	0,29	A	

2 La consommation totale d'eau de toutes les zones de stress hydrique correspond à la consommation d'eau de sept usines, selon une étude externe.

3 Valeur de CO élevée en 2022 en raison d'une période d'essai.

4 Les 4 usines russes ne sont pas incluses dans les chiffres de 2023.

A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Déchets et recyclage

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note
Déchets	Total des déchets générés	306-2	milliers de tonnes	236	276	239	172	1
	Total des déchets dangereux générés	306-2	milliers de tonnes	19	17	21	13	1
	Déchets mis en décharge	306-2	milliers de tonnes	43	44	45	46	A
	Déchets mis en décharge provenant des usines	306-2	Index	47	49	49	50	A
	Déchets pour recyclage externe	306-2	milliers de tonnes	127	168	120	85	1
	Déchets pour récupération externe (énergie)	306-2	milliers de tonnes	2	1	1	1	1
	Autre élimination des déchets externes	s.o.	milliers de tonnes	63	62	73	41 % de	1

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note
Recyclage	Recyclage des déchets d'autres industries	s.o.	milliers de tonnes	502	680	657	574	1
	% moyen de la teneur en matières recyclées	301-2	%	23	25	24	25	1
	Laine de roche collectée et recyclée par les services de recyclage du Groupe ROCKWOOL	306-2	milliers de tonnes	59	68	64	52	
	Nombre de pays disposant de programmes complets de revalorisation des matériaux	s.o.	Pays	21	19	17	14	2, A

1 Les usines russes ne sont pas comptabilisées pour 2023, et les données des 4 usines russes sont donc une moyenne basée sur les années précédentes.

2 Hors Russie.

A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

Sécurité et questions sociales

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note
Diversité en milieu de travail	Pourcentage de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires	s.o.	%	27	28	28	27	A
	Proportion de femmes dans les nouvelles embauches à des postes de cadres intermédiaires	s.o.	%	32	29	41	44	A

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note
Sécurité sur le lieu de travail	Décès	403-9	Nombre	0	1	-	-	A
	Accidents graves	-	Nombre	2	-	-	-	A*
	Taux d'accidents avec arrêt de travail — employés et sous-traitants (par million d'heures travaillées)	403-9	Nb/ millions heures	2,4	2,7	3,6	3,0	A
	Amélioration annuelle du taux d'accidents avec arrêt de travail	403-9	%	14	24	-20	-3	A

Gouvernance d'entreprise

Catégorie	Indicateur	Référence GRI	Unité	2023	2022	2021	2020	Note
Lutte contre la corruption	Incidents de corruption confirmés	205-3	Nombre	6	3	4	1	A
Révélations sur l'approche de la direction	Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité avec les lois et les réglementations	419-1	MILLIERS D'EUROS	-	-	-	-	A
	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopoles	206-1	MILLIERS D'EUROS	-	-	-	-	A

A Dans le périmètre de la mission de l'assurance limitée.

* Une assurance limitée a été fournie sur le chiffre 2023. Les années précédentes (2020-2022) ne faisaient pas partie de l'assurance limitée et n'ont pas été déclarées.

Taxonomie de l'UE

Les produits ROCKWOOL sont fabriqués à partir de roche volcanique et offrent de nombreux avantages aux personnes, aux industries et à la société. Ces avantages incluent l'efficacité énergétique et la durabilité, une sécurité incendie supérieure, une excellente acoustique et un climat intérieur confortable et sain.

La Commission de l'UE a établi la taxonomie de l'UE comme système de classification scientifique et spécifique visant à identifier les activités économiques qui sont durables sur le plan environnemental et ont un impact positif significatif sur le climat et l'environnement. Les activités économiques peuvent être déclarées comme des activités éligibles à la taxonomie de l'UE lorsqu'elles sont incluses dans le Règlement Taxonomie et satisfont aux critères de sélection de la « contribution durable ». Pour qu'une activité économique soit alignée sur la taxonomie de l'UE, elle doit répondre à un ensemble de critères « Ne pas causer de préjudice important »

(Do No Significant Harm, DNSH), y compris des règles de garanties minimales.

Les graphiques montrent le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (CAPEX) et les dépenses d'exploitation (OPEX) qui ont été identifiées en 2023 comme étant alignées sur la taxonomie de l'UE :

Performances en 2023

Le chiffre d'affaires net aligné sur la taxonomie de l'UE s'élevait à 2 079 millions d'euros, soit une baisse de neuf pour cent en raison de la baisse globale des ventes du Groupe en 2023. Le chiffre d'affaires net aligné sur la taxonomie de l'UE en pourcentage du chiffre d'affaires net total était de 57 %, en baisse de deux points de pourcentage par rapport à 59 % en 2022, car les revenus de certains produits alignés sur la taxonomie de l'UE ont diminué plus que la moyenne. Les dépenses d'investissement (CAPEX) alignées sur la taxonomie de l'UE s'élèvent à 225 millions d'euros, soit une

augmentation de 5 millions d'euros. En 2023, le pourcentage des dépenses d'investissement alignées sur la taxonomie de l'UE était de 71 %, en hausse de cinq points de pourcentage par rapport à 66 %, en raison d'une proportion plus élevée d'investissements dans la maintenance. Les dépenses d'exploitation (OPEX) alignées sur la taxonomie de l'UE s'élevaient à 210 millions d'euros, soit une légère augmentation d'un pour cent en raison de l'augmentation des coûts de R&D. L'OPEX aligné en pourcentage était de 53 %, stable par rapport à 2022.

Méthodologie de sélection

Le processus d'examen de l'alignement sur la taxonomie de l'UE s'est déroulé en quatre étapes :

Étape 1 – Identification

Guidé par les descriptions d'activités dans les annexes du Règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission, y compris un nouvel ensemble de critères de taxonomie de l'UE pour quatre nouveaux objectifs environnementaux non climatiques, le Groupe ROCKWOOL a effectué un examen de ses activités – en termes de chiffre d'affaires, de dépenses d'investissement (CAPEX) et de dépenses d'exploitation (OPEX) en 2023 et a cartographié les opérations identifiées comme contribuant à la taxonomie de l'UE.

Étape 2 – Classification

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation appropriés réalisés par le Groupe ROCKWOOL en 2023 ont été affectés à chaque activité identifiée comme éligible à la taxonomie de l'UE. Les détails des méthodes de classification utilisées sont décrits dans la section « Politique comptable de la taxonomie de l'UE » à la page 56.

Étape 3 – Vérification

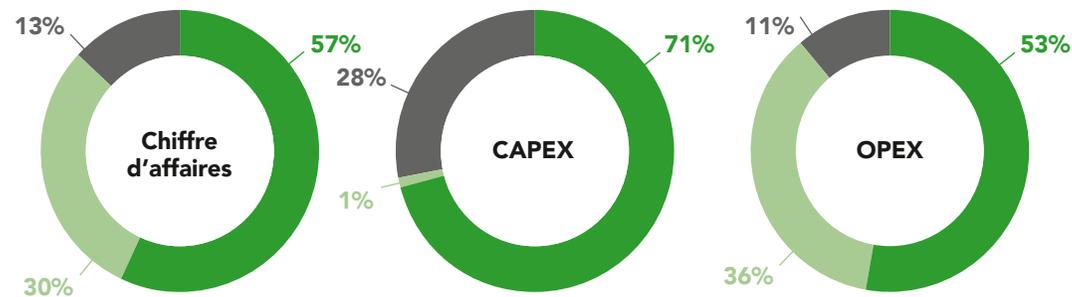
La vérification de l'alignement sur la taxonomie de l'UE a été effectuée à travers trois types d'études :

3.1. L'analyse du respect des critères de sélection technique (CTS) énoncés dans les annexes du règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission a été vérifiée pour les types d'activités les plus importants (3.5 Fabrication d'équipements à haut rendement énergétique pour les bâtiments et 7.2 Rénovation des bâtiments existants, qui font toutes deux partie de l'acte délégué relatif à la « contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique »). Cette analyse a été réalisée avec la participation d'experts ROCKWOOL internes et d'une société de conseil externe.

3.2. Analyse du respect des critères "Ne pas causer de préjudice important"

Sans préjudice (principe DNSH) pour « l'adaptation au changement climatique »

En 2022, le Groupe ROCKWOOL a réalisé une analyse du scénario climatique afin d'évaluer les risques climatiques physiques à travers nos sites de production mondiaux. Deux scénarios de changement climatiques alternatifs ont été analysés : un scénario de réchauffement de 4 °C à « impact physique élevé » et un scénario de « transition rapide » où le réchauffement est limité à 2 °C, en prenant les horizons temporels 2030 et 2050. L'analyse montre que tandis que les risques climatiques physiques à travers nos sites de production mondiaux ne changeront pas significativement dans un scénario ou dans l'autre dans un avenir prévisible, de nouveaux risques climatiques potentiels ont été identifiés sur certains sites. Nous collaborons avec les business units concernées afin de s'assurer que des plans



■ Activités durables (alignées sur la taxonomie) ■ Activités non durables (éligibles à la taxonomie) ■ Activités neutres (non éligibles à la taxonomie de l'UE)

d'atténuation pour tous les risques climatiques physiques applicables sont mis en place et évalués à intervalles réguliers.

Sans préjudice (principe DNSH) pour « l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines »

Nous contrôlons et atténuons les risques pour la qualité de l'eau locale sur nos sites de production, notamment à travers nos programmes de gestion environnementale et d'autorisations environnementales. Dans la plupart de nos usines, l'eau de traitement de production est remise en circuit dans une boucle fermée sans rejet. Dans les autres usines, l'eau de traitement est évacuée dans les usines de traitement des eaux usées municipales. Nous veillerons à poursuivre l'atténuation des risques pour la qualité de l'eau locale sur nos sites de production, et nous renforcerons ces efforts d'atténuation si nécessaire.

L'évaluation de la rareté de l'eau a révélé que sept sites de production ROCKWOOL sont situés dans des zones de stress hydrique élevé ou extrême.

Néanmoins, sur la base de plans de gestion de l'eau dédiés, nous continuerons à prioriser la mise en œuvre d'améliorations de l'efficacité de l'eau dans ces usines dans le cadre de nos efforts globaux pour réaliser l'objectif de développement durable du Groupe de réduction de l'intensité de la consommation d'eau de 20 % en 2030 par rapport à 2015.

Sans préjudice (principe DNSH) pour la « transition vers une économie circulaire »

Le Groupe ROCKWOOL a intégré des principes de circularité dans son modèle économique avec des produits qui sont durables, ont une grande longévité, sont facilement démontables, recyclables et qui contiennent des matières recyclées. En outre, nous avons fixé des objectifs de circularité pour renforcer ce modèle économique. Ces objectifs

visent à réduire les déchets des usines envoyés à la décharge de 85 % d'ici 2030 par rapport à 2015 et à offrir des services de revalorisation des matériaux dans 30 pays d'ici 2030.

Sans préjudice (principe DNSH) pour le « contrôle de la pollution »

Le critère Sans préjudice pour l'objectif de « contrôle de la pollution » nécessite une activité qui n'utilise pas les substances préoccupantes listées dans les réglementations européennes, tel que spécifié dans l'Appendice C de l'amendement de l'Annexe I du Règlement délégué de la Commission (UE) 2023/2485. Le Groupe ROCKWOOL a identifié l'utilisation d'un produit chimique pour le liant, le formaldéhyde, qui est couvert par le sous-paragraphe (F) de l'Appendice C.

Nous évaluons nos produits comme étant essentiels pour la société. Les bâtiments sont les plus gros consommateurs d'énergie en Europe, avec le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude sanitaire représentant 80 % de l'énergie utilisée dans les bâtiments. L'isolation ignifuge incombustible est une mesure clé pour limiter la propagation du feu dans les bâtiments, garantir un environnement intérieur sain et réduire la demande énergétique à la fois dans les bâtiments et l'industrie. C'est donc une solution essentielle pour la santé, la sécurité, l'environnement et le fonctionnement de la société.

Pour la partie de notre gamme de produits où les performances au feu et les propriétés mécaniques sont des paramètres clés, notre propre étude de marché n'a pas été en mesure d'identifier les alternatives disponibles sur le marché offrant le même niveau de sécurité incendie, de durabilité et de performance mécanique. Notre évaluation montre que la dérogation au point (f) peut être appliquée pour cette catégorie de produits. Pour une partie de nos produits en laine de roche légers, des solutions de liant alternatives existent sur le

marché, et par conséquent, selon notre évaluation, la dérogation « essentiel à la société » ne peut pas être revendiquée pour ces produits.

Pour réduire davantage notre impact environnemental, nous continuerons de surveiller l'utilisation de formaldéhyde.

Sans préjudice (principe DNSH) pour la « protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes »

Toutes nos usines de laine de roche ont une autorisation environnementale comportant des exigences pour protéger l'environnement.

En outre, toutes les usines font partie du programme de management environnemental du Groupe. Des programmes complets de conformité sont en place sur tous les sites. En 2022, une cartographie de toutes les usines de laine de roche ROCKWOOL a été réalisée afin d'identifier les zones sensibles du point de vue de la biodiversité à proximité des usines. Nous avons poursuivi en 2023 par une évaluation de la robustesse des plans d'atténuation des usines pour minimiser les risques pour les zones sensibles à la biodiversité. Ces travaux se poursuivront jusqu'en 2024.

Analyse du respect des Garanties minimales

4 Clauses	Comment la vérification s'est-elle déroulée ?
1. Mécanismes de diligence raisonnable inadéquats ou inexistant en matière de droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de lutte contre la concurrence déloyale et de stratégie fiscale	Les processus de diligence raisonnable ont été vérifiés en contrôlant une liste d'exigences – basée sur la méthodologie proposée par la Plateforme sur la finance durable (Indicateurs clés du PNUF de l'Alliance mondiale de référence), par le Groupe ROCKWOOL (auto-évaluation) et par une analyse supplémentaire des documents et processus d'entreprise. L'analyse a révélé que le Groupe ROCKWOOL avait mis en place des processus de diligence raisonnable appropriés.
2. L'entreprise peut finalement être tenue responsable ou réputée enfreindre les droits du travail ou les droits de l'homme dans certains types de litiges liés au travail ou aux droits de l'homme	La vérification consistait en un examen interne visant à déterminer si le Groupe ROCKWOOL n'avait pas été condamné légalement dans le domaine des droits de l'homme, de la corruption, de la concurrence loyale et de la fiscalité. À la suite de cette vérification, il a été constaté qu'il n'y avait pas d'informations sur ces jugements définitifs.
3. Manque de coopération avec le Point de contact national de l'OCDE (PCN de l'OCDE)	La base de données des notifications PCN de l'OCDE a été vérifiée et n'a montré aucune notification relative au Groupe ROCKWOOL au cours de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.
4. Le Business and Human Rights Resource Centre (BHRRC) a fait une allégation à l'encontre de l'entreprise et l'entreprise n'a pas répondu dans les 3 mois	La base de données des notifications du Business and Human Rights Resources Centre (BHRRC) a été vérifiée et n'a révélé aucune notification à l'encontre du Groupe ROCKWOOL au cours de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

3.3. Analyse du respect des Garanties minimales

Le respect des exigences des Garanties minimales a été testé à l'aide des recommandations incluses dans le Rapport final sur les Garanties minimales de la Plateforme de financement durable. Les garanties minimales sont définies à l'art. 18 du Règlement 2020/852, et sont basées sur la conduite de processus de diligence raisonnable tels que définis dans les Directives des Nations Unies relatives aux entreprises et aux droits de l'homme et les Directives de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Étape 4 – Calcul

Sur la base des informations des trois étapes précédentes, des tableaux ont été créés pour le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation conformément aux exigences du règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission.

Politique comptable de la taxonomie de l'UE

Les données financières utilisées pour les calculs ci-dessus proviennent des systèmes financiers et comptables ROCKWOOL. Le double comptage a été évité en faisant des exclusions de consolidation appropriées.

Les principes suivants ont été utilisés pour calculer le pourcentage de recettes, de dépenses d'investissement (CAPEX) et de dépenses d'exploitation (OPEX) éligibles et/ou alignés sur la taxonomie de l'UE :

Chiffre d'affaires – éligible et aligné

La principale activité éligible est la production et la vente des produits d'isolation. Les ventes du segment Systèmes ont également été déclarées comme éligibles lorsque les produits contribuent

à un composant clé dans un système de mur extérieur ou de toiture.

Sur la base des résultats de l'examen DNSH (Sans préjudice), certains produits en laine de roche légers sont considérés comme ne remplissant pas les critères d'alignement en raison de l'utilisation de formaldéhyde dans le liant de la laine de roche.

Le dénominateur est le chiffre d'affaires consolidé total du Groupe ROCKWOOL en 2023, indiqué dans le compte de résultat dans les états financiers consolidés du Groupe pour 2023. Le numérateur est dérivé des produits et services ROCKWOOL associés à des activités éligibles et alignées.

CAPEX – éligible et aligné

Les dépenses d'investissement totales cumulent les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les droits d'utilisation des actifs pendant l'année. Les chiffres des dépenses d'investissement peuvent être rapprochés des ajouts des notes 3.1 à 3.3 dans les états financiers consolidés du Groupe pour 2023.

Le numérateur CAPEX comprend une partie des dépenses d'investissement liées à la construction d'usines et d'équipements d'isolation, aux investissements de maintenance, aux expansions de capacité liées aux activités éligibles et/ou alignées sur la taxonomie, ainsi qu'aux investissements en matière de sécurité et de durabilité, y compris les rénovations énergétiques de nos propres bâtiments. Aucun plan de CAPEX n'a été inclus.

OPEX – éligible et aligné

Selon la taxonomie de l'UE, les dépenses d'exploitation, en tant que dénominateur,

sont les coûts non capitalisables directement encourus au quotidien liés à la recherche et au développement, à la rénovation des bâtiments, à la réparation et à l'entretien des biens, des usines et des équipements, ainsi que toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des actifs ROCKWOOL tels que les usines, les équipements et les machines nécessaires pour assurer le fonctionnement continu et efficace des actifs ROCKWOOL.

Le numérateur OPEX est basé sur une clé de répartition liée aux revenus alignés sur la taxonomie de l'UE. Il reflète une estimation des coûts non capitalisés directement liés aux activités économiques alignées sur la taxonomie de l'UE qui permettent à ROCKWOOL de réduire ses émissions de carbone en réduisant les émissions de GES. La politique comptable OPEX a été redéfinie en 2023 pour s'aligner sur le règlement Taxonomie de l'UE. Les chiffres comparatifs correspondants ont été remaniés.



Chiffre d'affaires

Exercice 2023	2023			Critères de contribution substantiels						Critères DNSH (« Ne pas causer de préjudice important »)						Garanties minimales (17)	Proportion du chiffre d'affaires aligné sur la taxonomie, année 2022 (18)	Activité d'activation de catégorie (19)	Activité transitoire de catégorie (20)
	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires (3)	Part du chiffre d'affaires de l'année 2023 (4)	Atténuations du changement climatique (5)	Adaptations au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuations du changement climatique (11)	Adaptations au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)				
Activités économiques (1)	MEUR	%	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	E	T

A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

A.1 Activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie)

Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments	CCM 3.5	2079	57 %	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O	59 %	E	-
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie) (A.1)		2079	57 %	100 %	0 %	O	59 %												
Dont actif		2079	57 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	O	O	O	O	O	O	O	59 %	E	
Dont transitoire		0	0 %							-	-	-	-	-	-	-	-		-

A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie)

				EL ; N/EL (f)								%							
Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments	CCM 3.5	1067	30 %	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								28 %		
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2)		1067	30 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								28 %		
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A1 + A.2)		3146	87 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								87 %		

B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		474	13 %
Total		3620	100 %

Chiffre d'affaires aligné sur la taxonomie

- La principale activité éligible à la taxonomie est la production et la vente des produits d'isolation ROCKWOOL. Les ventes du segment Systèmes (par exemple Rockpanel, Rockfon) ont également été déclarées comme éligibles à la taxonomie lorsque les produits contribuent à un composant clé dans un système de mur extérieur ou de toiture. Les sources du chiffre d'affaires sont les contrats avec les clients.
- Sur la base des résultats de l'examen DNSH (Sans préjudice), certains produits ne peuvent pas remplir les critères d'alignement en raison de l'utilisation de formaldéhyde dans le liant de la laine de roche.

Les références aux points (b), (c) et (f) sont disponibles dans :
https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202302486



CAPEX

Exercice 2023	2023			Critères de contribution substantiels						Critères DNSH (« Ne pas causer de préjudice important »)						Garanties minimales (17)	Proportion de CAPEX alignée sur la taxonomie, année 2022 (18)	Activité d'activation de catégorie (19)	Activité transitoire de catégorie (20)
	Code(s) (2)	CAPEX absolu (3) MEUR	Proportion de CAPEX (4) %	Atténuations du changement climatique (5) O ; N ; N/EL ; (b) (c)	Adaptations au changement climatique (6) O ; N ; N/EL ; (b) (c)	Eau (7) O ; N ; N/EL ; (b) (c)	Pollution (8) O ; N ; N/EL ; (b) (c)	Économie circulaire (9) O ; N ; N/EL ; (b) (c)	Biodiversité (10) O ; N ; N/EL ; (b) (c)	Atténuations du changement climatique (11) O/N	Adaptations au changement climatique (12) O/N	Eau (13) O/N	Pollution (14) O/N	Économie circulaire (15) O/N	Biodiversité (16) O/N				

A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

A.1. Activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie)

Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments	CCM 3.5	223	70 %	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O	62 %	E	-
Rénovation de bâtiments existants	CCM 7.2	2	1 %	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O	4 %	E	-
CAPEX des activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie) (A.1)		225	71 %	100 %	0 %	O	66 %												
Dont activant		225	71 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	O	O	O	O	O	O	O	66 %	E	
Dont transitoire		0	0 %							-	-	-	-	-	-	-	-		-

A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie)

				EL ; N/EL (f)								%							
Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments	CCM 3.5	2	1 %	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								2 %		
CAPEX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie) (A.2)		2	1 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								2 %		
CAPEX des activités éligibles à la taxonomie (A1 + A.2)		227	72 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								68 %		

B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

CAPEX des activités non éligibles à la taxonomie (B)		90	28 %
Total (A+B)		317	100 %

Les références aux points (b), (c) et (f) sont disponibles dans : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202302486

Dépenses d'investissement (CAPEX) alignées sur la taxonomie

- Les dépenses d'investissement (CAPEX) du Groupe ROCKWOOL en 2023 s'élèvent à 317 millions d'euros (voir les notes 3.1 à 3.3 des états financiers consolidés du Groupe dans le rapport annuel 2023) et sont liées à la mise en œuvre des plans d'investissement adoptés par la direction du Groupe. Le CAPEX éligible et aligné sur la taxonomie de l'UE concerne principalement la construction d'usines d'isolation et d'équipement, l'expansion de capacité liée aux activités éligibles à la taxonomie, ainsi que les investissements liés à la sécurité et à l'environnement, y compris les rénovations énergétiques de nos propres bâtiments.



OPEX

Exercice 2023	2023			Critères de contribution substantiels						Critères DNSH (« Ne pas causer de préjudice important »)						Proportion d'OPEX alignée sur la taxonomie, année 2022 (18)	Activité d'activation de catégorie (19)	Activité transitoire de catégorie (20)	
	Code(s) (2)	OPEX absolu (3)	Proportion d'OPEX (4)	Atténuations du changement climatique (5)	Adaptations au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuations du changement climatique (11)	Adaptations au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)				Garanties minimales (17)
Activités économiques (1)		MEUR	%	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O ; N ; N/EL ; (b) (c)	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	E	T

A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

A.1. Activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie)

Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments	CCM 3.5	210	53 %	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O	53 %	E	-
OPEX des activités durables sur le plan de l'environnement (alignées sur la taxonomie) (A.1)		210	53 %	100 %	0 %	O	53 %												
Dont activant		210	53 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	O	O	O	O	O	O	O	53 %	E	
Dont transitoire		0	0 %							-	-	-	-	-	-	-	-		-

A.2 Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan de l'environnement (activités non alignées sur la taxonomie)

				EL ;N/EL (c)								%							
Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments	CCM 3.5	141	36 %	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								37 %		
OPEX des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		141	36 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								37 %		
Total (A1 + A.2)		351	89 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								90 %		

B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE

OPEX des activités non éligibles à la taxonomie (B)		43	11 %
Total (A+B)		394	100 %

OPEX alignées sur la taxonomie

- Les dépenses d'exploitation totales se composent des coûts directs liés à la recherche et au développement, des dépenses de rénovation des bâtiments, des coûts liés à la maintenance et à la réparation et tout autre coût associé à l'entretien journalier des biens, usines et équipements.

Les références aux points (b), (c) et (f) sont disponibles dans :
https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202302486

Principes comptables

Période visée par le rapport

Notre rapport couvre la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le rapport aborde les thèmes que nous considérons comme les plus importants et essentiels à notre entreprise et à la société, en prenant en compte les données de toutes nos parties prenantes. Le présent rapport fait partie de la revue de direction couvrant les rapports statutaires sur la responsabilité sociale de l'entreprise, comme l'exige la section 99a et 107d de la loi danoise sur les états financiers.

Nous nous engageons à communiquer ouvertement afin de fournir aux parties prenantes des informations suffisantes sur les performances du Groupe ROCKWOOL en matière de développement durable. Les parties prenantes peuvent ainsi se faire leur propre jugement sur la position, les progrès et le rôle de ROCKWOOL en matière de développement durable dans les communautés où nous opérons. Les données de performance intègrent les filiales du Groupe ROCKWOOL.

Commentaires sur le périmètre et les limites des données

Commentaires sur le périmètre et les limites des données environnementales

« L'usine de laine de roche » est une entité sous le contrôle opérationnel du Groupe ROCKWOOL, équipée d'une infrastructure de fusion et de fabrication de laine minérale pour l'isolation technique et des bâtiments, pour les solutions de substrats pour l'horticulture professionnelle et/ou pour quatre autres domaines clés : l'adaptation au

climat urbain, y compris système de gestion de l'eau, construction préfabriquée résidentielle, acoustique urbaine et industrie automobile.

En 2023, 33 usines de laine de roche ont été incluses dans le périmètre des émissions de gaz à effet de serre (Scope 1 et Scope 2), de la consommation d'eau, des déchets mis en décharge, de la gestion des déchets de production. La nouvelle usine en Chine et l'usine acquise au Japon en 2021 sont désormais incluses dans le rapport. L'inclusion de cette acquisition n'a entraîné aucun retraitement de paramètres. La production de laine de roche d'une usine en Malaisie a été arrêtée au 1er trimestre 2022. Toutefois, en raison des activités en cours sur le site, il est toujours inclus dans le périmètre.

32 usines sont incluses dans le périmètre pour les émissions atmosphériques et la revalorisation des matériaux. L'usine référencée en Malaisie est exclue.

D'autres activités extérieures à la production de laine de roche sont exclues, car leur contribution à ces indicateurs environnementaux est considérée comme négligeable.

En 2023, nous avons amélioré les outils de calcul des émissions de N₂O et avons fait évaluer par un tiers le niveau d'émissions d'autres gaz à effet de serre. L'évaluation a révélé une différence de 1,5 % dans la déclaration des émissions de gaz à effet de serre. Par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre ont été corrigées pour toutes les années depuis 2019 afin d'inclure une augmentation de 1,5 % des émissions.

Le périmètre de l'objectif d'efficacité énergétique couvre les immeubles en propriété exclusive (hors Russie) dont la performance énergétique est supérieure à 75 kWh/m²/an et/ou qui n'ont pas été rénovés dans les 5 ans suivant l'année de référence.

Commentaires sur le périmètre et les limites des données sur la sécurité

Tous les sites ROCKWOOL sont inclus, y compris les usines, les bureaux, les sites de construction dans nos propres locaux, les laboratoires, les entrepôts, etc.

Tous les employés et les heures travaillées des sous-traitants effectuant des tâches pour le Groupe ROCKWOOL sont inclus. Nous distinguons deux types de sous-traitants pour gérer les risques et la sécurité :

- les sous-traitants permanents ayant des missions à long terme pour le compte ou au nom du Groupe ROCKWOOL ; et
- les sous-traitants occasionnels (travaux sur site, maintenance, etc.).

Pour les deux types de risque, une déclaration de méthode doit être mise en place et les précautions de sécurité et la supervision prescrites doivent être mises en œuvre. Les accidents impliquant des sous-traitants permanents et occasionnels sont enregistrés et inclus dans le taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI) du Groupe. Les visiteurs externes ne sont pas inclus dans le taux d'accidents avec arrêt de travail du Groupe, bien que tous les accidents soient enregistrés et examinés.

Les accidents graves sont un nouvel indicateur et sont enregistrés et examinés à l'aide du même système que pour les LTI.

Commentaires sur la conformité et la sécurité, la santé et la gestion de l'environnement

En 2023, les indicateurs de données sur la conformité ont couvert l'ensemble du Groupe. Cependant, l'indicateur « lois et réglementations en matière d'environnement, de sécurité et de santé », s'applique à 32 usines de laine de roche. L'usine en Malaisie dont la production de laine de roche a été arrêtée au 1er trimestre 2022 n'est pas incluse.

Années de référence

2015 est l'année de référence pour tous les objectifs de développement durable liés à l'environnement, à l'exception des objectifs des émissions absolues de gaz à effet de serre pour 2034 dont l'année de référence est 2019.

Pour l'objectif de sécurité, il n'y a pas d'année de référence.

Collecte, calculs et consolidation des données sur le développement durable

Le calcul et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (Scope 1 et 2), de la consommation d'eau et de la gestion des déchets et des émissions atmosphériques sont pris en charge par le même système que celui utilisé pour la consolidation et la déclaration financières.

La collecte des données, les calculs et la consolidation des résultats pour les indicateurs de sécurité sont pris en charge par un outil d'établissement de rapports développé par



Velocity EHS. Les heures travaillées enregistrées pour les employés et les sous-traitants sont issues de systèmes locaux.

Les données relatives au taux d'accidents avec arrêt de travail, aux émissions de gaz à effet de serre (Scope 1 et 2), à la consommation d'eau et aux déchets mis en décharge sont fournies par les usines, puis sont examinées et approuvées par la direction locale. Les données sur les émissions atmosphériques sont fournies par les usines et examinées pour vérifier leur évolution et leur exhaustivité au niveau du Groupe. L'exhaustivité et l'exactitude des données sont donc évaluées selon les meilleures connaissances de la direction.

Les émissions de GES de Scope 3 du Groupe sont collectées pour les catégories importantes, calculées annuellement et ne font pas l'objet d'une assurance externe.

Contrôles des données

Les pistes de données sont retracées et les risques sont identifiés en termes d'exhaustivité, d'exactitude et de seuil. Le cas échéant, des contrôles destinés à atténuer ces risques ont été mis en place et achevés. Pour les données relatives aux gaz à effet de serre, à la consommation d'eau, aux déchets et aux émissions atmosphériques, les changements apportés aux données historiques ne sont effectués que si l'impact est supérieur à un pour cent des données agrégées du Groupe.

Définitions des indicateurs environnementaux, de sécurité et de conformité

Indicateurs de données de sécurité Taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI)

Les accidents graves signalés sont des blessures entraînant la perte de parties du corps ou des blessures avec risque d'invalidité pour les

collaborateurs ou les sous-traitants. Cela couvre les incidents survenus dans le cadre du travail dans nos locaux (usines, bureaux, etc.), lors de déplacements, de visites de sites de construction ou de tout autre travail pour l'entreprise.

Les accidents mortels sont signalés séparément.

Le taux d'accidents avec arrêt de travail est calculé comme étant le total des accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, conformément à l'indication GRI 403. Un accident avec arrêt de travail est défini comme un accident qui rend la personne blessée incapable d'effectuer son travail habituel ou un travail restreint pendant un nombre indéfini de jours calendaires suivant le jour où la blessure a eu lieu. Les heures travaillées des sous-traitants sont calculées en fonction des heures réelles enregistrées sur le site ou des heures inscrites sur les contrats.

Les heures travaillées des employés ROCKWOOL sont généralement calculées sur la base des systèmes de paie. Dans certains cas, le calcul s'appuie sur d'autres systèmes. Les heures travaillées correspondent au total des heures travaillées effectivement réalisées.

Indicateurs des données environnementales

Tonnes de laine de roche produites

Les tonnes de laine de roche produites correspondent à la quantité totale de produits utilisables fabriqués par les usines ROCKWOOL. La valeur totale pour la période visée par le rapport est le dénominateur pour le calcul des objectifs d'intensité des émissions de CO₂ et de la consommation d'eau. Le Groupe ROCKWOOL utilise les tonnes de laine de roche comme mesure standard de comparaison, car elle est considérée comme une mesure appropriée pour l'impact

environnemental associé à la fabrication de nos produits. Les tonnes de laine de roche sont calculées sur la base du nombre de produits utilisables produits sur la chaîne et acceptés par l'entrepôt. Les tonnes sont calculées sur la base du nombre de produits, la densité nominale et les dimensions/volume nominaux des produits fabriqués, après correction de tout déchet non recyclé.

Consommation d'énergie

La consommation d'énergie est calculée comme étant l'énergie totale consommée par les 33 usines de laine de roche sous la forme de combustibles et d'électricité. L'énergie déclarée est basée sur les consommations déterminées par le poids ou les volumes mesurés ou par les factures. L'énergie déclarée peut également être basée sur les valeurs calorifiques nettes issues d'analyses en laboratoire, d'informations provenant des fournisseurs ou de bases de données nationales. La source des valeurs calorifiques nettes et des facteurs d'émission dépend des exigences réglementaires propres à chaque pays.

La consommation d'énergie provenant du transport interne n'est pas incluse conformément aux systèmes d'échange d'émissions de CO₂ et aux systèmes de taxe sur les GES auxquels le Groupe ROCKWOOL fait partie.

Émissions de CO₂ (Scope 1 et 2)

Les Scope 1 et 2 sont définis selon le Protocole sur les gaz à effet de serre. Le Scope 1 inclut toutes les émissions directes provenant des combustibles tels que le coke, le charbon et le gaz naturel ainsi que les émissions des matières premières ; le Scope 2 inclut les émissions indirectes de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées. Les émissions de

CO₂ de Scope 1 sont calculées sur la base des consommations, des puissances calorifiques nettes, de la teneur en charbon ou des facteurs d'émission déterminés par les relevés, les factures, les résultats d'analyses de laboratoire ou les bases de données nationales selon les exigences réglementaires spécifiques au pays.

Toutes les émissions de Scope 1 de nos usines de laine de roche dans l'UE, en Norvège et en Suisse sont couvertes par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SCEQE). L'usine au Royaume-Uni fait partie du système d'échange de quotas d'émissions du Royaume-Uni qui suit des processus similaires à ceux du SCEQE.

Les émissions totales de CO₂e de l'usine de Toronto, au Canada, sont vérifiées en externe et soumises au ministère de l'Environnement et changement climatique Canada (ECCC) conformément aux réglementations du système de tarification fondé sur le rendement (OBPSR).

Les émissions de CO₂ générées par l'électricité (Scope 2) sont déclarées comme des émissions basées sur le marché et des émissions basées sur la localisation. Les émissions basées sur le marché dépendent des facteurs d'émission spécifiés dans les certificats d'attributs énergétiques, les contrats, les contrats d'achat d'énergie et les émissions des fournisseurs des services et un mélange résiduel. Lorsque les facteurs d'émission basés sur le marché ne sont pas disponibles, des facteurs basés sur la localisation sont utilisés. Les émissions basées sur le marché sont utilisées pour les objectifs de CO₂ et de GES du Groupe ROCKWOOL.

Les émissions basées sur la localisation sont calculées à l'aide des facteurs d'émission les plus récents publiés par l'Agence internationale de l'énergie spécifiques au pays d'exploitation.

Émissions de GES (gaz à effet de serre) de Scope 1 et 2

Les émissions de GES Scope 1 et 2 sont la somme des émissions de CO₂ et d'autres émissions de gaz à effet de serre absolues pour les 33 usines de laine de roche pour l'année visée par le rapport.

Les émissions de N₂O (oxyde d'azote) sont calculées sur la base des analyses effectuées dans certains sites de production dans des conditions d'exploitation représentatives. Les émissions de N₂O des usines situées en Russie sont estimées sur la base des données disponibles au moment de l'entrée en vigueur des sanctions en 2022.

D'autres émissions de GES ont été évaluées par un tiers comme ayant une contribution inférieure à 1,5 % de la somme du CO₂ (Scope 1 et 2) et du N₂O en 2022. Par conséquent, ces émissions sont déclarées comme une estimation de 1,5 % de nos émissions totales.

La valeur du potentiel de réchauffement global utilisée pour les GES est celle publiée dans le 6^e rapport d'évaluation du GIEC (AR6). Les données sont utilisées pour calculer les progrès du Groupe dans la réalisation de son objectif scientifique d'émissions absolues de GES Scope 1 et 2.

Émissions de GES Scope 3

Scope 3 est défini conformément au protocole sur les gaz à effet de serre et inclut d'autres émissions indirectes de nos activités qui résultent de sources que nous ne possédons pas ou ne contrôlons pas. Les émissions de GES de Scope 3 du Groupe sont collectées pour les catégories importantes, calculées annuellement et ne font pas l'objet d'une assurance externe. Les émissions sont basées sur une analyse du cycle de vie basée sur la norme EN15804+A2, en utilisant le logiciel LCA for

Experts version 10.7/1.28 et la base de données de contenu LCA gérée version 2023.1. Les données sont utilisées pour calculer les progrès du Groupe dans la réalisation de son objectif d'émissions de GES de Scope 3 fondé sur des données scientifiques.

Émissions atmosphériques – NOx, SO₂, CO, ammoniac, phénol, formaldéhyde et PM10

Toutes les émissions atmosphériques autres que les GES sont calculées comme les émissions totales pour chaque composant. Les émissions atmosphériques sont basées sur des mesures analytiques réalisées conformément aux exigences d'autorisation et aux conditions d'exploitation des usines.

Le périmètre des émissions atmosphériques en 2023 couvre les 32 usines de laine de roche. Une usine en Malaisie dont la production de laine de roche a été arrêtée au 1^{er} trimestre 2022 n'est pas incluse. En 2022, 31 usines de laine de roche étaient concernées. L'usine en Malaisie où les opérations ont été arrêtées et l'usine au Japon ont été exclues.

Les données sur les émissions atmosphériques présentent une certaine incertitude et dépendent des méthodes prescrites au niveau national. Les mesures relatives aux émissions peuvent varier largement selon la représentativité des échantillons prélevés, les techniques de mesure de débit, ainsi que la méthode d'analyse.

Environ 80 % des données sont basées sur des mesures périodiques effectuées une à quatre fois par an et considérées comme représentatives pour l'année conformément aux exigences d'autorisation. Les 20 % restants sont basés sur des mesures continues.

Les émissions atmosphériques mesurées dans les usines asiatiques sont généralement inférieures à la plage attendue des données valides. ROCKWOOL ne peut pas expliquer ces différences et pour éviter de sous-déclarer les émissions, les émissions des usines situées en Asie sont estimées sur la base des niveaux d'émissions atmosphériques par tonne de laine de roche produite par des usines présentant des caractéristiques similaires (nous cherchons des moyens d'aligner les mesures). En raison de l'absence de données provenant d'usines en Russie, les émissions atmosphériques de ces usines sont calculées comme une estimation basée sur le niveau moyen d'émissions atmosphériques par tonne de laine de roche produite dans d'autres usines figurant dans le rapport.

En 2023, nous avons mis à jour la politique comptable pour déclarer les émissions atmosphériques et, par conséquent, nous avons également mis à jour les chiffres comparatifs 2022 dans le rapport 2023. Cela inclut l'indication de valeurs absolues telles que supposées par rapport aux chiffres indexés précédemment indiqués à la base de référence 2015.

Consommation et prélèvement d'eau

Le prélèvement d'eau consiste à extraire de l'eau du sol, de l'eau de surface, du système d'approvisionnement municipal et de toute autre source externe dans les 33 usines de laine de roche. Les eaux pluviales sont exclues de la consommation totale d'eau par tonne de laine de roche. Les données déclarées sont basées sur les relevés des compteurs, les factures ou les estimations basées sur les flux de pompe et le temps d'exploitation.

La consommation d'eau totale de toutes les zones de stress hydrique correspond à la consommation d'eau de sept usines. Ces données sont issues

d'évaluations de la rareté de l'eau effectuées par un tiers en 2017 et 2022.

L'évaluation de la rareté de l'eau est mise à jour tous les 5 ans.

Déchets mis en décharge provenant des usines

Les déchets mis en décharge sont calculés comme étant la quantité totale de déchets de production envoyés à la décharge par les 33 usines de laine de roche. Les données déclarées sont basées sur les bons de pesage et/ou la documentation fournie par les fournisseurs externes sous la forme de rapports ou de factures.

Les déchets envoyés à la décharge par ces sites qui ne provenaient pas du processus de production sont exclus du chiffre déclaré.

Les déchets envoyés vers d'autres types d'élimination sont calculés comme étant la quantité totale de déchets envoyés vers chaque type d'élimination. Les données déclarées sont basées sur les bons de pesage et la documentation fournie par les clients/fournisseurs externes.

Matériau revalorisé

Un programme de récupération des matériaux permet à ROCKWOOL de récupérer sur le marché les matériaux en laine de roche usagés pour un recyclage en circuit ouvert (applications externes) et/ou en circuit fermé (dans nos usines). Cela est souvent effectué en relation avec des sociétés de gestion des déchets ou d'autres tiers, qui peuvent s'occuper de la collecte, du transport, du tri et du nettoyage du matériau avant qu'il ne soit envoyé pour recyclage.

Pour qu'un pays soit inclus comme « pays Rockcycle® », il doit répondre à tous les critères suivants :



1. Rockcycle® est disponible comme programme de récupération (au minimum pour les produits d'isolation). Ces produits sont rapportés à une usine ROCKWOOL et/ou une entreprise de gestion des déchets qui assure le recyclage des déchets.

2. Rockcycle® est proposé pour un minimum de 5 % du volume de ventes réel total dans le pays (toutes catégories de produits confondues).

3. Rockcycle® est présenté dans le pays, par exemple, sur le site web ROCKWOOL local, dans les brochures, par le biais d'une promotion directe aux clients concernés, d'une vidéo locale, etc.

Les critères sont également inclus dans les lignes directrices internes de l'objectif de récupération des matériaux et sont mis à la disposition de toutes les business units mondiales. Un pays doit présenter la documentation appropriée telle que mentionnée dans les lignes directrices aux fins d'évaluation par la direction de ROCKWOOL.

Teneur en matières recyclées

La teneur en matières recyclées est calculée conformément aux normes EN 15844:2012 et ISO 14021:1999, mais exclut les déchets d'usine internes. La teneur en matières recyclées du Groupe est une moyenne de la teneur en matières recyclées dans les 32 usines de laine de roche. L'usine en Malaisie qui a arrêté ses activités au 1er trimestre 2022 n'est pas incluse. Les déchets recyclés d'autres industries désignent les déchets ou co-produits utilisés pour remplacer la roche vierge dans le processus de fusion.

Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments

L'efficacité énergétique dans nos propres bureaux non rénovés est calculée en termes de kWh/m²/an. Les critères d'inclusion et d'exclusion pour les

bâtiments dans le périmètre de l'objectif sont exposés dans les lignes directrices internes du Groupe pour l'objectif. Les lignes directrices sont mises à la disposition de tous les employés ROCKWOOL et des business units mondiales qui font partie du périmètre de l'objectif. Pour déterminer le périmètre et la consommation d'énergie de référence initiale des bâtiments incluse dans le périmètre, une tierce partie a été engagée par la direction pour recenser l'efficacité énergétique du parc d'immeubles de bureaux mondial du Groupe.

Cela a permis de définir un périmètre initial pour les immeubles de bureaux avec un rendement énergétique estimé, utilisé comme référence pour l'objectif. Deux bâtiments ne faisaient pas partie de l'évaluation initiale par la tierce partie, car ils ont été démolis. Ils ont été remplacés par de nouveaux bâtiments construits et sont maintenant ajoutés dans l'évaluation.

Lorsque ROCKWOOL établit le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bureau inclus dans le périmètre, une nouvelle évaluation de la performance de la conception énergétique est effectuée par une tierce partie. Si l'efficacité énergétique calculée par l'évaluation s'écarte de la valeur de référence initiale, la référence est mise à jour pour refléter la nouvelle valeur. La valeur de l'efficacité énergétique finale de la rénovation/nouvelle construction est utilisée pour calculer l'amélioration de l'efficacité énergétique. Cette valeur est calculée par une tierce partie.

Indicateurs des données de conformité

Diversité en milieu de travail

La mixité des sexes est calculée sur la base des renseignements sur l'employé « sexe biologique »

gérés par le système d'information des ressources humaines mondial du Groupe ROCKWOOL et est présentée par les indicateurs « pourcentage de femmes dirigeantes à des postes de direction et de cadres intermédiaires » et « part de femmes dans les nouvelles embauches à des postes de cadres intermédiaires ». La direction générale reflète le niveau 2 (membres de la direction du Groupe et postes directement rattachés au PDG) dans la structure organisationnelle de l'entreprise, et les niveaux de cadres intermédiaires 3, 4 et 5 (postes de direction rattachés aux niveaux 2, 3 et 4).

Tous les sites ROCKWOOL sont inclus, y compris les usines, les bureaux, les sites de construction dans nos propres locaux, les laboratoires, les entrepôts, etc.

Incidents de corruption

La divulgation relative aux incidents de corruption ou de pots-de-vin est alignée sur l'exigence de divulgation G1-4 des normes européennes de déclaration de durabilité (ESRS), où le nombre de condamnations et le montant des amendes pour violation des lois anticorruption sont déclarés, ainsi que les mesures prises pour traiter les violations des procédures et standards de lutte contre la corruption.

Conformité avec les lois et réglementations en matière d'environnement, de sécurité et de santé

Le périmètre de la conformité avec les lois et réglementations en matière de sécurité, de santé et d'environnement comprend 32 usines de production de laine de roche. L'usine en Malaisie dont la production de laine de roche a été arrêtée au 1er trimestre 2022 n'est pas incluse.

Le nombre d'usines de laine de roche disposant de systèmes de management certifiés reflète le

nombre d'usines ayant mis en œuvre et étant certifiées pour au moins l'un des systèmes de management suivants :

- ISO 14001 (système de management environnemental) ;
- ISO 45001 ou OHSAS (systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail) ; ou
- ISO 50001 (système de gestion de l'énergie).

Une amende est une sanction monétaire pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales, de santé et de sécurité (y compris les accords internationaux, nationaux et volontaires avec les autorités).

Une sanction est une sanction administrative non monétaire pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales, de santé ou de sécurité (y compris les accords internationaux, nationaux et volontaires avec les autorités).

Les amendes et les sanctions sont déclarées comme étant le total des amendes et sanctions dans les 32 usines de laine de roche.

Le nombre d'audits/inspections portant sur la sécurité, la santé et l'environnement comprend les audits externes relatifs à la sécurité, la santé et à l'environnement effectués par les autorités, des organismes certifiés, ou similaires ainsi que les audits internes au Groupe dans les 32 usines de laine de roche.

Déclaration de la Direction

Le Conseil d'administration et les directeurs nommés par les actionnaires ont aujourd'hui étudié et adopté le Rapport sur le développement durable du Groupe ROCKWOOL pour la période de déclaration du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les données sur le développement durable sélectionnées dans le Rapport sur le développement durable 2023 ont été établies conformément aux principes comptables développés par le Groupe ROCKWOOL tels qu'énoncés aux pages 60-63 (les « principes comptables »).

Le rapport sur la taxonomie de l'UE aux pages 54-59 a été préparé conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (règlement sur la taxonomie de l'UE).

À notre avis, le Rapport sur le développement durable 2023 donne une vision juste des activités du Groupe en matière de développement durable et des résultats de nos efforts en matière de développement durable dans la période visée dans le rapport, ainsi qu'une présentation équilibrée de nos performances environnementales, sociales et de gouvernance conformément aux principes comptables.

Hedehusene, le 7 février 2024

Directeurs nommés

Jens Birgersson
PDG

Kim Junge Andersen
CFO

Conseil d'administration

Thomas Kähler
Président

Jørgen Tang-Jensen
Vice-président

Rebekka Glasser Herlofsen

Jes Munk Hansen

Carsten Kähler

Ilse Irene Henne

Connie Enghus Theisen

Christian Westerberg

Berit Kjerulf

Rapport d'assurance limitée indépendant sur les données sur le développement durable sélectionnées

Aux parties prenantes de ROCKWOOL A/S

ROCKWOOL A/S (« ROCKWOOL ») nous a engagés à fournir une assurance limitée sur des données de développement durable sélectionnées pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 décrite dans la section « Ce que nous assurons » et énoncées dans le Rapport de développement durable 2023 de ROCKWOOL (« les données sur le développement durable sélectionnées »).

Notre conclusion

Sur la base des procédures que nous avons effectuées et des preuves que nous avons obtenues, rien n'a été porté à notre attention qui nous amène à ne pas croire que les données sur le développement durable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 exposées aux pages 52-53 du Rapport sur le développement durable 2023 sont préparées, à tous égards importants, conformément aux principes comptables développés par ROCKWOOL présentées aux pages 60-63 (les « principes comptables »).

Cette conclusion doit être lue dans le contexte de ce que nous déclarons dans le reste de notre rapport.

Ce que nous assurons

Nos travaux visaient à fournir une assurance limitée quant aux données sur le développement durable sélectionnées pour la période du 1er janvier au

31 décembre 2023 dans la section « Indicateurs de performance opérationnelle » figurant aux pages 52-53, à savoir :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) totales directes et indirectes (page 52) ;
- Réduction totale des GES directs et indirects (Scope 1+2), (SBT 52) ;
- Émissions de CO₂ totales directes et indirectes (page 52) ;
- CO₂ direct (Scope 1) (page 52) ;
- CO₂ indirect (Scope 2), émissions basées sur le marché (page 52) ;
- Intensité des émissions de CO₂ directes (Scope 1) par tonne de laine de roche (page 52) ;
- Intensité des émissions de CO₂ indirectes (Scope 2) par tonne de laine de roche (page 52) ;
- Intensité des émissions de CO₂ directes et indirectes (Scope 1+2) par tonne de laine de roche (page 52) ;
- Consommation d'énergie (page 52) ;
- Énergie par tonne de laine de roche (page 52) ;
- Efficacité énergétique dans nos propres bâtiments (page 52) ;
- NOx (page 52) ;
- SO₂ (page 52) ;
- CO (page 52) ;
- Ammoniac (page 52) ;
- Phénol (page 52) ;
- Formaldéhyde (page 52) ;
- Matière particulaire (PM10) (page 52) ;
- Intensité de la consommation d'eau (m³/t laine de roche) (page 52) ;
- Consommation d'eau excluant les eaux pluviales (page 52) ;
- Consommation d'eau totale de toutes les régions de stress hydrique (page 52) ;
- Propre prélèvement des nappes phréatiques (page 52) ;
- Eau municipale et autres services publics (page 52) ;
- Propre prélèvement des eaux pluviales (page 52) ;
- Propre prélèvement des eaux de surface (page 52) ;
- Déchets mis en décharge (page 53) ;
- Déchets mis en décharge des usines (page 53) ;
- Nombre de pays disposant de programmes complets de revalorisation des matériaux (page 53) ;
- Pourcentage de femmes à des postes de direction et de cadres intermédiaires (page 53) ;
- Proportion de femmes dans les nouvelles embauches à des postes de cadres intermédiaires (page 53) ;

- Accidents (page 53) ;
- Taux d'accidents avec arrêt de travail — employés et sous-traitants (par million d'heures travaillées) (page 53) ;
- Amélioration annuelle du taux d'accidents avec arrêt de travail (page 53) ;
- Accidents graves (page 53) ;
- Incidents de corruption confirmés (page 53) ;
- Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité avec les lois et les réglementations (page 53) ;
- Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques de monopole (page 53) ;
- Usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001 (page 52) ;
- Pourcentage d'usines certifiées ISO 14001 et/ou ISO 45001 et/ou ISO 50001 (page 52) ;

Nous formulons une conclusion avec une assurance limitée.

Normes professionnelles appliquées et niveau d'assurance

Nous avons effectué une mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000 (Révisée) « Assurance Engagements other than Audits and Reviews of Historical Financial Information »

et concernant les émissions de gaz à effet de serre, conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3410 « Assurance engagements on greenhouse gas statements ». La quantification des émissions de gaz à effet de serre est soumise à une incertitude intrinsèque en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émission et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions de différents gaz.

Une mission d'assurance limitée a une portée considérablement inférieure à celle d'une mission d'assurance raisonnable en ce qui concerne à la fois les procédures d'évaluation des risques, y compris une compréhension du contrôle interne, et les procédures effectuées en réponse aux risques évalués ; par conséquent, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est considérablement inférieur à l'assurance qui aurait été obtenue dans le cadre d'une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et le contrôle de la qualité

Nous avons respecté les exigences d'indépendance et autres exigences éthiques du Code international de déontologie des comptables professionnels publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable qui est fondé sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel, ainsi que les exigences éthiques applicables au Danemark.

PricewaterhouseCoopers applique la norme internationale sur le contrôle de la qualité 1, ISQM 1, qui exige que l'entreprise conçoive, mette en

œuvre et opère un système de management de la qualité incluant des politiques ou procédures concernant la conformité avec les exigences éthiques, les normes professionnelles et les exigences légales et réglementaires applicables.

Notre travail a été effectué par une équipe pluridisciplinaire indépendante possédant de l'expérience en matière de rapport sur le développement durable et d'assurance.

Compréhension des méthodes de reporting et de mesure

Les données sur le développement durable sélectionnées doivent être lues et comprises conjointement avec les principes comptables. Les principes comptables utilisés pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées sont les principes comptables appliqués, développés par le Groupe ROCKWOOL, dont la Direction est seule responsable de la sélection et de l'application.

L'absence d'ensemble significatif de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer pour évaluer et mesurer les données sur le développement durable sélectionnées permet des techniques de mesure différentes, mais acceptables, et peut affecter la comparabilité entre les entités et les différentes périodes.

Travail effectué

Nous sommes tenus de planifier et d'exécuter notre travail pour prendre en compte le risque d'inexactitudes significatives des données sur le développement durable sélectionnées. Dans cette optique et en ayant recours à notre jugement professionnel, nous :

- Avons évalué l'adéquation des principes comptables utilisés, leur application constante et les informations connexes dans le Rapport sur le développement durable 2023 ;
- Avons mené des enquêtes et des entretiens avec la Direction de ROCKWOOL responsable de la gestion et de la déclaration des données sur le développement durable sélectionnées afin d'évaluer les processus d'établissement de rapports et de consolidation, l'utilisation des systèmes de l'entreprise et les contrôles effectués ;
- Avons effectué un sondage de validation limité sur la base d'un échantillon dans la documentation sous-jacente et évalué le caractère approprié des méthodes de quantification et la conformité avec les principes comptables pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées au siège de l'entreprise et en lien avec les sites de reporting sélectionnés de ROCKWOOL ;
- Avons réalisé une revue analytique et une explication des tendances des données sur le développement durable sélectionnées, et
- Avons évalué les preuves obtenues.

Responsabilités de la direction

Il incombe à la Direction de ROCKWOOL :

- De concevoir, mettre en œuvre et maintenir des contrôles internes sur les informations pertinentes pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées dans le Rapport sur le développement durable 2023 qui sont exemptes d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur ;

- D'établir des principes comptables objectifs pour la préparation des données sur le développement durable sélectionnées ;
- De mesurer et de déclarer les informations dans les données sur le développement durable sélectionnées sur la base des principes comptables ; et
- Le contenu du Rapport sur le développement durable 2023.

Notre responsabilité

Il nous incombe :

- De planifier et d'exécuter l'engagement pour obtenir une assurance limitée que les données sur le développement durable sélectionnées pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 sont préparées, à tous égards importants, conformément aux principes comptables ;
- D'établir une conclusion indépendante, basée sur les procédures effectuées et les preuves obtenues et
- De fournir notre conclusion aux parties intéressées de ROCKWOOL.

Hellerup, le 7 février 2024

PricewaterhouseCoopers
Statsautoriseret Revisionspartnerselskab
CVR no. 3377 1231

Kim Tromholt
State Authorised Public Accountant
mne33251

Rune Kjeldsen
State Authorised Public Accountant
mne34160



La marque ROCKWOOL®

La marque commerciale ROCKWOOL a tout d'abord été déposée sous forme de logo au Danemark, en 1936. En 1937, le nom à proprement parler a été déposé également. La marque est désormais déposée dans plus de 60 pays.

La marque commerciale ROCKWOOL est l'un des principaux actifs du Groupe, et nous mettons tout en œuvre pour la protéger et la défendre dans le monde entier.

Les principales marques du Groupe ROCKWOOL :

ROCKWOOL®

Rockfon®

Rockpanel®

Grodan®

Lapinus®

Le Groupe ROCKWOOL détient par ailleurs un grand nombre d'autres marques.

Crédits photo

Page 6 : Bob Martin pour SailGP (à gauche) Andy Hoang, DINES JØRGENSEN & CO A/S (en haut et en bas à droite)

Page 7 : Bob Martin pour SailGP

Page 15 : Pavel Koubek/Icône Photographie

Page 23 : JTC Corporation

Page 29 : Tuomas Uusheimo

Page 34 : Walter Frisart FOTowerk

Page 37 : Andrew Baker pour SailGP

Page 47 : Photographie Behrendt & Rausch

ROCKWOOL A/S

Hovedgaden 584
DK-2640 Hedehusene
Danemark
N° de TVA 54879415

Tél. : +45 46 56 03 00

www.rockwool.com

[X twitter.com/ROCKWOOLGroup](https://twitter.com/ROCKWOOLGroup)

[in linkedin.com/company/ROCKWOOL-Group](https://www.linkedin.com/company/ROCKWOOL-Group)

[f facebook.com/ROCKWOOLGroup](https://www.facebook.com/ROCKWOOLGroup)

[@ instagram.com/rockwool_group](https://www.instagram.com/rockwool_group)

Publié le
7 février 2024

© ROCKWOOL A/S 2024
Tous droits réservés



Printed matter
5041 0134

